

LES DOSSIERS HACHETTE

CYCLE 3 LES HOMMES SUR
LE TERRITOIRE FRANÇAIS

Guide pédagogique

MARYSE CLARY

MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'IUFM D'AIX-MARSEILLE



H HACHETTE
Education

AVANT-PROPOS

Le guide pédagogique est le complément indispensable des **DOSSIERS HACHETTE**. Il permet à l'enseignant d'utiliser avec efficacité les documents présentés en proposant une exploitation pédagogique qui facilite les apprentissages des élèves. Le guide a pour but de donner à l'enseignant les moyens de construire avec ses élèves les premiers éléments pour comprendre le monde dans lequel ils vivent.

La construction du guide pédagogique suit celle du Dossier. Le guide a pour objectif d'aider l'enseignant à mettre en œuvre des apprentissages tenant compte d'une conception renouvelée de la géographie et du programme des Instructions officielles. Ces apprentissages s'appuient sur les outils de la géographie et sont centrés sur l'élève : l'élève construit son propre savoir.

Chaque séquence commence par une référence aux Instructions officielles et aux compétences qui doivent être acquises en fin de cycle 3 :

- les savoirs : utiliser le vocabulaire géographique de base, différencier les grands types de paysages, pouvoir reconnaître et localiser de grands ensembles ;
- les savoir-faire : effectuer une recherche dans un atlas, comparer des documents, mettre des cartes en relation, réaliser un croquis spatial, situer des lieux.

Le guide aborde les notions et les concepts fondamentaux de la géographie, ainsi que des savoirs et des questions liés à la méthodologie, à la pédagogie et aux démarches. Il offre une exploitation pédagogique de chaque document du Dossier. Les séquences sont en effet pensées en termes d'activités et non pas uniquement en termes de savoirs. Les activités proposées permettent à l'élève de construire et de s'approprier les savoirs. Cependant, des éléments théoriques sont introduits au cours des activités pour montrer l'intérêt du document et permettre à l'enseignant de l'exploiter au mieux avec ses élèves.

Le guide pédagogique propose des photofiches en complément des leçons du Dossier. Elles ont pour objectif de rendre les élèves actifs dans une construction cohérente de leurs savoirs et permettent à l'enseignant d'évaluer les acquis et le processus d'apprentissage. L'enfant entre dans une démarche d'investigation appuyée sur la compréhension des documents, qui répond ainsi à la préoccupation formulée dans les Instructions officielles : « *L'enseignement de la géographie suppose un usage rigoureux et argumenté de la description, de l'analyse et de la synthèse.* » Le questionnaire permet à l'élève d'analyser et de comprendre les documents proposés dans le Dossier et, par des questions de plus en plus complexes, d'élargir la gamme de ses connaissances et de ses expériences. Ces fiches permettent à l'enseignant de comprendre les processus d'appropriation que suivent les élèves et de pouvoir ainsi procéder, quand cela s'avère nécessaire, à une régulation de sa mise en œuvre.

Les activités proposées permettent non seulement d'analyser des paysages mais d'approcher, à un premier niveau, la complexité du monde dans lequel nous vivons. En sensibilisant les élèves à la transformation des milieux, en leur faisant prendre conscience que toute action humaine laisse sa marque dans l'espace, en les confrontant à un premier niveau aux enjeux du territoire, les activités de géographie proposent une éducation à la responsabilité et à la prise de décision, préparant ainsi les jeunes à une citoyenneté active.

Maryse Clary



Pour Hachette Éducation, le principe est d'utiliser des papiers composés de fibres naturelles, renouvelables, recyclables, fabriqués à partir de bois issus de forêts qui adoptent un système d'aménagement durable.
En outre, Hachette Éducation attend de ses fournisseurs de papier qu'ils s'inscrivent dans une démarche de certification environnementale reconnue.

ISBN : 978-2-01-117398-0

© Hachette Livre, 2008, 43 quai de Grenelle, 75905 Paris Cedex 15.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L. 122-4 et L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ».

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

SOMMAIRE GÉNÉRAL

Le territoire français 4

Les axes de communication 26

Le découpage du territoire 8

**À la manière de...
une région** 30

La France d'Outre-mer 12

Les activités économiques 32

**À la manière de...
une ville** 16

L'organisation du territoire 36

La population française 18

**À la manière de...
un site touristique** 40

Les grandes villes françaises 22

Photofiches pour les élèves 43

Référence aux Instructions officielles

Le territoire français, les frontières de la France, les territoires français dans le monde.

Compétences

- Connaître les limites de la France métropolitaine.
- Connaître les différentes composantes du territoire français.
- Appréhender les grandes étapes de la formation du territoire français.
- Prendre conscience, à un premier niveau, de la notion de « territoire ».

Photofiche

Voir photofiche n° 1 p. 42.

La construction du territoire français

Les nations sont des constructions territoriales édifiées par des sociétés qui vivent en commun et partagent un certain nombre de traits culturels : organisation politique, lois fondamentales, langues, manières de vivre et bien d'autres caractéristiques qui peuvent d'ailleurs évoluer dans le temps et dans l'espace. « Comme toutes les autres nations, la France est avant tout une idée, un sentiment national plus ou moins bien partagé par ses habitants, au cours d'une histoire qui a connu des vicissitudes, des enthousiasmes, des découragements, des drames » (J.-R. Pitte). Les géographes F. Damette et J. Scheibling définissent le territoire comme « le rapport d'une société à son espace ». Il est une construction historique faite de permanences et de mutations. C'est ainsi que le territoire français actuel conserve les traces d'un long façonnement à travers l'histoire d'une « économie paysanne » selon l'expression de F. Braudel. Mais il est aussi l'héritier d'un État-nation qui a mis en place des structures et des réseaux qui sont les fondements de la France actuelle.

On peut citer les principaux événements à l'origine de la construction du territoire :

- Un épisode majeur de la naissance de la France est le traité de Verdun en 843, signé entre les trois petits-fils de Charlemagne pour se partager l'Empire. Charles le Chauve reçoit la partie Ouest de l'Empire, le royaume de Francie occidentale qui, un siècle plus tard, prendra le nom de « royaume de France ». Ce traité suit d'un an le serment de Strasbourg, un autre acte fondateur parce qu'il est le premier document rédigé en langue romane, ancêtre du français.
- Le sacre d'Hugues Capet en 987 marque la vraie fondation de la France, puisqu'il amène sur le trône une dynastie qui va régner plus de huit siècles : les Capétiens. De nouveaux territoires vont peu à peu intégrer le royaume de France (cf. **documents 1 et 2 p. 8**). Le sentiment national émerge et se développe, pour culminer lors de la bataille de Bouvines en 1214. Cette bataille qui oppose Philippe Auguste au roi d'Angleterre lui permet de confisquer les fiefs anglais en France. Au fil des siècles, les Capétiens cherchent à maîtriser l'accès aux mers et, plus tardive-

ment, à déborder sur les terres de l'Empire germanique et à conquérir la ligne du Rhin, ainsi que les Alpes.

- Après les désastres de la fin du Moyen Âge (famines, pestes, guerre de Cent Ans), la paix et la prospérité reviennent à la fin du xv^e siècle. Le renouveau du sentiment national s'appuie sur le renforcement de l'État, qui s'impose davantage dans la vie quotidienne.

- À partir du xvii^e siècle, la monarchie fortifie l'unité du territoire. Les frontières étendues vers l'Est et le Nord sont protégées par les forteresses de Vauban (Besançon, Briançon, Sisteron...). La centralisation politique et administrative se développe : le maillage des routes de poste fait apparaître le phénomène de polarisation parisienne.

- Aucun des divers régimes politiques qu'a connus la France depuis la Révolution (deux monarchies, deux empires, cinq républiques) n'est revenu sur le principe de centralisation du pouvoir politique, jusqu'en 1982 et la loi de décentralisation.

L'unité du territoire s'est façonnée dans le rapport à la capitale, Paris n'étant pas seulement le siège du pouvoir mais le cœur de la France. Les historiens soulignent aussi la remarquable continuité du système urbain français à travers les siècles (héritage de l'époque gallo-romaine et du Moyen Âge) que n'a pas transformée l'industrialisation. Cette pérennité a permis aux géographes d'avancer la notion de « logique territoriale française ».

La France a par ailleurs cherché à se constituer un empire colonial à deux reprises : sous Louis XIII et Louis XIV en Amérique (Canada, Louisiane, Antilles, Guyane) et dans l'océan Indien (Seychelles, Maurice, Réunion), puis au xix^e siècle sous la monarchie de Juillet, le Second Empire et la III^e République en Afrique, en Indochine et dans l'océan Pacifique. L'Exposition coloniale de 1931 marquera l'apothéose de l'Empire colonial français. Cet empire s'est désagrégé après la Seconde Guerre mondiale avec la décolonisation (guerre d'Indochine, guerre d'Algérie). L'Empire colonial français s'étendait sur tous les continents. Il en subsiste aujourd'hui des aires culturelles (la francophonie) partout dans le monde, ainsi que quatre départements et des collectivités d'Outre-mer, intégrés au territoire administratif de la France.

Qu'est-ce que le territoire français ?

Cette première double page a pour but de présenter les différentes composantes du territoire français :

- le territoire métropolitain avec les pays limitrophes ;
- la France d'Outre-mer, dont on situera les divers éléments sur un planisphère.

L'exploitation pédagogique des documents en classe

► Activité 1 : lire une carte (document 1 p. 6)

Remarquer que le territoire français s'inscrit dans une figure géométrique, l'hexagone, devenu un symbole pour désigner le territoire français.

Relever les dimensions de la France : 940 km de Dunkerque à Perpignan et 910 km de Brest à Strasbourg, dimensions à peu près équivalentes du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est. Ces dimensions donnent à la France une forme relativement massive. Avec une superficie de 550 000 km² pour son territoire métropolitain, la France est seulement au 48^e rang mondial pour sa superficie, mais le premier des États de l'Europe occidentale.

Observer que le territoire français est avant tout une portion de l'espace européen, délimitée par des frontières. La plus grande partie des frontières de la France métropolitaine sont des « barrières » naturelles. Actuellement, sur un total de 5 500 km de frontières, 2 700 km sont des côtes, 1 000 km coïncident avec des chaînes de montagnes (Alpes, Pyrénées) et 195 km avec le Rhin. Faire apparaître ces frontières naturelles en posant les **questions 2 et 3**. Aller plus loin en demandant aux enfants : « Quelle est la frontière de la France avec le Royaume-Uni ? avec l'Allemagne ? avec l'Espagne ? etc. » Les chaînes de montagnes n'apparaissent pas sur le **document 1 p. 6**. Utiliser une carte du relief de la France.

Faire nommer les pays limitrophes.

Sur un atlas ou sur une carte de l'Europe, remarquer la position assez singulière de la France : à la fois le finistère occidental et l'isthme le plus court du continent. La France est le seul pays européen à s'ouvrir largement sur des domaines maritimes aussi différents que la Méditerranée, l'océan Atlantique et la mer du Nord.

► Activité 2 : mettre en relation deux documents (documents 2 et 3 p. 7)

Faire observer le planisphère de la France d'Outre-mer (**document 2**) et approfondir ce repérage par la lecture du texte « La France des mers tropicales » (**document 3**). Suivre le questionnement du manuel.

Au territoire hexagonal s'ajoutent les terres françaises d'Outre-mer, un ensemble de départements et de collectivités territoriales. À l'exception de la Terre Adélie (sans habitants permanents) et de la Guyane, il s'agit essentiellement d'îles ou d'archipels dispersés dans le monde, héritage du passé colonial de la France, les « poussières d'Empire ». Ces terres d'Outre-mer sont lointaines. Par exemple, la Guyane se situe à 7 000 km de la

Métropole, la Réunion à 9 000 km, la Polynésie française à 16 000 km et la Nouvelle-Calédonie à 19 000 km.

Ces îles et ces archipels ont un intérêt géostratégique considérable : ils permettent à la France d'être présente politiquement, économiquement et militairement dans tous les océans du monde (Atlantique, Pacifique, Indien, Antarctique).

Grâce à l'application du principe de la ZEE (Zone maritime économique exclusive de 200 milles nautiques à partir des côtes : 1 mille nautique = 1,852 km), ces territoires apportent à la France le deuxième domaine maritime du monde après celui des États-Unis. Ce domaine maritime est aussi essentiel pour les ressources halieutiques (les activités liées à la pêche) et éventuellement pour les ressources pétrolières et minières sous-marines, qui sont toujours encore peu exploitées.

Comment le territoire français s'est-il construit ?

Cette double page a pour but de montrer la lente construction du territoire français, qui a commencé très tôt et qui a incontestablement favorisé l'émergence du sentiment national. La France a été, avec l'Angleterre et l'Espagne, un des premiers États européens à construire son unité territoriale et nationale. Le visage actuel de la France est l'héritage des « France » qui se sont succédé au cours de l'histoire.

L'exploitation pédagogique des documents en classe

► Activité 1 : lire et comparer des cartes historiques (documents 1 et 2 p. 8)

Observer les deux cartes historiques (la France aux XI^e et XV^e siècles) et suivre le questionnement du manuel. Remarquer que « domaine royal » et « royaume de France » ne sont pas confondus. Faire le lien avec le programme d'histoire. Le roi de France est le suzerain des seigneurs qui se partagent le royaume de France alors qu'il est le seigneur du domaine royal.

Peut-on dater très précisément la naissance de la France ? Faire le lien avec le programme d'histoire. Plusieurs événements peuvent être retenus :

- le baptême de Clovis, à la fin du V^e siècle, au moment où le terme « France » se substitue à celui de « Gaule » ;
- le traité de Verdun, en 843, qui crée la Francie occidentale sous l'autorité de Charles le Chauve ;
- le sacre d'Hugues Capet, en 987, dont le domaine royal étiré, centré sur l'Île-de-France, va devenir le noyau originel du futur royaume de France.

L'unité du royaume de France s'est faite progressivement par incorporation des grands fiefs (terres des vassaux) au domaine royal, puis par conquêtes. Aux XII^e et XIII^e siècles, les Capétiens ont doublé la superficie du domaine royal. Le royaume s'est ensuite étendu vers l'Est, repoussant les frontières de l'Empire germanique. Les souverains qui ont régné du Moyen Âge (500-1492) aux Temps modernes (1492-1789) ont étendu, au gré des circonstances, leur

domaine royal, puis le royaume de la Flandre au Roussillon, de la Bretagne à l'Alsace.

L'idée de « frontière naturelle » n'apparaît qu'à partir des XVII^e-XVIII^e siècles. Pendant la Révolution, Danton invoquera ce principe pour justifier les annexions territoriales. Ainsi, le Rhin n'est devenu frontière qu'au XVIII^e siècle. La Lorraine n'a été léguée à la France qu'en 1766. À la veille de la Révolution française, le territoire hexagonal est globalement constitué. L'enclave du Comtat Venaissin devient française en 1791, la Savoie et le comté de Nice en 1860. Le territoire français s'est donc formé, comme la plupart des pays d'Europe, par agrégation de pièces et de morceaux pour former un ensemble cohérent. Deux enclaves existent encore aujourd'hui dans le territoire français : la commune espagnole de Llívia dans les Pyrénées-Orientales et la principauté de Monaco.

► **Activité 2 : comparer deux cartes (document 2 p. 7 et document 3 p. 9)**

Observer la carte de l'Empire colonial français en 1914 en suivant les questions du manuel et la comparer avec le **document 2 p. 7**, ce qu'il reste aujourd'hui de l'ancien Empire colonial français.

Du premier Empire colonial (Canada, Louisiane, Antilles, Réunion, Maurice, Seychelles, comptoirs commerciaux en Inde et sur la côte Ouest de l'Afrique) constitué sous l'Ancien Régime, il ne reste, outre Saint-Pierre-et-Miquelon, que des « îles à sucre » (Antilles, Réunion).

À partir de 1830, une nouvelle époque de colonisation commence. La France colonise l'Algérie, puis, de 1875 à 1890, une grande partie de l'Afrique occidentale et centrale. Elle crée deux ensembles : l'Afrique-Équatoriale française (AEF) en 1910, et l'Afrique-Occidentale française (AOF) en 1895. La péninsule indochinoise est conquise de 1883 à 1885 et Madagascar en 1896. La France occupe Djibouti en 1888, seule présence française en Afrique de l'Est, port d'escale et point d'appui pour affirmer la présence française face aux Anglais. Parallèlement, la France impose un protectorat à la Tunisie en 1881 et au Maroc en 1912. En 1914, l'Empire colonial français est essentiellement africain (Afrique du Nord, Afrique occidentale et équatoriale) et couvre 11 millions de km².

C'est à partir de 1950 que va se dérouler la décolonisation :

- En Indochine, après huit ans de guerre, l'armée française est défaite à Diên Biên Phu. Les accords de Genève (1954) mettent fin à la guerre et la France quitte l'Indochine.
- Le Maroc et la Tunisie deviennent indépendants en 1956.
- En novembre 1954, en Algérie, le Front de libération nationale (FLN) lance une insurrection armée pour obtenir l'indépendance : c'est le début de la guerre d'Algérie. La France reconnaît l'indépendance de l'Algérie par les accords d'Évian (mars 1962).
- En 1960, c'est l'indépendance de l'Afrique noire.

► **Activité 3 : analyser un texte (document 4 p. 9)**

Mettre le texte « Des poussières d'Empire » en relation avec la carte précédente (**document 3 p. 9**). Les possessions actuelles de la France sont tout ce qu'il reste de l'ancien Empire colonial.

Ce texte fait allusion au premier Empire colonial français édifié en Amérique et dans les Antilles au XVII^e siècle. L'auteur rappelle que ces terres sont passées sous souveraineté française (Guadeloupe en 1635 et Martinique en 1664) avant la Franche-Comté devenue française en 1678 à la paix de Nimègues et avant la Corse en 1768 par le traité de Versailles.

L'auteur fait référence au système de plantations. La grande plantation sucrière a pris son essor à la Martinique et en Guadeloupe dès la fin du XVII^e siècle et au cours du XVIII^e siècle, au cœur de la période esclavagiste avec l'arrivée massive d'esclaves africains. Née de l'impulsion d'une Métropole où elle puise ses capitaux et trouve ses débouchés, la plantation sucrière intègre en elle-même une économie, un système agraire et un système social, tous placés dans la dépendance d'une société extérieure.

L'esclavage est aboli dans les colonies françaises le 27 avril 1848 par le gouvernement de la II^e République, grâce à la ténacité de Victor Schœlcher. L'esclavage avait déjà été aboli une première fois par les députés de la Convention sous la Révolution française, mais avait été rétabli par Napoléon Bonaparte en 1802. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale, avec le mouvement de décolonisation, que ces terres d'Outre-mer accèdent à la départementalisation. Cette avancée leur accorde une égalité de droits et une citoyenneté complète.

En savoir plus sur... le territoire français

Les couleurs de la France (p. 10)

Les Constitutions de 1946 et de 1958 (article 2) ont fait du drapeau tricolore l'emblème national de la République Française. Il orne tous les bâtiments publics (écoles, mairies, ministères...).

Le drapeau est d'abord né sous la forme d'une cocarde, au moment de la Révolution française. La Garde nationale créée à Paris arbore la première une cocarde bleu et rouge. C'est La Fayette, alors commandant de la Garde, qui aurait ajouté le blanc de la royauté.

La loi du 27 pluviôse an II (15 février 1794) fait du drapeau tricolore le drapeau national.

L'archipel des îles Crozet (p. 10)

L'archipel des îles Crozet, dans l'océan Antarctique, est constitué de cinq îles qui associent deux paysages côtiers : des pitons volcaniques déchiquetés à l'ouest, des plateaux montagneux escarpés à l'est. Ces îles sont balayées par des vents dominants extrêmement violents, les « quarantièmes rugissants » (qui soufflent à plus de 100 km/h 100 jours par an). Les précipitations sont très abondantes et continues (300 jours par an) et la température moyenne annuelle basse.

Cet archipel est un véritable sanctuaire naturel, unique au monde par sa richesse en oiseaux de mer (manchots, albatros, goélands...). Il n'est occupé que par des « hivernants », des scientifiques ou du personnel d'entretien venu de la Réunion.

L'archipel a été découvert en 1772 par l'expédition du navigateur français Marion-Dufresne. C'est le nom de son second, Julien Crozet, qui débarqua pour prendre possession de l'archipel au nom de la France, qui a été retenu pour nommer ces îles. En 1955, les îles Crozet sont devenues un district des Terres Australes et Antarctiques françaises (TAAF).

Les noms de l'île de la Réunion (p. 10)

Les différents noms de l'île de la Réunion témoignent de son histoire mouvementée. Au XVI^e siècle, des navigateurs arabes la nomment « Diva Morgabin » (« l'île de l'Ouest »). En 1502, un navigateur portugais la baptise « Sainte-Apolline ». Les Portugais la surnomment aussi « Mascareignes ». En 1613, un pirate anglais lui donne le nom d'« England Forest ». En 1642, le gouverneur de l'île de Madagascar prend possession de l'île « Mascarin » au nom du roi Louis XIII. Rebaptisée « île Bourbon » en 1649 en l'honneur de la dynastie régnante, elle change de nouveau de nom pendant la Révolution française. En 1793, la Convention de Paris l'appelle « la Réunion » en souvenir de la « réunion » des Marseillais et de la Garde nationale lors de l'assaut du palais des Tuileries. De 1806 à 1810, l'île a été appelée « Bonaparte », puis, avec l'occupation anglaise de 1810, « Isle of Bourbon » et à nouveau « île Bourbon » en 1815. Le 6 septembre 1848, l'île reprend définitivement le nom de « la Réunion ».

Le bagne de Guyane (p. 11)

Un bagne est un lieu où étaient détenus les condamnés aux travaux forcés. Les îles du Salut doivent leur nom actuel et leur sinistre réputation à l'instauration du bagne en 1852. En 1887, la déportation est décidée et plusieurs centaines de bagnards sont déportés dans ces îles (parmi les plus célèbres : le capitaine Dreyfus, Guillaume Seznec, Papillon...). En 1954, c'est la fin du bagne.

Aujourd'hui, les îles du Salut ont acquis une dimension stratégique pour les activités spatiales et le tourisme. Situées sous la trajectoire des lanceurs de Kourou (fusée Ariane), les îles du Salut sont devenues, en 1965, la propriété du CNES (Centre national d'études spatiales).

Pour construire le résumé

Solliciter les élèves pour trouver les mots clés de la leçon. Par exemple : *territoire, frontière, Métropole, Outre-mer*. Mettre en relation chacun de ces mots avec les documents présents dans la leçon. Mettre en commun les réponses et écrire ensemble le résumé de cette séquence.

Bibliographie

• Pour les enseignants

- J.-R. Pitte, *La France*, coll. « Fac Géographie », A. Colin, 2005.
- F. Damette et J. Scheibling, *Le Territoire français*, 2^e édition, Hachette Supérieur, 2004.
- D. Noin, *Le Nouvel Espace français*, coll. « Coursus », A. Colin, 2004.
- J.-C. Boyer, *La France des 26 régions*, A. Colin, 2005.
- D. Pumain et Th. Saint-Julien, « La France », *Géographie universelle*, Hachette-Reclus, 1990.

• Pédagogie

- M. Masson, *Vous avez dit Géographies ?*, A. Colin, 1994.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Faire de la géographie*, Belin, 1993.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Cartes et Modèles à l'école*, Reclus, 1987.
- P. Giolitto, *Enseigner la géographie à l'école*, Hachette Éducation, 1992.
- L. Bonnet, *Comment enseigner en cycle 3*, coll. « L'Histoire et la Géographie », Hachette Éducation, 2007.

• Pour les enfants

- D. Mounié, *Mon Premier Tour de France, L'Atlas des 5-8 ans*, Milan, 2004.
- *Mon Atlas de France*, Éditions Mila Boutan, 2006.
- A. Pearcey, *Atlas de France, Livre puzzle*, Éditions Usborne, 2006.
- Tous les numéros du magazine *Géo Ado*.

Référence aux Instructions officielles

Le découpage de la France (départements, régions) : études de cartes.

Compétences

- Connaître les différents découpages administratifs de la France.
- Appréhender, à un premier niveau, le rôle de chacune des assemblées territoriales.
- Comprendre l'emboîtement des échelles territoriales.

Photofiche

Voir photofiche n° 2 p. 44.

Les régions

La création des départements en 1790 a mis fin à l'existence officielle des provinces d'Ancien Régime (cf. « **Les départements en 1790** » dans « En savoir plus sur... le découpage du territoire français » p. 16). Il faut attendre le ^{XX}e siècle pour voir réapparaître un découpage intermédiaire entre le département et l'État : le découpage régional. Les régions administratives sont créées en 1956. La plupart ont repris le nom d'anciennes provinces, avec des limites parfois peu modifiées (Alsace). Mais leurs contours ne correspondent souvent qu'imparfaitement à ceux des anciennes provinces (Bretagne, Île-de-France), des associations ont été faites (Languedoc-Roussillon, Poitou-Charentes) et certaines sont des assemblages complexes (Rhône-Alpes avec le Lyonnais, le Dauphiné et la Savoie). La décentralisation a représenté un changement fondamental dans un pays marqué par une très longue tradition centralisatrice. Aux 22 régions de la France métropolitaine viennent s'ajouter 4 régions d'Outre-mer mono-départementales.

Après plusieurs tentatives infructueuses, la décentralisation a été mise en œuvre en 1982 et a donné de la consistance aux régions. En effet, depuis leur création, elles n'avaient pas joué un grand rôle. Les régions administratives n'étaient pas des collectivités territoriales à part entière mais des circonscriptions d'action régionale, de planification et d'aménagement du territoire. C'était un échelon de déconcentration de l'État. Si la loi de 1956 officialise le découpage régional, la loi de 1972 entérine la région comme simple établissement public territorial, doté d'une assemblée élue au suffrage indirect qui ne pouvait que rendre des avis, le préfet de région détenant le pouvoir exécutif. Avec la loi de décentralisation, la région devient une collectivité territoriale dont l'assemblée (le Conseil régional) est élue au suffrage universel direct (élections régionales). Elle détient des compétences spécifiées dans certains domaines (transports, enseignement, formation, etc.). Le pouvoir du préfet évolue : il est le représentant du Premier ministre. C'est le président du Conseil régional qui détient l'exécutif.

Le statut de la Corse représente une nouvelle étape de la décentralisation : le 13 mai 1991, la région Corse devient

la Collectivité territoriale de Corse (CTC). De nouvelles institutions sont créées (l'Assemblée de Corse, le Conseil exécutif, le Conseil économique, social et culturel) et leurs responsabilités sont accrues afin d'aller vers une plus grande autonomie de gestion.

Le découpage de la France en régions avait pour but de créer un échelon intermédiaire entre le département et l'État. Lorsqu'on compare les régions françaises avec celles des pays voisins selon leur nombre d'habitants, on remarque qu'elles représentent la moitié des länder allemands mais sont tout à fait comparables aux régions italiennes ou espagnoles. Mis à part la région Île-de-France, la région française la plus peuplée est la région Rhône-Alpes, dont la population est équivalente à celle du Danemark ou de la Finlande. D'une manière générale, les 22 régions métropolitaines françaises, resituées dans le maillage régionalisé des pays d'Europe, ont un gabarit moyen.

Les pouvoirs des régions sont moins étendus qu'en Italie, en Espagne et en Allemagne, qui est un État fédéral. La décentralisation s'est opérée selon un modèle uniforme : les régions ne détiennent aucun pouvoir d'auto-organisation. Des blocs de compétences ont été définis pour les régions : la planification régionale et le développement économique (« contrats de plan » avec l'État), l'aménagement du territoire (participation à la politique de l'État en matière de transports), la formation (formation continue, apprentissage, construction, entretien et fonctionnement des lycées), la culture (musées, spectacles, expositions). Les pouvoirs des régions se sont renforcés par des retouches législatives et par l'évolution des pratiques. Mais le budget global des régions (12 % des dépenses de l'ensemble des collectivités territoriales) est encore faible par rapport à celui des communes et des départements.

Quel est le découpage du territoire français ?

Cette première double page a pour objectif de présenter le découpage administratif du territoire français en communes,



en départements et en régions. Le plus ancien de ces découpages est la commune (on est passé de la paroisse à la commune sous la Révolution), les départements datent de la Révolution française et les régions, qui regroupent plusieurs départements, sont relativement récentes. On a là une série de territoires emboîtés.

L'exploitation pédagogique des documents en classe

► Activité 1 : lire une carte (document 1 p. 12)

Observer le **document 1**, « le découpage administratif de la France » : les régions apparaissent au premier coup d'œil (zones de couleur), puis les départements qui les composent. Les départements d'Outre-mer constituent des exceptions, puisqu'ils sont tout à la fois des départements et des régions.

Suivre le questionnement du manuel. En France, c'est parce que l'on jugeait les départements trop petits que l'on a créé les régions : 21 régions métropolitaines ont été créées en 1956. Elles sont devenues 22 en 1970, avec la séparation de la Corse de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. À ces 22 régions métropolitaines, il faut ajouter 4 régions d'Outre-mer qui ont un statut différent.

Les régions métropolitaines sont de taille très variée et regroupent plusieurs départements autour de la capitale régionale. Certaines régions regroupent seulement 2 départements (Nord-Pas-de-Calais, Haute-Normandie), alors que d'autres en comptent 8 (Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées). La région Île-de-France est 45 fois plus peuplée que la Corse. Certaines régions sont peu étendues (Alsace), d'autres très vastes (Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes). Certaines sont démographiquement et économiquement vides (Limousin), d'autres puissantes (Île-de-France, Rhône-Alpes).

Les départements sont l'une des créations de la Révolution française et leurs limites n'ont quasiment pas été modifiées depuis. Pour les créer, il a fallu supprimer les divisions administratives de l'Ancien Régime qui se chevauchaient et bâtir les cadres territoriaux dans lesquels les citoyens éliraient les nouveaux représentants de la nation. La France métropolitaine compte aujourd'hui 96 départements (Corse comprise), auxquels s'ajoutent 4 départements d'Outre-mer, ce qui porte à 100 le nombre des départements.

► Activité 2 : comprendre l'emboîtement des échelles (document 2 p. 13)

Le **document 2**, « De l'État à la commune », illustre l'emboîtement des territoires. Suivre le questionnement du manuel et faire effectuer aux élèves un croquis semblable sur leur commune, leur département et leur région. Faire remarquer que la première carte est identique à celle du manuel : l'État français.

La France possède un maillage administratif particulièrement serré, exceptionnel même en Europe. Héritées des paroisses de l'Ancien Régime, les 36 711 communes sont très nombreuses.

La couverture du territoire par le maillage communal est complète, à tel point qu'il existe même des communes

sans habitants. C'est le cas de six communes de la Meuse. Détruites lors de la bataille de Verdun en 1916, elles n'ont jamais été reconstruites. Leurs maires sont nommés par le préfet.

► Activité 3 : interpréter une photographie (document 3 p. 13)

Commencer par demander aux élèves de chercher la ville d'Angers sur une carte : dans quelle région et quel département se situe-t-elle ?

Retrouver sur le frontispice de la mairie la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité ». Elle est issue de la Révolution française. Robespierre a été le premier à en faire usage dans un cadre officiel lors d'un discours à l'Assemblée nationale en 1790. Abandonnée à la fin de la Révolution, la devise réapparaît avec la révolution de 1830. Après la révolution de 1848, elle est adoptée comme devise officielle de la II^e République, puis de la III^e République. Il est à noter que le Premier Empire (1804-1814), la Restauration (1814-1830), le Second Empire (1852-1870) ainsi que le régime de Vichy (1940-1944) l'avaient supprimée. Faire remarquer l'autre symbole de la République présent sur cette mairie : le drapeau tricolore qui flotte sur les monuments publics. Demander aux enfants s'ils se rappellent la signification des couleurs du drapeau (cf. « **Les couleurs de la France** » dans le chapitre précédent, p. 10 du Dossier).

Quels rôles jouent la région, le département et la commune ?

Cette double page met l'accent sur les rôles des régions, des départements et des communes dans la gestion du territoire, ainsi que sur leurs acteurs : qui délibère et qui détient le pouvoir ? Cette partie sera traitée en lien avec le cours d'instruction civique sur les institutions de la France.

L'exploitation pédagogique des documents en classe

► Activité 1 : interpréter des données (document 1 p. 14)

Observer le tableau sur les rôles de la région, du département et de la commune. Il peut se lire verticalement, par rubriques. Qui délibère ? Qui détient le pouvoir exécutif ? Quels sont leurs principaux rôles ? Ou horizontalement par type de collectivités territoriales.

Remarquer qu'à chaque collectivité territoriale correspond une assemblée – Conseil régional, Conseil général, Conseil municipal – élue au suffrage universel pour 6 ans. Les conseillers régionaux sont élus par département. Les conseillers généraux sont élus dans les cantons (subdivisions des départements) et sont renouvelés par moitié tous les 3 ans. Quant aux conseillers municipaux, il y en a plus de 500 000 en France.

Le président du Conseil régional est élu à la tête du Conseil régional d'une région. Il préside l'exécutif de cette collectivité territoriale. Son mandat est de trois ans et renouvelable.

Élus au sein du Conseil municipal, le maire et ses adjoints constituent l'organe exécutif de la commune. Ils sont officiers d'état civil et de police judiciaire.

Relever dans le tableau les principaux rôles des trois assemblées. S'attacher particulièrement à ceux qui ont trait à l'éducation. Avec le montant des impôts locaux, le Conseil municipal doit faire face à de nombreuses dépenses et notamment à la construction et à l'entretien des écoles. Le Conseil général s'occupe entre autres de la construction et de l'entretien des collèges et le Conseil régional est chargé de la construction et de l'entretien des lycées et aide les universités.

► **Activité 2 : mettre en relation deux documents (documents 1 et 2 p. 14)**

La photographie du Conseil régional de la région Centre vient en illustration du tableau (**document 1 p. 14**). Faire situer cette région sur la carte du découpage administratif (**document 1 p. 12**). Elle regroupe 6 départements : Eure-et-Loir, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Indre et Cher. La région Centre compte 77 conseillers régionaux élus. Le Conseil régional se réunit 4 fois par an, vote le budget de la région et décide des grandes politiques régionales. Pour appliquer ces grandes orientations, l'Assemblée régionale délègue à une Commission permanente, qui se réunit une fois par mois, le soin de prendre des décisions sur les nombreux dossiers. Le président du Conseil régional prépare les délibérations et est responsable de leur exécution. Il gère le budget, organise les actions du Conseil régional et dirige les services de la collectivité.

Commenter la photographie, en lien avec l'instruction civique. Le Conseil régional a la forme d'un hémicycle, tout comme les autres assemblées élues de la République française : l'Assemblée nationale et le Sénat.

► **Activité 3 : lire une carte (document 3 p. 15)**

Cette carte présente les logos des régions métropolitaines. Chaque région a son propre logo, pour mettre en valeur son identité. Quatre régions ont récemment modernisé leur logo : le Languedoc-Roussillon, l'Île-de-France, la région Rhône-Alpes et la Bretagne.

Suivre le questionnement du manuel.

À titre d'exemples, on pourra relever que le logo de la Basse-Normandie rappelle l'histoire des Vikings (drakkar) ; le vert et le bleu de la Bretagne font référence à l'Argoat (la terre) et à l'Armor (la mer), sur lesquels est représentée l'hermine du drapeau breton (symbole des ducs de Bretagne) ; les deux mots de la région Rhône-Alpes n'en forment plus qu'un seul pour exprimer l'unité du territoire ; les huit branches de l'étoile de l'Île-de-France représentent les huit départements franciliens ; la feuille de châtaignier du logo du Limousin représente l'arbre dominant de la région ; le beffroi du Nord-Pas-de-Calais représente une architecture typique de la région...

► **Activité 4 : lire un texte (document 4 p. 15)**

On pourra mettre ce texte en rapport avec le **document 1 p. 14** : les conseils élus, les rôles du Conseil régional.

La loi de décentralisation du 2 mars 1982 « relative aux droits et libertés des communes, des départements et des

régions » décentralise l'administration. La région devient une collectivité territoriale. Le rôle du Conseil régional est de prendre les décisions permettant le développement de la région dans de nombreux domaines : aménagement du territoire, développement économique (aide à l'industrie, à l'agriculture, au commerce...), développement de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de la recherche, protection de l'environnement, action culturelle, etc. L'Assemblée régionale est aidée dans ces tâches par un Conseil économique et social, composé de représentants des entreprises, de membres d'associations, d'organisations syndicales et de salariés. C'est aussi la région qui a la charge de la construction, de l'équipement et des dépenses de fonctionnement des lycées.

En savoir plus sur... le découpage du territoire français

Les départements en 1790 (p. 16)

Le 15 janvier 1790, à Paris, l'Assemblée constituante établit la carte des départements français et fixe leur nombre à 83. Le maillage départemental obéit au principe de l'égalité de tous devant la loi. Il s'agit alors d'en finir avec l'enchevêtrement des frontières administratives de l'Ancien Régime. Les 83 départements ont à peu près la même dimension. Le chef-lieu de chacun d'entre eux se situe à une journée de cheval de tous les points du département pour être accessible par tous les habitants. Ce découpage a fait l'objet de nombreuses discussions à la Constituante : certains députés voulaient un découpage géométrique en fonction des méridiens et des parallèles, d'autres comme Mirabeau souhaitaient respecter les limites anciennes des communes ou des pays.

Du Consulat à la III^e République, le département a servi de cadre à une déconcentration du pouvoir de l'État. L'institution du préfet, voulue par Napoléon, en est la clé de voûte. Sous la III^e République, le préfet reste le représentant du pouvoir mais les citoyens élisent le Conseil général.

Paris : à la fois commune et département (p. 16)

La réforme du 31 décembre 1975 a créé sur le territoire de Paris deux collectivités distinctes : la commune de Paris et le département de Paris. Le statut de 1982 a confirmé ces deux spécificités.

La Ville de Paris est divisée en vingt arrondissements administrés par des Conseils d'arrondissement. Le Conseil d'arrondissement est composé pour un tiers de conseillers de Paris élus dans l'arrondissement qui siègent au Conseil de Paris et pour deux tiers de conseillers d'arrondissement qui ne siègent pas au Conseil de Paris. Le maire d'arrondissement (organe exécutif) est élu parmi les conseillers de Paris de l'arrondissement.

Le Conseil de Paris comprend 163 membres. Il est à la fois l'organe délibérant de la commune (Conseil municipal) et du département (Conseil général). Le maire de Paris est l'exécutif à la fois de la commune et du Conseil général.

Pour construire le résumé

Solliciter les élèves pour trouver les mots clés de la leçon. Par exemple : *commune, département, région, collectivités territoriales, décentralisation, découpage administratif*. Mettre en relation chacun de ces mots clés avec les documents présents dans la leçon. Mettre en commun les réponses et écrire ensemble le résumé de cette séquence.

Bibliographie

• Pour les enseignants

- J.-R. Pitte, *La France*, coll. « Fac Géographie », A. Colin, 2005.
- F. Damette et J. Scheibling, *Le Territoire français*, 2^e édition, Hachette Supérieur, 2004.
- D. Noin, *Le Nouvel Espace français*, coll. « Coursus », A. Colin, 2004.
- J.-C. Boyer, *La France des 26 régions*, A. Colin, 2005.
- D. Pumain et Th. Saint-Julien, « La France », *Géographie universelle*, Hachette-Reclus, 1990.

• Pédagogie

- M. Masson, *Vous avez dit Géographies ?*, A. Colin, 1994.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Faire de la géographie*, Belin, 1993.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Cartes et Modèles à l'école*, Reclus, 1987.
- P. Giolitto, *Enseigner la géographie à l'école*, Hachette Éducation, 1992.
- L. Bonnet, *Comment enseigner en cycle 3*, coll. « L'Histoire et la Géographie », Hachette Éducation, 2007.

• Pour les enfants

- D. Mounié, *Mon Premier Tour de France*, L'Atlas des 5-8 ans, Milan, 2004.
- *Mon Atlas de France*, Éditions Mila Boutan, 2006.
- A. Pearcey, *Atlas de France, Livre puzzle*, Éditions Usborne, 2006.
- Tous les numéros du magazine *Géo Ado*.

Ce double statut de Paris entraîne des spécificités. Paris est la seule ville de France où les attributions de police municipale (circulation, tranquillité et salubrité publiques) ne sont pas entièrement exercées par un maire élu, mais par un fonctionnaire de l'État, le Préfet de Police, nommé en Conseil des ministres par le Président de la République.

Dans quel département coule le Var ? (p. 16)

Le département du Var est le seul à porter le nom d'un fleuve qui ne le traverse pas. Avant le rattachement du comté de Nice à la France en 1860, le fleuve Var formait la frontière orientale de la France sur la côte méditerranéenne. Il avait donné son nom au département limitrophe. Après 1860, le département des Alpes-Maritimes a été créé à partir de l'ancien comté de Nice et enlevant du département du Var l'arrondissement de Grasse. Le département des Alpes-Maritimes englobe dans sa presque totalité le fleuve Var, à l'exception d'une brève incursion dans les Alpes-de-Haute-Provence à Entrevaux.

Proposer une activité à partir de ce document. Faire rechercher les départements qui portent un nom de fleuve ou de rivière. Les élèves pourront ainsi se rendre compte, vue la longueur de la liste, que la géographie physique a largement inspiré la toponymie.

Les communes (p. 17)

Les communes françaises sont très nombreuses et très inégales par le nombre de leurs habitants. Certaines ne comptent pas plus de cent habitants, six n'en comptent aucun (cf. « Informations pour l'enseignant » au début de cette leçon), alors que Paris en compte plus de deux millions. Les compétences des communes sont identiques quelle que soit leur taille. Elles ont une vocation générale instituée par la loi du 5 avril 1884 : « Le Conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune. »

La commune d'Y se trouve dans le département de la Somme, en Picardie. Les habitants d'Y se nomment les Ypsiloniens et Ypsiloniennes ou les Yssois et les Yssoises.

Référence aux Instructions officielles

Les espaces français sont des paysages variés : les paysages du territoire français (Métropole et Départements et Collectivités d'Outre-mer) rendent compte d'aménagements et d'usages de l'espace par les sociétés.

Les territoires français dans le monde, la langue française dans le monde.

Compétences

- Localiser sur un planisphère les Départements et les Collectivités d'Outre-mer.
- Découvrir les paysages, les économies et les populations de ces territoires.
- Prendre conscience à un premier niveau de la dépendance de ces territoires par rapport à la Métropole.

Photofiche

Voir photofiche n° 3 p. 46.

Les statuts de la France d'Outre-mer

La France d'Outre-mer, ultime héritage du passé colonial de la France, couvre un ensemble de territoires hétérogènes dispersés dans tous les océans (Atlantique, Pacifique, Indien et Antarctique) et distribués sous tous les climats, de l'équatorial (Guyane) au polaire (Terre Adélie). Mais l'essentiel est représenté par les îles tropicales soumises à l'instabilité de leurs montagnes volcaniques et à la violence des cyclones.

Près de 2,3 millions d'habitants vivent dans les dix Collectivités françaises d'Outre-mer. Ces territoires sont tous marqués par leur histoire coloniale mais n'en demeurent pas moins très divers, par leurs populations et leurs statuts administratifs qui se distinguent par leur évolution constante. On peut distinguer deux grandes tendances :

- les « vieilles colonies », dont l'ancienneté des liens avec la France remonte aux XVII^e et XVIII^e siècles, sont devenues, en 1946, à la demande de leurs élus, des Départements d'Outre-mer (DOM). Ils sont au nombre de quatre (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion), engagés dans l'assimilation avec la Métropole. Ces quatre DOM font partie intégrante de la République française et sont régis par les mêmes lois. Leur cadre juridique est complexe : les DOM sont des régions à un seul département où coexistent un Conseil général et un Conseil régional ;
- les territoires océaniques acquis au XIX^e siècle ont choisi l'autonomie dans la République. Ils sont devenus dans un premier temps des Territoires d'Outre-mer (TOM). Ils disposent de l'autonomie interne, c'est-à-dire d'une Assemblée territoriale élue au suffrage universel, qui élabore les lois. Un Conseil de gouvernement chargé de gérer les finances et les services territoriaux est présidé par un chef de territoire ou un haut commissaire, qui représente l'État français.

Cette répartition en DOM et en TOM a fait naître l'expression commune « DOM-TOM » pour qualifier toutes les terres françaises d'Outre-mer. À partir des années 1970, la multiplication de statuts particuliers a contourné cette classification dualiste (Mayotte en 1976 et Saint-Pierre-et-Miquelon en 1985 deviennent Collectivités territoriales

françaises, la Nouvelle-Calédonie en 1985, la Polynésie française en 2004). En 2003, les évolutions statutaires ont fait disparaître la vieille distinction DOM-TOM. Elles permettent dorénavant une évolution vers des statuts « sur mesure ». La Constitution de l'État français désigne ainsi nominativement chacune des Collectivités territoriales et marque solennellement leur appartenance à la République. Elle redéfinit la classification des Collectivités territoriales et établit deux catégories administratives :

- les Départements et les Régions d'Outre-mer ou DROM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, et Réunion) sont à la fois des régions et des départements français ;
- les Collectivités d'Outre-mer (Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Polynésie française). Depuis le 14 juillet 2007, les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, auparavant des communes de la Guadeloupe, sont devenues des COM. Il faut signaler que le nouveau statut de Mayotte lui permet de se rapprocher du statut de DROM : le pouvoir exécutif du préfet, représentant du gouvernement, est transféré au président du Conseil général. Sa transformation en DROM est prévue pour 2011. Quant à la Polynésie française, elle est désormais un Pays d'Outre-mer au sein de la République. Elle se gouverne librement et démocratiquement et constitue une Collectivité d'Outre-mer dont l'autonomie est garantie par la République et régie par la Constitution.

Deux territoires n'entrent pas dans cette classification et possèdent chacun des particularités :

- la Nouvelle-Calédonie est une Collectivité qui bénéficie d'institutions conçues pour elle seule. Certaines compétences de l'État lui sont transférées, de manière progressive mais irréversible. Un référendum est prévu en 2014 pour décider de son indépendance ou de son maintien au sein de la République ;
- les Terres Australes et Antarctiques françaises (TAAF), qui ont la particularité de ne compter aucune population permanente, comprennent l'île Saint-Paul, l'île Amsterdam, l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, la Terre Adélie et le district tropical des îles Éparses (les petites îles françaises de l'océan Indien : Tromelin, Glorieuses, Juan de Nova,

Bassas da India et Europa). Elles sont considérées comme une entité administrative interne de la France mais dépourvue d'identité juridique. Le siège administratif des TAAF est à Saint-Pierre (Réunion). Contrairement à la France métropolitaine et aux Départements d'Outre-mer, le territoire des TAAF ne fait pas partie de l'Union européenne.

Quelle est la France d'Outre-mer ?

Cette double page a pour objectif de présenter la France du lointain et ses ensembles administratifs (Départements, Régions et Collectivités d'Outre-mer), de les situer sur un planisphère et de s'interroger sur leur économie.

L'exploitation pédagogique des documents en classe

► **Activité 1 : se repérer sur un planisphère (document 1 p. 18)**

Observer le **document 1** et lire la légende. Remarquer qu'il y a deux types de territoires : les Départements d'Outre-mer (les DOM ou DROM) et les Collectivités d'Outre-mer (les COM). Faire situer les DOM et les COM dans chacun des océans (Atlantique, Pacifique, Indien et Antarctique) :

- dans l'océan Atlantique : Saint-Pierre-et-Miquelon, Martinique, Guadeloupe et Guyane ;
- dans l'océan Pacifique : Clipperton, Wallis-et-Futuna, Polynésie française et Nouvelle-Calédonie ;
- dans l'océan Indien : Mayotte, la Réunion et les îles Éparses (qui appartiennent aux TAAF) ;
- dans l'océan Glacial Antarctique : les TAAF (Terres Australes et Antarctiques françaises). Les TAAF regroupent les îles Saint-Paul et Amsterdam, les îles Crozet et Kerguelen. Quelle conclusion peut-on tirer ? La France est présente dans tous les océans.

Les DOM et les COM sont les reliquats de l'Empire colonial français des XVII^e et XVIII^e siècles sur le continent américain, des XIX^e et XX^e siècles en Afrique et en Asie (cf. **document 4 p. 9**). Leur nombre se réduit : dans les années 1970, les Comores (archipel au sud-est de l'Afrique), à l'exception de Mayotte, Djibouti et les Vanuatu sont devenus indépendants.

Amener les élèves à découvrir que la plupart de ces territoires sont des îles. Ils confèrent à la France une importante superficie de ZEE (zone économique exclusive), la deuxième du monde, essentielle pour les ressources halieutiques (animaux aquatiques exploitables pour la pêche) et aussi éventuellement pour les ressources minières sous-marines. La France est la troisième puissance maritime mondiale. (cf. **document 3 p. 7**)

► **Activité 2 : interpréter un texte (document 2 p. 19)**

Lire le texte « Une agriculture en déclin » (**document 2**). Suivre le questionnement du manuel.

Ce qui apparaît tout d'abord, c'est le dualisme de la structure agricole qui oppose agriculture vivrière et agriculture de plantation. Ces anciennes « îles à sucre » (Martinique,

Guadeloupe et Réunion) ont valorisé leurs atouts climatiques pour se spécialiser dans les cultures tropicales destinées aux exportations vers la Métropole. En observant les cartes des DOM (voir rabats), on peut voir que ces cultures de plantation sont situées dans les plaines littorales et sur les versants exposés aux vents des alizés, alors que la côte sous le vent est beaucoup plus sèche.

Le texte fait également apparaître l'étiollement de l'agriculture, aussi bien le secteur vivrier archaïque que le secteur commercial peu compétitif sur un marché mondial surchargé (canne à sucre, bananes, café). Ces productions sont aujourd'hui concurrencées par celles d'autres pays tropicaux (Amérique centrale), où la main-d'œuvre coûte beaucoup moins cher. Cette agriculture dépend étroitement de la Métropole, qui achète les productions à des prix supérieurs aux cours mondiaux.

► **Activité 3 : interpréter des documents (documents 3 et 4 p. 19)**

• **Document 3 p. 19** : Faire situer Saint-François sur la carte de la Guadeloupe à la fin du Dossier. Où se situe cette station balnéaire : sur la côte au vent ou sous le vent ? Pourquoi ? On l'appelle « la station tout sourire ». À 37 km de la capitale, Pointe-à-Pitre, c'est une des trois grandes stations balnéaires de la Guadeloupe. Le territoire de la commune est une zone de faible pluviométrie avec un climat sec tempéré par les alizés. Le petit port de pêche a été doublé d'une marina. On y trouve un casino et l'unique golf de la Guadeloupe. La diversité des paysages en fait un haut lieu touristique.

Avec 1 million de touristes par an qui dépensent un total de 400 millions d'euros, le poids du tourisme dans l'économie guadeloupéenne est important : il représente 10 % du PIB régional, soit autant que la canne à sucre et la banane réunies. Les 693 établissements d'accueil fournissent 6 900 emplois salariés (11 % des salariés guadeloupéens). Le tourisme concerne également 5 000 emplois indirects (transports, services, loisirs).

• **Document 4 p. 19** : La base de lancement de Kourou est le symbole de la puissance scientifique et industrielle de la France et de l'Europe. Le poids du centre de Kourou dans l'économie guyanaise (25 % du PIB et des emplois) traduit bien la forte dépendance extérieure. Depuis 1979, le centre de lancement de Kourou concurrence les lanceurs américains. Ce petit village d'agriculteurs perdu dans la forêt équatoriale est devenu une ville qui a triplé sa population en quelques années (25 000 habitants aujourd'hui) et acquis une notoriété mondiale.

La situation du centre spatial de Kourou près de l'équateur est très favorable pour le lancement des engins spatiaux. Le fait d'être situé sur une côte orientée d'est en ouest, dans le sens de rotation de la Terre, rend possible le choix de toutes les orbites.

Quels sont les rapports entre la Métropole et l'Outre-mer ?

Cette double page a pour but de faire appréhender la fragilité économique des Départements d'Outre-mer, leur

dépendance vis-à-vis de la Métropole, ainsi que les problèmes auxquels ils doivent faire face : une dynamique démographique encore forte, le chômage et les risques naturels.

L'exploitation pédagogique des documents en classe

► **Activité 1 : comprendre un diagramme (document 1 p. 20)**

Suivre le questionnement du manuel. Bien remarquer l'écart entre les importations et les exportations.

Les productions locales ne suffisant pas à satisfaire les besoins, les DOM doivent importer les produits qui leur manquent : 80 % des flux commerciaux se font avec la Métropole. Le déficit des échanges ne cesse de se creuser avec l'augmentation de la consommation. Cette dépendance est renforcée par la spécialisation des exportations sur quelques produits agricoles à faible valeur ajoutée (rhum, canne à sucre, bananes...).

Ces économies ne peuvent continuer à fonctionner que grâce aux transferts financiers publics massifs de la Métropole (1/4 du PIB à la Martinique) : subventions agricoles, emplois publics, protection sociale (à la Réunion, 25 % des ménages bénéficient du RMI).

► **Activité 2 : comprendre un texte (document 2 p. 20)**

Lire le texte et suivre le questionnement du manuel.

Les DOM, excepté la Guyane, sont des terres à risques naturels. Les Antilles et la Réunion sont des îles volcaniques et sont situées sur la trajectoire des cyclones. Demander aux élèves de chercher sur les cartes des DOM à la fin du Dossier les noms des volcans de la Martinique (la montagne Pelée), de la Guadeloupe (la Soufrière) et de la Réunion (le piton de la Fournaise).

Ces îles connaissent des catastrophes naturelles qui peuvent être dévastatrices : destruction de Saint-Pierre (Martinique) par la nuée ardente de la montagne Pelée en 1902, menace d'explosion de la Soufrière en Guadeloupe en 1976-77, éruptions du piton de la Fournaise (Réunion), destruction de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) par un tremblement de terre en 1843, cyclone Hugo à la Guadeloupe en 1989, cyclone Dean sur la Martinique et la Guadeloupe en 2007. Face aux catastrophes, les moyens locaux sont insuffisants. L'aide provient alors de la Métropole, ce qui accroît encore la dépendance, et de l'Union européenne.

► **Activité 3 : analyser une pyramide des âges (document 3 p. 21)**

Observer la pyramide des âges de la Guyane rapportée à celle de la Métropole. Suivre les questions du manuel.

Quand on compare les deux pyramides, on est frappé par la différence de forme : un triangle à base très large pour la Guyane et presque un rectangle qui ne se rétrécit que dans la partie supérieure pour la Métropole. Cela fait apparaître la jeunesse de la population guyanaise : un quart de la population a moins de 10 ans et plus de la moitié de la population (52 %) moins de 25 ans. En Métropole, seulement 34 % de la population ont moins de 25 ans et 13 % moins de 10 ans. En revanche, si en Métropole les plus de 60 ans représentent 20 % de la

population, ils ne sont que 5 % en Guyane.

Les dynamiques démographiques des DOM sont encore très largement influencées par un régime de transition démographique (évolution d'une population passant d'un régime démographique à natalité et mortalité élevées à un régime nouveau où natalité et mortalité sont faibles). Pendant longtemps, l'émigration vers la Métropole a limité la forte croissance démographique. Depuis 1950, la population des DOM a doublé du fait de l'accroissement naturel. En 20 ans, ces régions ont connu une croissance démographique spectaculaire pour atteindre 1,7 million d'habitants. Se référer au **document 4** (les taux de chômage) pour répondre à la **question 10**.

On constate de fortes inégalités dans la répartition spatiale des populations :

- entre intérieur et littoral (à la Réunion, 80 % de la population vit sur une bande littorale de 5 km de large) ;
- entre villes et campagnes (41 % de la population de la Guadeloupe vit à Pointe-à-Pitre).

Se référer aux cartes des Départements d'Outre-mer à la fin du Dossier pour visualiser la concentration des grandes villes et de toutes les activités sur les littoraux.

► **Activité 4 : extraire des informations d'un tableau (document 4 p. 21)**

Observer le tableau. La forte croissance de la population a eu pour effet d'accroître les déséquilibres qui affectent la société : urbanisation galopante à Cayenne (Guyane), Fort-de-France (Martinique), Saint-Denis (la Réunion), chômage élevé et manque de logements.

Faire observer la colonne de la population des moins de 20 ans. Dans les DOM, elle est égale ou supérieure à 30 % de la population, jusqu'à 44,3 % en Guyane, alors qu'elle est inférieure à 25 % en Métropole.

Une des conséquences de l'extrême jeunesse de la population est le chômage : entre 22 et 33 % de la population active, contre 9,7 % en Métropole en 2003.

Que nous apprend ce tableau sur le niveau de vie des habitants des DOM ? On voit que la richesse produite par habitant (PIB) est inférieure de moitié à celle produite en Métropole. Le niveau de vie y est donc beaucoup plus faible. Mais, si on compare ce niveau de vie moyen à celui des pays voisins indépendants comme le Brésil (6 571 € par habitant), Madagascar (912 €) ou Haïti (664 €), les DOM apparaissent comme des « eldorados ».

**En savoir plus sur...
la France d'Outre-mer**

Le créole (p. 22)

La langue créole est le résultat de la rencontre de langues différentes. Il existe plusieurs créoles, mais ce sont toutes des langues mixtes formées aux XVI^e et XVII^e siècles pendant la traite des Noirs organisée par les puissances coloniales de l'époque. La langue créole est née de la rencontre entre les langues africaines parlées par les esclaves déportés dans les « îles à sucre » et le français des colons propriétaires des plantations.

Le créole est parlé dans les Antilles et dans les Mascareignes (groupe d'îles du Sud-Ouest de l'océan Indien, dont la Réunion et l'île Maurice). C'est une langue issue de la tradition orale. Mais c'est aussi une culture, une façon de vivre et un patrimoine évoquant à la fois l'Afrique, l'esclavage, mais aussi la danse, la musique et la cuisine. Chaque année, un Festival Kreol cherche à rapprocher les communautés créoles.

Les Antillais à Paris (p. 22)

L'arrivée et l'installation des Antillais en Métropole date du début des années 1960. La migration vers les marchés du travail explose dans les années 1970. La majeure partie est constituée de jeunes actifs qui s'installent en Île-de-France. Le nombre des immigrants antillais qui s'installent durablement en Métropole a été multiplié par quinze en moins de cinquante ans. Aujourd'hui, un Antillais sur quatre nés aux Antilles vit en Métropole. En 1999, leur effectif (212 000) équivalait presque à la population totale de la Martinique (239 000) ou de la Guadeloupe (229 000) en 1954 ! Les femmes sont majoritaires dans l'immigration antillaise, ce qui a entraîné un développement important des familles. Aujourd'hui, malgré un ralentissement de l'émigration, la communauté antillaise continue d'augmenter grâce aux nombreuses naissances en Métropole. Une nouvelle population se constitue : les « originaires des Antilles ».

Des sportifs antillais (p. 22)

Les sportifs antillais collectionnent les performances dans une multitude de disciplines. En 1968, le sprinter guadeloupéen Roger Bambuck devient recordman du monde du 100 m, l'escrimeuse Laura Flessel est médaillée d'or aux Jeux olympiques d'Atlanta en 1996 et médaillée d'argent aux JO d'Athènes en 2004, Marie-José Pérec est la seule athlète française à être trois fois championne olympique en 1992 aux JO de Barcelone et 2 fois aux JO d'Atlanta. Lilian Thuram et Thierry Henry, sélectionnés en équipe de France de football, sont champions du monde en 1998 et champions d'Europe en 2000.

La Guyane : un espace naturel (p. 23)

La presque totalité du territoire de la Guyane française (95 %) est composée de forêt tropicale humide qui se caractérise par une étonnante biodiversité avec plus de 8 000 plantes, 1 300 essences d'arbres et 300 000 espèces d'insectes. C'est une forêt primitive en équilibre naturel. La recherche scientifique s'intéresse autant à sa structure et à ses dynamiques de fonctionnement, son écologie, la diversité génétique de ses espèces, qu'à la gestion durable de ses ressources car les scientifiques y voient la promesse de nombreuses découvertes pour la biochimie de demain. En mars 2007, le parc amazonien de Guyane a été classé parc naturel national. C'est une zone de près de 3,5 millions d'hectares. Avec le parc voisin de Tumucumaque au

Brésil, ils forment le plus grand espace de forêt tropicale protégée. Il permet à la fois de protéger la biodiversité amazonienne et les activités traditionnelles de subsistance des populations, comme la chasse, la pêche et la cueillette. Il existe aussi actuellement 5 réserves naturelles en Guyane situées au sein du domaine forestier de l'État et localisées dans des zones remarquables par le milieu ou les espèces qui les fréquentent (marais de Kaw, site de ponte des tortues luths à Awala-Yalimapo).

Pour construire le résumé

Solliciter les élèves pour trouver les mots clés de la leçon. Par exemple : *Département d'Outre-mer, Collectivité d'Outre-mer, Métropole, dépendance*. Mettre en relation chacun de ces mots avec les documents présents dans la leçon. Mettre en commun les réponses et écrire ensemble le résumé de cette séquence.

Bibliographie

• Pour les enseignants

- J.-R. Pitte, *La France*, coll. « Fac Géographie », A. Colin, 2005.
- F. Damette et J. Scheibling, *Le Territoire français*, 2^e édition, Hachette Supérieur, 2004.
- D. Noin, *Le Nouvel Espace français*, coll. « Coursus », A. Colin, 2004.
- J.-C. Boyer, *La France des 26 régions*, A. Colin, 2005.
- D. Pumain et Th. Saint-Julien, « La France », *Géographie universelle*, Hachette-Reclus, 1990.

• Pédagogie

- M. Masson, *Vous avez dit Géographies ?*, A. Colin, 1994.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Faire de la géographie*, Belin, 1993.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Cartes et Modèles à l'école*, Reclus, 1987.
- P. Giolitto, *Enseigner la géographie à l'école*, Hachette Éducation, 1992.
- L. Bonnet, *Comment enseigner en cycle 3*, coll. « L'Histoire et la Géographie », Hachette Éducation, 2007.

• Pour les enfants

- D. Mounié, *Mon Premier Tour de France*, L'Atlas des 5-8 ans, Milan, 2004.
- *Mon Atlas de France*, Éditions Mila Boutan, 2006.
- A. Pearcey, *Atlas de France, Livre puzzle*, Éditions Usborne, 2006.
- Tous les numéros du magazine *Géo Ado*.

Référence aux Instructions officielles

Le programme de géographie a pour objectifs de décrire et de comprendre comment les hommes vivent et aménagent leurs territoires. Les sujets étudiés se situent en premier lieu à l'échelle locale et nationale ; ils visent à identifier et connaître les principales caractéristiques de la géographie de la France dans un cadre européen et mondial.

- Des réalités géographiques locales à la région où vivent les élèves : les paysages de village, de ville ou de quartier.
- Les principales villes en France et en Europe.

Compétences

- Étudier un espace urbain.
- Comprendre le fonctionnement urbain.
- Savoir lire un plan de ville.
- Rechercher et confronter différents types de documents (cartes, photographies, textes...).

L'exploitation pédagogique en classe

Les élèves appréhendent difficilement le phénomène urbain. L'immense majorité vit en ville mais la représentation qu'ils en ont est très subjective, liée à leur milieu de vie, à leurs activités et à leurs centres d'intérêt. Ils en ont une vue déformée et fragmentaire. Ils ne saisissent pas l'articulation entre les différents ensembles.

Traditionnellement, on commençait l'étude d'une ville par son site et sa situation d'origine (site de défense, point de rupture de charge...). On s'intéressait ensuite à l'évolution de la ville avec ses étapes de croissance. Mais l'étude géographique a changé. Le développement actuel de la ville n'a, la plupart du temps, plus rien à voir avec les conditions qui lui ont donné naissance. Nous étudions donc aujourd'hui la ville différemment, en s'attachant d'abord à l'espace urbain dans son ensemble. L'espace urbain est une notion fondamentale à faire appréhender par les élèves. Bien faire repérer les différents quartiers et les zones de la ville qui se différencient par leur plan et le type de maisons (la morphologie urbaine), l'âge des constructions, la conception d'aménagement. Ceci permet d'introduire la notion d'urbanisme, les diverses fonctions et la composition sociale des quartiers. On distingue ainsi le centre historique du quartier des affaires et des banlieues aux visages multiples (pavillons, barres, tours...).

Mettre l'accent sur l'étude des périphéries et sur la façon dont la ville organise son territoire. Distinguer les faubourgs de la banlieue proche et lointaine. Distinguer également les fonctions de ces périphéries : zones résidentielles, zones actives, zones industrielles et entrées de ville. Enfin, s'intéresser aux problèmes urbains : approvisionnement, évacuation des déchets, gestion de l'eau... Ces problématiques environnementales sont à traiter dans la perspective de l'éducation au développement durable.

Certains géographes mettent l'accent sur la logique interne de l'espace urbain en partant de sa structure. La répartition des

différents quartiers répond à une logique que l'on retrouve dans la plupart des villes (modèle centre/périphérie, distance au centre, extension le long des axes de communication...).

► Activité 1 : « Je présente la ville de Lyon »

Commencer par faire situer la ville de Lyon sur la carte de France : elle est la deuxième plus grande ville française après Paris et se situe sur l'axe majeur français et européen de la vallée du Rhône, à la confluence de la Saône et du Rhône.

Faire appréhender sa situation remarquable de carrefour. Au sud de Lyon, l'axe majeur se compose d'une grande variété de moyens de transport : aménagement du Rhône, lignes ferroviaires, TGV, route (RN7) doublée par l'autoroute A7 la plus fréquentée de France, l'aéroport de Satolas, enfin l'oléoduc Lavéra-Karlsruhe. Lyon est au départ d'un faisceau d'autoroutes alpines débouchant sur la Suisse et l'Italie du Nord (tunnels du mont Blanc et du Fréjus). Cette superposition de réseaux fait la valeur du carrefour lyonnais (voir le **document 5 p. 55**).

Resituer Lyon dans le contexte historique. Au 1^{er} siècle avant Jésus-Christ, à l'époque romaine, Lyon (Lugdunum) était la capitale des trois Gaules. À partir des XII^e-XIII^e siècles, la prospérité de Lyon ne cesse de croître. Au XV^e siècle, les foires annuelles en font une cité européenne. Dès le XVI^e siècle, se développent le travail de la soie introduite par les Italiens, l'imprimerie introduite par les Allemands et la banque. Au XIX^e siècle, Lyon devient une cité industrielle et une grande place bancaire. Au XX^e siècle, Lyon acquiert une dimension européenne par le développement des transports et la création en 1960 du quartier d'affaires de la Part-Dieu. Aujourd'hui, Lyon est, après Paris, le deuxième pôle d'activités tertiaires.

Analyser ensuite les étapes de croissance de la ville. À partir des sites romains et médiévaux de la colline de Fourvière et de la Croix-Rousse au nord, la ville s'est étendue progressivement aux XVII^e et XVIII^e siècles sur toute la zone basse entourant la Presqu'île. La révolution industrielle du XIX^e siècle a constitué une vaste banlieue industrielle-urbaine ouvrière vers le sud (couloirs de la chimie de Saint-Genis-Laval, Pierre-Bénite, Saint-Fons, Feyzin)

et vers l'est (Villeurbanne, Vénissieux). À partir des années 1970, de vastes opérations de réorganisation et de modernisation sont engagées (rues piétonnes, métro) et se traduisent par la création d'un quartier des affaires à la Part-Dieu et d'un technopôle international de la santé.

► **Activité 2 : « Je décris les différents quartiers »**

L'étude de ces trois photographies va permettre aux élèves de visualiser les différents quartiers d'une grande ville : le centre-ville historique, le quartier moderne des affaires et les paysages de la banlieue.

- La Presqu'île est le résultat d'une longue évolution depuis l'Antiquité romaine. Située au pied de la colline de la Croix-Rousse, elle s'étend sur 4,5 km de long et 700 m de large. Les petites rues et les traboules moyen-âgeuses contrastent avec les grandes avenues de l'époque de Napoléon III. La Presqu'île est le centre historique de Lyon avec ses nombreux monuments. C'est aussi un quartier très commerçant (rue de la République, l'un des axes piétonniers les plus longs d'Europe). La photographie permet d'observer la place Bellecour, l'une des plus vastes d'Europe (310 m par 200 m), dominée par une statue en bronze de Louis XIV. Par les activités qu'elle concentre (commerces, cafés, banques, poste centrale de la ville) et sa situation, la place Bellecour est le cœur de la ville.

- Le quartier de la Part-Dieu se caractérise par la tour du Crédit Lyonnais (« le Crayon »), haute de 142 m, cylindrique et surmontée d'une pyramide, et devenue un symbole de la ville. Le quartier de la Part-Dieu a été aménagé dans les années 1960. On y trouve des édifices publics (l'Hôtel de la Communauté urbaine de Lyon), un centre commercial, des bureaux, des hôtels, des équipements culturels (l'Auditorium, la Bibliothèque municipale) et la gare TGV.

- Vénissieux fait partie de la banlieue de Lyon. On observe deux types d'urbanisme : au premier plan, des maisons d'un étage, toutes à peu près identiques, agrémentées de verdure et, en arrière, deux grandes tours qui dépassent les dix étages et un immeuble en forme de barre. Ce type d'urbanisme correspond à une période d'accroissement très rapide de la population : d'un peu plus de 20 000 habitants dans les années 1950, la population de Vénissieux est passée à plus de 75 000 dans les années 1970. La cité des Minguettes, composée de grands ensembles, est symbolique d'une forme d'urbanisation encouragée des années 1960 qui a donné, une vingtaine d'années plus tard, des quartiers défavorisés (émeutes de 1981). Dès les années 1980, d'importants programmes de rénovation urbaine l'ont transformée.

Ces trois photographies montrent qu'une ville présente plusieurs visages, notamment une opposition entre des quartiers cossus et des quartiers défavorisés, donc une différenciation qui s'appuie sur le contenu social. Mais la différence entre les quartiers réside aussi dans les fonctions : fonctions multiples du centre (administrative, commerçante, culturelle, d'habitation), quartier des affaires voué aux bureaux et fonction résidentielle de la banlieue. Enfin, ces documents présentent les composantes de toute ville européenne : un vieux centre historique, un quartier des affaires et une banlieue plus ou moins grande qui font qu'on parle d'agglomération et non plus seulement de ville.

► **Activité 3 : « J'étudie la grande ville de ma région »**

Demander aux élèves de se renseigner sur la grande ville de leur région : chiffres de population, évolution dans le temps, situation, plan, photographies, historique, étapes de croissance... Les élèves peuvent trouver ces informations sur Internet, à la BCD, dans des guides touristiques...

L'intérêt de travailler sur la capitale régionale est d'être confronté à une grande ville qui présente nécessairement plusieurs quartiers, donc plusieurs visages. Les élèves travaillent à partir de différents types de documents (cartes, plans, photographies, textes historiques, brochures touristiques...) et confrontent les informations tirées de ces diverses sources. Il leur est demandé de présenter la grande ville choisie à travers une affiche ou un exposé succinct (double page). Dans les deux cas, le but est la structuration de la présentation. Les élèves doivent suivre le modèle de la double page. Ils doivent commencer par situer la ville dans le contexte national, voire européen. Puis ils décrivent son histoire et éventuellement les quartiers nés au cours des différentes périodes historiques et donc identifiables. Le plan est la prochaine étape : on y voit le maillage des rues, souvent plus dense dans le centre historique qu'en périphérie, les grandes avenues qui structurent l'espace, les grands axes de communication... Les différents quartiers de la ville sont identifiés. Il ne reste plus qu'à présenter chaque quartier avec des photographies.

Bibliographie

• **Pour les enseignants**

- J.-R. Pitte, *La France*, coll. « Fac Géographie », A. Colin, 2005.
- F. Damette et J. Scheibling, *Le Territoire français*, 2^e édition, Hachette Supérieur, 2004.
- D. Noin, *Le Nouvel Espace français*, coll. « Coursus », A. Colin, 2004.
- J.-C. Boyer, *La France des 26 régions*, A. Colin, 2005.
- D. Pumain et Th. Saint-Julien, « La France », *Géographie universelle*, Hachette-Reclus, 1990.

• **Pédagogie**

- M. Masson, *Vous avez dit Géographies ?*, A. Colin, 1994.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Faire de la géographie*, Belin, 1993.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Cartes et Modèles à l'école*, Reclus, 1987.
- P. Giolitto, *Enseigner la géographie à l'école*, Hachette Éducation, 1992.
- L. Bonnet, *Comment enseigner en cycle 3*, coll. « L'Histoire et la Géographie », Hachette Éducation, 2007.

• **Pour les enfants**

- D. Mounié, *Mon Premier Tour de France, L'Atlas des 5-8 ans*, Milan, 2004.
- *Mon Atlas de France*, Éditions Mila Boutan, 2006.
- A. Pearcey, *Atlas de France, Livre puzzle*, Éditions Usborne, 2006.
- Tous les numéros du magazine *Géo Ado*.

Référence aux Instructions officielles

Le programme de géographie a pour objectifs de décrire et de comprendre comment les hommes vivent et aménagent leurs territoires : la répartition de la population sur le territoire national (étude de carte).

Compétences

- Observer les pleins et les vides du territoire français.
- Connaître l'évolution de la population.
- Appréhender la société française actuelle.

Photofiche

Voir photofiche n° 4 p. 49.

La France : un pays peu peuplé

La France, avec 108 hab./km², est l'un des pays les moins densément peuplés d'Europe (200 en Italie, 240 en Grande-Bretagne, 250 en Allemagne, 330 en Belgique, 360 aux Pays-Bas). Sa densité est relativement faible pour un pays européen. Seule la région Nord-Pas-de-Calais supporte la comparaison avec les fortes densités observées dans le « cœur de l'Europe », des Midlands à la plaine du Pô en passant par les régions rhénanes. On éprouve une impression d'entassement seulement dans la région parisienne, la région lyonnaise, le Nord et la Côte d'Azur. Partout ailleurs, même dans les régions urbanisées, l'espace est occupé de manière lâche. Alors qu'au siècle dernier, la population était encore diffuse sur le territoire, elle est désormais concentrée sur des espaces restreints. Les fortes densités se localisent le long des grands axes fluviaux, sur les littoraux, dans les zones de piémont, dans les anciennes régions industrielles et autour des principales villes. En dehors des concentrations urbaines, le peuplement est plutôt clairsemé. De plus, une large bande de très faible densité traverse le pays (« la diagonale du vide ») des Ardennes aux Pyrénées, en passant par l'est du Bassin parisien et une bonne partie du Massif central. Si un dixième de la population occupe 60 % de la superficie de la France, 40 % se regroupent sur 10 % du territoire.

Cette population relativement faible compte tenu de l'étendue du territoire est à mettre en rapport avec les singularités de la transition démographique française. À l'époque de Louis XIV, la France comptait 20 millions d'habitants, était le 1^{er} pays d'Europe par sa population et le 4^e du monde derrière la Chine, l'Inde et le Japon. Ce qui fait la singularité de la France, c'est que sa mortalité et sa natalité ont baissé en même temps, sans l'habituelle phase de décrochage où la natalité reste très élevée alors que la mortalité chute. En effet, dès le XVIII^e siècle, les Français ont commencé à restreindre le nombre des naissances. Actuellement, la population comprise entre 20 et 64 ans demeure stabilisée depuis la Seconde Guerre mondiale autour de 58 %. Mais les moins de 20 ans sont passés de 30 à 26 % et les plus de 65 ans de 11 à 16 %, chif-

fre qui ne fera que s'accroître dans les années à venir, compte tenu de la pyramide des âges (voir **document 1 p. 28**).

La répartition de la population française sur le territoire est le résultat de deux facteurs :

- la permanence de deux millénaires d'organisation de l'espace par une société rurale ;
- une mobilité qui s'est accélérée sous les influences conjuguées de l'exode rural et de l'urbanisation.

La répartition actuelle traduit la diversité de ce processus. Avant la première révolution industrielle, la population était répartie de façon à peu près homogène sur l'ensemble du territoire. La croissance démographique enregistrée à partir du XVIII^e siècle a entraîné une pression démographique sur les campagnes. Dans le même temps, les débuts de la révolution industrielle ont créé d'autres possibilités d'emploi que l'agriculture. Il s'en est suivi ce qu'on appelle « l'exode rural », un transfert de population des campagnes vers les villes et du travail agricole vers le travail industriel. Cependant, le passage d'une société agraire à une société urbaine a été tardif en France par rapport à d'autres pays européens. Jusqu'au milieu du XX^e siècle, la dépopulation rurale est engagée et quelques régions comme les Alpes du Sud, la Haute-Provence, les Cévennes, les Pyrénées ariégeoises et la Corse connaissent une véritable hémorragie entraînant la désertification de ces régions. Une nouvelle rupture se produit dans les années 1950 : le baby-boom met fin au déclin démographique et le clivage est fort entre la société rurale et la société urbaine, avec des rapports ville/campagne particuliers. Puis, c'est l'entassement de la population autour des pôles urbains et le long des grands axes de circulation.

Depuis un demi-siècle, la population française est devenue très mobile sur l'ensemble du territoire mais on repère des constantes dans les flux de migrations : quelques régions attirent et d'autres semblent repousser les populations. Le marché du travail est très souvent à l'origine de ces migrations. On constate deux phénomènes qui se rencontrent également dans d'autres pays, notamment aux États-Unis : l'attraction pour le Midi et le soleil (héliotropisme) et l'at-

tirance pour la mer et les littoraux (haliotropisme). Ainsi, les communes côtières représentent moins de 5 % du territoire mais regroupent plus de 10 % de la population. Actuellement, citadins et « périurbains » représentent environ 52 millions de personnes, soit près de 90 % de la population. La France métropolitaine du début du XXI^e siècle est devenue très urbanisée.

Où vit la population française ?

Cette première double page a pour but de faire prendre conscience des inégalités de répartition de la population en France et d'aborder à un premier niveau la notion de densité de population.

L'exploitation pédagogique des documents en classe

► **Activité 1 : lire une carte thématique (document 1 p. 26)**

Observer la carte des densités de population en France (**document 1**) et suivre le questionnement du manuel. Les couleurs varient du jaune au rouge. Les couleurs les plus claires correspondent aux zones où la densité est faible : il y a peu de gens. Ce sont des régions vides. Les couleurs les plus foncées correspondent aux zones où la densité est élevée : il y a beaucoup de gens qui s'entassent sur l'espace. Ce sont des zones pleines. Ainsi apparaissent au premier coup d'œil des pleins et des vides.

Comment se répartit la population française ? Quels sont les principaux déséquilibres qui marquent le peuplement de l'espace français ? La carte de la répartition de la population révèle des structures fondamentales d'organisation du territoire français :

- l'hypertrophie parisienne. La disproportion entre Paris et la province atteint une ampleur unique en Europe. Paris est huit fois plus peuplée que Lyon. L'Île-de-France regroupe 19 % de la population sur 2,2 % du territoire. Sa densité de population excède largement celle des autres régions françaises (près de 21 000 hab./km² à Paris) ;
- à la périphérie du territoire, on observe une couronne irrégulière de densités relativement élevées, notamment sur les littoraux du Nord et de la Méditerranée et le long des frontières continentales. Les densités sont importantes dans les vallées des grands fleuves. Ce sont des couloirs de peuplement : vallées du Rhône, de la Garonne, de la Loire et de la Seine ;
- une « diagonale du vide » entre la région parisienne et les périphéries. Cet espace largement dépeuplé prend appui sur les bordures du Bassin parisien et du Massif central. C'est un ensemble de départements à très faible densité ;
- un peuplement dissymétrique. Plus de 60 % des Français résident dans la partie la plus anciennement et massivement industrialisée du pays, à l'est d'une ligne Le Havre-Marseille. Les tentatives de rééquilibrage par l'aménagement du territoire n'ont guère modifié les choses.

À l'échelle du territoire national, on note une tendance à la concentration : plus de 40 % de la population se concen-

trent sur 1 % du pays, tandis que 10 % des Français occupent les deux tiers les moins peuplés.

À partir de l'observation de la carte, on abordera la notion de densité de population. La densité de population n'est qu'une moyenne mais elle permet de mesurer l'importance de l'occupation humaine d'un territoire. Donner une définition simple : « le nombre d'habitants au km² » ou « le nombre d'habitants dans un espace carré de 1 km de côté ».

► **Activité 2 : mettre en relation plusieurs documents (documents 1, 2 et 3 pp. 26 et 27)**

Mettre en relation les photos des **documents 2** (le centre de Marseille) et **3** (un paysage de la Creuse) avec la carte des densités (**document 1 p. 26**). Suivre le questionnement du manuel.

Faire comparer les deux paysages. Le **document 2** montre un paysage urbain, une rue du centre de Marseille, où il y a une concentration de la population, un habitat serré et dense, la seule ouverture étant la rue. On y observe la densité de la circulation ainsi que l'encombrement de la chaussée et des trottoirs.

À l'opposé, le **document 3** montre un paysage rural. La présence humaine est faible sur ce territoire couvert de champs, de pâtures et de bois. On aperçoit seulement deux habitations.

Situer ces deux paysages sur le **document 1 p. 26** pour faire apparaître deux visages de la France : une zone à forte densité et une zone vide. Ces deux paysages illustrent bien les inégalités de répartition de la population et l'inégalité des densités. Les trois quarts des Français vivent sur 16 % du territoire. On observe d'une part une concentration de population qui n'a jamais été aussi forte et d'autre part une France du vide qui progresse.

Comment la population française évolue-t-elle ?

Cette double page a pour objectif de faire prendre conscience de l'évolution de la population française, de son vieillissement et des flux migratoires. Elle a pour but d'illustrer l'évolution de notre société.

L'exploitation pédagogique des documents en classe

► **Activité 1 : lire une pyramide des âges (document 1 p. 28)**

Faire observer la pyramide des âges de la France (**document 1**) et suivre le questionnement du manuel.

La pyramide des âges est un double histogramme qui présente les effectifs des deux sexes dans les classes d'âge de la population d'un territoire, avec les personnes les plus âgées en haut. La pyramide nous donne la composition par âge de la population.

Faire remarquer que les années de naissance sont ordonnées verticalement : les années les plus récentes (2003) sont en bas de la pyramide et les plus anciennes en haut (1903). Pour faciliter la compréhension de cette pyramide

des âges, on a indiqué les âges correspondants dans une colonne centrale et on a colorié les tranches d'âge. Le nombre de personnes (effectif de la classe d'âge) est en abscisses, avec les femmes d'un côté et les hommes de l'autre.

Faire analyser la pyramide. La partie la plus large correspond aux adultes. La base (enfants, adolescents, jeunes adultes) est rétrécie par rapport à la part des adultes (indice de non-renouvellement des générations). La partie la plus haute se scinde en deux : elle reste très large jusqu'à 75 ans (jeunes retraités), puis diminue tout en restant encore large jusqu'à 80 ans, ce qui correspond à l'allongement de la durée de vie.

Faire remarquer l'impact des faits sociaux et historiques sur la pyramide : les creux dus aux deux guerres mondiales et le baby-boom de l'après-guerre.

► **Activité 2 : lire des courbes sur un graphique (document 2 p. 28)**

Ce graphique représente l'évolution des taux de natalité et de mortalité en France métropolitaine depuis 1900. Suivre le questionnement du manuel pour analyser les courbes. Faire observer la descente d'ensemble de la courbe du taux de natalité (on passe de plus de 20 enfants pour 1 000 habitants à 13 ou 14) et ses irrégularités : deux grands creux correspondent aux deux guerres mondiales (mettre en rapport avec la pyramide des âges) et une remontée spectaculaire après la Seconde Guerre mondiale (le baby-boom). Le taux de natalité baisse ensuite régulièrement, particulièrement dans les années 1970, avant d'opérer une légère remontée à partir des années 1990. Observer également la descente de la courbe du taux de mortalité avec à nouveau deux grands pics correspondant aux deux guerres et une chute significative après la fin de la Seconde Guerre mondiale, due aux progrès de la médecine.

Observer ensuite l'écart entre les deux courbes. Cet écart correspond à l'accroissement naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès). Les périodes pendant lesquelles l'accroissement naturel est négatif (le nombre de décès est supérieur à celui des naissances) sont signalées en jaune dans le graphique. L'accroissement naturel est négatif dans les années 1900. Il connaît ensuite un déficit énorme durant la Première Guerre mondiale, pendant laquelle des milliers de jeunes hommes en âge de procréer vont mourir, puis un autre déficit moindre durant la Seconde Guerre mondiale. Le taux d'accroissement naturel, resté très faible jusqu'au milieu du siècle avec des déficits, s'accroît dans les années 1950-1960 (effets conjugués du baby-boom et de l'amélioration de l'espérance de vie) pour diminuer ensuite avec une légère reprise depuis les années 2000. Mais il reste très faible, ce qui a pour conséquence un vieillissement de la population.

► **Activité 3 : comparer des documents (documents 1, 2 et 3 p. 28)**

Comparer le **document 3** (texte « La démographie des Départements d'Outre-mer ») avec les deux précédents. On se reportera aussi à la pyramide des âges de la Guyane (**document 3 p. 21**). Dans les DOM-COM, la situation démographique est totalement différente de celle de la Métropole avec un fort accroissement naturel (le nombre

de naissances est nettement supérieur au nombre de décès). L'explosion démographique est due aux progrès médicaux et sanitaires, à l'amélioration du niveau de vie (forte baisse de la mortalité) et au grand nombre de jeunes en âge d'avoir des enfants (forte natalité).

► **Activité 4 : mettre en relation deux documents (documents 4 et 6 p. 29)**

Les **documents 4 et 6** nous renseignent sur l'évolution de la société française depuis les 30 dernières années. Le tableau nous permet de comparer les données. Pour en faciliter la compréhension, on peut le visualiser sous forme de graphiques. On peut en faire une lecture verticale et, pour chaque période, construire un histogramme en bâtons et comparer les situations en 1975, 1985 et 2003. On peut aussi en faire une lecture horizontale, par secteur, et traduire les chiffres sous forme de courbe afin d'observer ce qui décroît et ce qui croît. Cette visualisation permettra de mieux analyser les données. Se reporter à la photofiche à la fin de ce guide pour la construction de ces graphiques.

Le tableau nous présente les évolutions depuis 1975. On remarque que la population active a augmenté, ce qui coïncide avec l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. En 2003, près d'une femme sur deux est active. Faire analyser l'évolution de chaque secteur d'activités :

- le nombre d'agriculteurs a diminué rapidement. Le monde agricole a perdu plus de la moitié de ses effectifs en moins de 30 ans et ne représente plus que 4,4 % de la population active en 2003. Trois agriculteurs sur quatre ont disparu depuis 1950. Le métier a changé avec la diffusion de machines, l'orientation de la production vers la vente et les meilleurs rendements. Les agriculteurs ne sont plus aujourd'hui des paysans : ils sont de véritables chefs d'entreprise ;
- la population ouvrière a augmenté jusqu'aux années 1970. Elle était majoritairement constituée d'ouvriers non qualifiés en raison du développement du travail à la chaîne. À partir de 1970, avec la crise industrielle et la robotisation des usines, le nombre d'ouvriers non qualifiés a diminué. Ils représentent moins d'un quart de la population active en 2003. Depuis 1993, les employés les ont dépassés en nombre ;
- avec l'essor des services, les employés de bureau et de commerce, les cadres, les ingénieurs, les professions libérales et les fonctionnaires ont connu une augmentation constante de leurs effectifs. Actuellement, près des trois quarts de la population active travaillent dans les services. Mettre en relation ces informations avec le texte « Le niveau de vie des Français » (**document 6 p. 29**). Le niveau de vie d'ensemble augmente, alors qu'une part de plus en plus importante de la population est exclue de cette richesse.

► **Activité 5 : extraire des informations d'un texte (document 5 p. 29)**

Lire le texte « Les immigrés en France ». Suivre le questionnement du manuel.

Depuis 1975, la part des immigrés dans la population est restée stable (7,4 %), mais l'immigration a beaucoup changé : les entrées pour motif familial ont augmenté, la population immigrée s'est féminisée et les immigrés pro-

viennent de pays de plus en plus lointains. La situation des immigrés en France a connu une amélioration depuis le début des années 1980, notamment en termes d'éducation (si les immigrés possèdent aujourd'hui encore moins de diplômes que la moyenne, les écarts tendent à se réduire) et de catégorie d'emploi. Ils restent toutefois deux fois plus vulnérables au chômage et continuent à faire partie des plus défavorisés, selon une étude de l'INSEE.

En savoir plus sur... la population française

Les vacances des Français (p. 30)

Chaque année, en été, 66 % des Français partent en vacances. Ils se rendent essentiellement en France (89,2 % des séjours) : 56,9 % d'entre eux sont hébergés dans la famille ou vont dans leur résidence secondaire. La mer est leur destination préférée et représente 37 % des séjours. Viennent ensuite dans l'ordre la campagne, la montagne, puis la ville et enfin les circuits. Seul un Français sur quatre associe plusieurs types de séjours. Pour ceux qui partent à l'étranger, l'Europe est leur principale destination. Insister sur le fait que partir en vacances est un privilège : de nombreux enfants ne connaissent pas cette chance.

Les bébés français en tête de l'Europe (p. 30)

Sa politique nataliste (quotient familial, allocations familiales, etc.) et son environnement culturel favorable font de la France un des seuls pays de l'Europe où le taux de natalité progresse. La France est ainsi devenue depuis quelques années un des pays européens les plus féconds. Le taux de natalité est actuellement de 1,98 enfant par femme. La descendance finale, c'est-à-dire le nombre d'enfants moyen d'une génération de femmes à la fin de sa période de fécondité, est stabilisée à 2,1, un niveau qui permet le renouvellement de la population. Si la population française continue cette évolution, elle devrait atteindre 75 millions d'habitants à l'horizon 2050, alors que la population britannique stagnerait, que l'Allemagne perdrait 11 millions d'habitants et l'Italie 14,5 millions. Grâce à ce dynamisme, la France comptait déjà pour près de 10 % de la croissance démographique européenne en 2003.

L'aide alimentaire (p. 30)

L'aide alimentaire est une réalité en France. Plus de 2 millions de personnes recourent à l'aide alimentaire de façon passagère ou plus durable. Parmi ces personnes, on compte des personnes âgées, des travailleurs pauvres, des sans-abri, des handicapés, des femmes seules avec des enfants souvent en bas âge et aussi des jeunes. Depuis une dizaine d'années, on note un fort développement de l'offre d'aide alimentaire en France distribuée par les grandes associations humanitaires (Banque alimentaire, Restos du cœur, Secours populaire français, Croix-Rouge).

La fécondité de l'Outre-mer (p. 31)

Si les indices de fécondité, traditionnellement élevés, connaissent une chute régulière depuis les années 1970 (taux de fécondité en 1965 : 6,7 enfants par femme à la Réunion, 5,7 aux Antilles) pour arriver par exemple à 2,45 enfants par femme en Martinique, ils demeurent nettement supérieurs à la moyenne métropolitaine d'autant plus que les femmes en âge d'avoir des enfants sont nombreuses. Il est important de rappeler que le taux de natalité de la France, unique en Europe, comporte dans son calcul celui des DOM.

Pour construire le résumé

Solliciter les élèves pour trouver les mots clés de la leçon. Par exemple : *densité de population, accroissement naturel, immigration*. Mettre en relation chacun de ces mots avec les documents présents dans la leçon. Mettre en commun les réponses et écrire ensemble le résumé de cette séquence.

Bibliographie

• Pour les enseignants

- J.-R. Pitte, *La France*, coll. « Fac Géographie », A. Colin, 2005.
- F. Damette et J. Scheibling, *Le Territoire français*, 2^e édition, Hachette Supérieur, 2004.
- D. Noin, *Le Nouvel Espace français*, coll. « Coursus », A. Colin, 2004.
- J.-C. Boyer, *La France des 26 régions*, A. Colin, 2005.
- D. Pumain et Th. Saint-Julien, « La France », *Géographie universelle*, Hachette-Reclus, 1990.

• Pédagogie

- M. Masson, *Vous avez dit Géographies ?*, A. Colin, 1994.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Faire de la géographie*, Belin, 1993.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Cartes et Modèles à l'école*, Reclus, 1987.
- P. Giolitto, *Enseigner la géographie à l'école*, Hachette Éducation, 1992.
- L. Bonnet, *Comment enseigner en cycle 3*, coll. « L'Histoire et la Géographie », Hachette Éducation, 2007.

• Pour les enfants

- D. Mounié, *Mon Premier Tour de France, L'Atlas des 5-8 ans*, Milan, 2004.
- *Mon Atlas de France*, Éditions Mila Boutan, 2006.
- A. Pearcey, *Atlas de France, Livre puzzle*, Éditions Usborne, 2006.
- Tous les numéros du magazine *Géo Ado*.

Référence aux Instructions officielles

Le programme de géographie a pour objectifs de décrire et de comprendre comment les hommes vivent et aménagent leurs territoires. Les sujets étudiés se situent en premier lieu à l'échelle locale et nationale ; ils visent à identifier et à connaître les principales caractéristiques de la géographie en France dans un contexte européen et mondial : la localisation des principales villes en France (étude de carte).

Compétences

- Appréhender la notion de réseau hiérarchisé.
- Connaître la trame urbaine française.
- Analyser les réseaux urbains régionaux.

Photofiche

Voir photofiche n° 5 p. 52.

La trame urbaine française

Les agglomérations et les zones périurbaines constituent désormais le lieu de résidence de 89 % de la population et le lieu de travail de 93 % des actifs ayant un emploi dans la France métropolitaine. Les villes jouent un rôle essentiel dans l'économie du pays et dans l'organisation de l'espace. Les 1 900 villes (en France, le seuil est de 2 000 habitants agglomérés mais la ville se définit aussi par le critère de multifonctionnalité) identifiées lors du dernier recensement ne sont pas des entités isolées mais constituent, toutes ensemble, le système urbain de la France. Le maillage urbain français est largement hérité du passé. Il s'est mis en place à partir de la trame gallo-romaine, par retouches successives, avec la création de villes-marchés et de ports au Moyen Âge, la création de chefs-lieux de départements au XVIII^e siècle, puis de villes industrielles au XIX^e siècle, essentiellement dans le Nord et l'Est. Le grand mouvement d'urbanisation de la seconde moitié du XX^e siècle n'a pas remis en cause ce maillage et n'a que peu modifié la hiérarchisation.

Le trait le plus remarquable du système urbain français est d'avoir une ville de très grande taille à son sommet. L'agglomération parisienne, qui avait déjà 6 millions d'habitants en 1936, en compte aujourd'hui 10 millions, et même 11 millions pour son aire urbaine (l'agglomération + la zone périurbaine), soit le sixième de la population française. L'originalité de la capitale française en Europe est son rôle éminent et la faiblesse des grandes villes. Paris est une métropole mondiale. Le système urbain français se présente donc comme un système pyramidal avec une tête très développée (système macrocéphale), en opposition complète avec le système allemand par exemple. Alors que les métropoles françaises fonctionnent comme des relais de Paris, les huit métropoles allemandes forment un réseau où chaque élément assume des fonctions nationales et internationales. Le système britannique est lui aussi pyramidal, avec Londres à sa tête, mais l'écart entre la capitale et les grandes villes est moins prononcé qu'en

France. Ainsi, l'autre trait remarquable du système urbain français, c'est l'écart important qui sépare Paris des grandes villes qui la suivent : Lyon, deuxième aire urbaine, est 7 fois moins grosse et Toulouse, cinquième aire urbaine, 12 fois moins peuplée que la capitale.

En général, à l'exception de Paris, toutes les grandes villes de plus de 300 000 habitants sont situées en périphérie du territoire, c'est-à-dire dans les régions littorales ou proches des frontières. Autour de Paris, la taille des villes dépend dans une large mesure de leur distance à la capitale : elles sont d'autant plus importantes qu'elles en sont éloignées. On peut en distinguer trois séries sur des orbites de plus en plus éloignées :

- la première, à 40-50 km, est formée de villes satellites dans la dépendance parisienne (Creil, Fontainebleau, Meaux...);
- la deuxième, à 100 km, est formée de villes plus importantes (Beauvais, Orléans, Chartres...);
- la troisième, entre 120 et 200 km, est formée de villes plus grosses et autonomes (Amiens, Reims, Tours, Le Mans, Caen...).

Les grandes villes de province s'ordonnent suivant un dispositif similaire. Elles sont plus éloignées de Paris. Elles sont toutes à la périphérie du territoire (Lille, Strasbourg, Lyon, Grenoble, Toulon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes). Excepté Bordeaux et Toulouse, isolées dans des régions rurales, les grandes villes sont toutes au cœur d'une nébuleuse urbaine, dont les plus denses sont celles du Nord avec la métropole lilloise, celles du carrefour lyonnais, de la région marseillaise et de la Côte d'Azur.

La France compte 32 agglomérations de plus de 200 000 habitants. Seul manque l'échelon intermédiaire entre 2 et 5 millions d'habitants, du type Milan ou Munich. L'armature urbaine reflète l'inégalité de la répartition générale de la population. Elle est plus dense à l'est d'une ligne Le Havre-Marseille. Les villes sont inégalement distribuées sur le territoire : seuls 13 départements possèdent une unité urbaine de plus de 200 000 habitants, seuls 25 en

possèdent une comprise entre 100 et 200 000 habitants et 52 départements sont dépourvus d'unité urbaine atteignant les 100 000 habitants. Pour une dizaine de départements, les plus mal desservis par les grands axes de transports (Creuse, Ardèche), les villes n'atteignent même pas 30 000 habitants.

Entre la petite ville et la grande ville, la différence n'est pas seulement quantitative, elle est aussi qualitative. Pour les équipements scolaires, le bourg a un collège, la petite ville un lycée, la grande ville plusieurs lycées et une université, Paris a une quinzaine d'universités et des écoles prestigieuses. De même pour le commerce, du petit supermarché aux hypermarchés ou aux commerces de grand luxe à Paris, et pour les activités tertiaires, du petit hôpital aux grands hôpitaux parisiens. Il y a ainsi une véritable hiérarchie des villes.

Quelles sont les grandes villes françaises ?

Cette première double page a pour objectif de présenter les grandes villes françaises, le réseau qu'elles constituent et de montrer qu'une grande ville est, certes, un assemblage d'immeubles et un rassemblement de personnes mais aussi le siège d'institutions et d'entreprises importantes.

L'exploitation pédagogique des documents en classe

► Activité 1 : lire une carte thématique (document 1 p. 32)

Présenter aux élèves un réseau urbain comme une sorte de pyramide, depuis la métropole principale jusqu'à la toute petite ville. Leur faire appréhender le déséquilibre du réseau urbain français.

La carte des grandes villes françaises fait apparaître la suprématie de Paris. La capitale dépasse de très loin la deuxième agglomération, Lyon, qui est 7,5 fois moins peuplée. Dans la plupart des réseaux européens, la deuxième agglomération n'est que 2 à 3 fois moins peuplée que la première et les villes millionnaires sont nombreuses, alors que l'on n'en compte que trois en France, en plus de Paris : Lyon, Marseille et Lille.

Constamment renforcée au cours de l'histoire de l'État français centralisé, la suprématie de Paris est écrasante et a limité la croissance des villes dans le Bassin parisien. C'est pourquoi la plupart des grandes métropoles régionales ont une localisation périphérique par rapport à Paris : Nantes, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Toulon, Nice, Lyon, Lille, Douai-Lens. Ces grandes capitales régionales ont cependant eu une croissance rapide ces dernières années, phénomène appelé « la métropolisation ».

► Activité 2 : comprendre un texte (document 2 p. 33)

À partir du texte « Lille : une grande ville régionale », faire ressortir ce qui fait de cette ville une grande ville régionale et une métropole.

- Le nombre d'habitants. Ses 2,2 millions d'habitants classent Lille au deuxième rang avec Marseille et la 15^e ville d'Europe. La communauté urbaine de Lille Métropole regroupe 85 communes et s'articule autour de plusieurs villes : Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve-d'Ascq.

- Le pouvoir économique. La métropole lilloise accueille les sièges sociaux de 15 entreprises multinationales. Elle détient aussi un pouvoir culturel, puisqu'elle est la deuxième ville universitaire de France.

- La situation géographique. L'importance de la métropole lilloise vient aussi de sa situation au cœur de l'Europe. Elle fait partie de la mégalopole européenne (zone européenne la plus riche et la plus dynamique). Elle se situe entre Londres (à 1 h 20), Paris (à 59 min) et Bruxelles (à 35 min). Son potentiel est important (100 millions de consommateurs dans un rayon de 300 km).

► Activité 3 : interpréter une photographie (document 3 p. 33)

Une autre caractéristique des grandes villes est l'entassement des habitations et l'étalement dans l'espace.

Le **document 3** présente le centre historique de Bordeaux, qui s'est développé sur la rive gauche de la Garonne, au fond de l'estuaire, à 100 km de la pleine mer. Sur les quais, les façades s'étendent sur plus d'un kilomètre en bordure de la Garonne. On aperçoit au premier plan le Vieux-Pont de pierre. La ville possède un riche patrimoine architectural, témoin d'un passé prestigieux. À partir du XII^e siècle, le commerce des vins avec l'Angleterre a fait la fortune de la ville. Elle est devenue ensuite le premier port colonial français de l'Atlantique (faire référence au programme d'histoire sur la traite des Noirs et le commerce triangulaire). Aujourd'hui, le centre historique est inscrit au Patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO.

Bordeaux est exemplaire par l'unité de son expression urbanistique et architecturale, architecture classique et néoclassique, qui n'a connu pratiquement aucune rupture stylistique pendant plus de deux siècles.

On voit à l'arrière-plan de la photographie que l'urbanisation progresse vers la campagne, au détriment de la forêt landaise et d'une partie du vignoble bordelais.

Comment les grandes villes organisent-elles le territoire ?

Cette double page a pour but de montrer comment les villes organisent le territoire, à la fois le territoire proche avec le phénomène de rurbanisation mais aussi le territoire régional avec la constitution de réseaux. Ces documents vont permettre d'aborder les notions de réseau, de hiérarchie urbaine et d'aire d'influence.

L'exploitation pédagogique des documents en classe

► Activité 1 : lire une carte de réseaux (document 1 p. 34)

Observer la carte des relations entre les villes françaises et suivre le questionnement du manuel. Deux notions

apparaissent : les réseaux et les aires d'influence. Commencer par les aires d'influence car ce sont les taches de couleur qui retiennent en premier l'attention sur la carte. Montrer que certaines villes ont des zones d'influence très vastes : c'est le cas de Paris dans le Bassin parisien, de Bordeaux et de Toulouse dans le Sud-Ouest. Dans d'autres régions, la densité des villes est plus forte, avec de nombreuses villes petites et moyennes bien reliées entre elles. C'est le cas dans le Nord et dans l'Ouest, où les capitales régionales que sont Lille et Nantes ont des zones d'influence de faible étendue. À l'inverse, de vastes zones du Massif central ou des Alpes sont loin de toute influence d'une métropole régionale.

À l'image de la pyramide de villes hiérarchisées succède aujourd'hui un jeu d'échanges complexes entre les villes, réalité que recouvre le concept de réseau urbain. Sur la carte, on distingue cinq types de réseaux urbains régionaux :

- le Bassin parisien totalement polarisé par Paris ;
- le Sud-Ouest partagé entre les deux métropoles de Bordeaux et Toulouse ;
- le littoral méditerranéen, le long duquel s'égrènent les villes (de Perpignan à Menton) ;
- la France de l'Est et de l'Ouest, caractérisée par un équilibre entre des villes bien reliées entre elles ;
- les régions Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes, chacune polarisée par une grande métropole (Lille et Lyon) au cœur d'un réseau de villes bien articulées entre elles.

► **Activité 2 : mettre en relation deux documents (documents 1 et 2 p. 34)**

Pour illustrer le texte et bien le comprendre, se reporter à la carte précédente. Choisir un réseau de villes et en faire apparaître la hiérarchie. Il serait intéressant de construire la pyramide de la région où vivent les élèves.

► **Activité 3 : extraire des informations d'un croquis (document 3 p. 35)**

Faire observer aux élèves le croquis « Paris, centre de tous les pouvoirs ». Demander aux élèves : « Que représente ce croquis ? Quels monuments connaissez-vous ? Quels sont ceux dont vous entendez parler aux informations, à la télévision ? Quels sont ceux que vous avez étudiés dans le programme d'histoire ? »

Faire classer par les élèves les différents types de pouvoirs que l'on trouve à Paris :

- le pouvoir politique (Assemblée nationale, palais de l'Élysée, hôtel Matignon, Sénat, des ministères). Préciser quels pouvoirs de la République siègent dans chacun de ces lieux (se référer aux programmes d'histoire et d'instruction civique) ;
- le pouvoir économique (les sièges sociaux des grandes entreprises à la Défense, l'avenue des Champs-Élysées, la tour Montparnasse, la Bourse, les commerces de luxe) ;
- les hauts lieux culturels (musée du Louvre, musée d'Orsay, Académie française, Bibliothèque François-Mitterrand, Centre Georges-Pompidou, Cité des sciences et de l'industrie, Sorbonne) ;
- les organismes internationaux (UNESCO, OCDE). Demander aux élèves de chercher les principales missions

de ces deux organismes. The United Nations Educational Scientific and Cultural Organization (UNESCO) est une organisation chargée de maintenir la paix dans le monde à travers l'éducation, les sciences et la culture. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) est composée de 30 pays membres qui se réunissent dans le but d'harmoniser leurs politiques économiques et sociales.

L'axe historique de Paris s'étire du palais du Louvre à la Défense. Cette « perspective » est née en 1640, quand l'architecte Le Nôtre fit planter des alignements d'arbres à partir du Louvre. Chaque siècle l'a prolongée par des monuments prestigieux : le Carrousel, le jardin des Tuileries, la place de la Concorde, la place de l'Étoile avec l'Arc de Triomphe, puis le quartier de la Défense avec la Grande Arche. En 1990, l'axe a encore été prolongé de 2 km après l'Arche.

Paris est la capitale politique de la France. Elle est aussi une métropole économique et un grand centre d'affaires. Elle figure parmi les plus grandes capitales culturelles du monde, par la richesse de son patrimoine.

► **Activité 4 : analyser un paysage (document 4 p. 35)**

Bois-d'Arcy est une commune de la banlieue parisienne, à environ neuf kilomètres à l'ouest de Versailles, dans le département des Yvelines. C'est une zone très urbanisée limitée à l'ouest par la forêt domaniale de Bois-d'Arcy. De plus, la commune se trouve au carrefour de deux axes autoroutiers qui forment avec la voirie locale un imposant échangeur, ce qui permet un accès aisé aux personnes travaillant à Paris (voir un exemple d'échangeur **document 2 p. 40**).

Faire analyser le paysage urbain que l'on voit sur la photographie. À l'arrière-plan, on voit de grands immeubles en forme de tours et de barres, que l'on trouve principalement dans les banlieues, puis une série d'immeubles moins hauts entourés de végétation et enfin des lotissements aux maisons individuelles toutes semblables. Au premier plan, on observe un champ très vaste, si on le compare aux maisons des lotissements. Demander aux élèves si, d'après eux, c'est le champ cultivé qui progresse sur le lotissement ou si c'est le lotissement qui « grignote » peu à peu le champ. Cette photographie permet de visualiser l'avancée de la ville sur la campagne, le phénomène de rurbanisation qui correspond à l'installation d'urbains dans des espaces encore ruraux situés en périphérie d'une grande ville. Le terme de « rurbanisation » vient de la contraction des mots « rural » et « urbanisation ». La dissociation entre le lieu de résidence et le lieu de travail provoque des déplacements quotidiens massifs : les mouvements pendulaires.

**En savoir plus sur...
les grandes villes françaises**

Nourrir la ville (p. 36)

Ouvert en 1969, le Marché d'intérêt national (MIN) de Rungis s'étend aujourd'hui sur 232 hectares. Il est le 1^{er}

centre européen de distribution de produits frais et sa dimension est internationale. Sa situation privilégiée, à 12 km du centre de Paris et relié aux grands axes routiers et au chemin de fer, en fait un carrefour exceptionnel pour la distribution de gros de produits alimentaires frais. Il dessert 18 millions de consommateurs européens dont 12 millions dans un rayon de 150 km autour de Paris. Il regroupe près de 1 350 entreprises qui emploient environ 12 300 personnes. Chaque année, 1 600 000 tonnes de produits alimentaires sont commercialisées sur le Marché.

L'évolution des populations urbaine et rurale (p. 36)

La France s'est urbanisée plus lentement que d'autres pays européens (Angleterre, Allemagne). La population urbaine n'a dépassé la population rurale qu'en 1934. Entre 1936 et 1999, la population des villes françaises a doublé, passant de 22 à 44 millions d'habitants, alors que l'ensemble de la population n'augmentait que de 40 %. Entre 1990 et 1999, la population urbaine s'est encore accrue de 2,3 millions de personnes alors que la population rurale diminuait de 400 000 personnes. Désormais, les trois quarts des Français vivent en ville. Mais cette progression n'a pas profité uniquement aux villes-centres. Depuis 25 ans, avec l'étalement urbain, des communes auparavant rurales sont devenues des zones urbanisées. C'est dans ces couronnes périurbaines que la population a le plus augmenté : 12,3 millions de personnes vivent aujourd'hui en zone périurbaine, ce qui porte le pourcentage de gens vivant en zone urbaine et périurbaine à 90 %.

À chaque ville son école (p. 36)

Ce document permet de donner un exemple concret de la pyramide des villes et de comprendre la notion de hiérarchie des villes à travers l'exemple de l'offre éducative : école-collège-lycée-universités-grandes écoles. On pourrait réaliser la même chose à partir des hôpitaux.

Depuis le XIII^e siècle, le nom de la Sorbonne est connu du monde entier. L'université doit son nom à son fondateur, Robert de Sorbon, chapelain et confesseur du roi de France, Saint Louis. Elle naît au XIII^e siècle de l'organisation en corporation des maîtres et écoliers de Paris. Le collège de Sorbon hébergeait alors des étudiants pauvres sur les flancs de la montagne Sainte-Geneviève. Elle est devenue le symbole de l'Université de Paris.

Siège du Rectorat et de la Chancellerie des universités de Paris, la Sorbonne abrite aujourd'hui quatre universités, de grands établissements d'enseignement supérieur (l'École des chartes, l'École pratique des hautes études) et la bibliothèque de la Sorbonne.

Des poumons verts (p. 37)

Les parcs et jardins publics des grandes villes présentent des valeurs esthétiques, récréatives et scientifiques. Ils sont un moyen de détente et permettent de préserver l'environnement et la qualité de l'air. Il existe depuis 1996 un

« Programme national des parcs urbains » (PNPU) pour favoriser l'éducation et la sensibilisation du public au respect de la nature, l'initiation à la pratique scientifique liée à la protection de l'environnement et la sauvegarde de la diversité biologique et de la forêt.

Le parc du XXVI^e centenaire à Marseille est un parc récent créé à l'occasion du XXVI^e centenaire de la fondation de la ville par les Phocéens. Les 26 jets d'eau sur le canal ainsi que les 26 séquoias représentent les 26 siècles d'histoire de la ville. Quatre jardins thématiques (provençal, arabo-andalou, africain et asiatique) entourent un lac. Des fontaines, des belvédères, des boulodromes et des aires de jeux pour les enfants le complètent.

Pour construire le résumé

Solliciter les élèves pour trouver les mots clés de la leçon. Par exemple : *ville, agglomération, métropole, périurbanisation*. Mettre en relation chacun de ces mots avec les documents présents dans la leçon. Mettre en commun les réponses et écrire ensemble le résumé de cette séquence.

Bibliographie

• Pour les enseignants

- J.-R. Pitte, *La France*, coll. « Fac Géographie », A. Colin, 2005.
- F. Damette et J. Scheibling, *Le Territoire français*, 2^e édition, Hachette Supérieur, 2004.
- D. Noin, *Le Nouvel Espace français*, coll. « Cours », A. Colin, 2004.
- J.-C. Boyer, *La France des 26 régions*, A. Colin, 2005.
- D. Pumain et Th. Saint-Julien, « La France », *Géographie universelle*, Hachette-Reclus, 1990.

• Pédagogie

- M. Masson, *Vous avez dit Géographies ?*, A. Colin, 1994.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Faire de la géographie*, Belin, 1993.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Cartes et Modèles à l'école*, Reclus, 1987.
- P. Giolitto, *Enseigner la géographie à l'école*, Hachette Éducation, 1992.
- L. Bonnet, *Comment enseigner en cycle 3*, coll. « L'Histoire et la Géographie », Hachette Éducation, 2007.

• Pour les enfants

- D. Mounié, *Mon Premier Tour de France, L'Atlas des 5-8 ans*, Milan, 2004.
- *Mon Atlas de France*, Éditions Mila Boutan, 2006.
- A. Pearcey, *Atlas de France, Livre puzzle*, Éditions Usborne, 2006.
- Tous les numéros du magazine *Géo Ado*.

Référence aux Instructions officielles

À partir de l'exemple de la région, du département ou du territoire de la commune où habitent les élèves, resitués dans le cadre français et européen, le maître traitera le réseau des villes et les axes de communication associés. Dans « Circuler en France », les programmes insistent sur le rôle des aéroports et du réseau ferré européen à grande vitesse.

Compétences

- Connaître les grands réseaux de transports en France et leur intégration à l'Europe.
- Apprécier le rôle fondamental des transports dans l'économie.
- Comprendre la situation de carrefour de la France en Europe.

Photofiche

Voir photofiche n° 6 p. 55.

La hiérarchie du réseau de communication

Depuis quarante ans, la France ne vit plus dans un hexagone parcouru par des réseaux installés dans les siècles antérieurs. Elle est confrontée à la concurrence des autres pays européens et à la mondialisation de l'économie. L'adaptation a été brutale. Par ailleurs, les Français bougent de plus en plus et de plus en plus vite : depuis les années 1970, la circulation exprimée en « voyageurs par km » a doublé. Chaque jour, des dizaines de millions de déplacements sont effectués sur de courtes et de longues distances. Malgré l'amélioration des transports en commun, un grand nombre de citoyens utilise quotidiennement leur automobile. Les déplacements de loisirs (week-ends, petits congés, grandes vacances) ont fortement augmenté en raison de l'accroissement du niveau de vie et de la diminution du temps de travail. Le réseau routier reste le préféré des Français, tant pour le trafic de marchandises (70 %) que pour les déplacements des personnes (90 %). Cette circulation anime l'ensemble du territoire mais se concentre sur quelques axes parcourus par des flux énormes de personnes et de marchandises.

Aujourd'hui encore, le réseau autoroutier converge vers Paris, malgré les plans qui prévoient la création de transversales (Lyon-Nantes ou Lyon-Bordeaux), de tangentielles pour relier les estuaires de la bordure Ouest (du Havre à Bordeaux en passant par Nantes) et de rocades (autour de la région Île-de-France pour contourner et éviter Paris). De plus en plus se renforcent ce qu'on appelle les « axes conformes », c'est-à-dire les axes qui vont dans le sens de la convergence parisienne et des grandes liaisons européennes (l'axe Lille-Paris-Lyon-Marseille est un « axe conforme »). Il en est de même avec le réseau ferroviaire et encore plus avec le réseau TGV. Paris, véritable plaque tournante, se retrouve au centre du système (convergence des TGV Sud-Est, Sud-Ouest, Nord et le dernier venu : Est). La situation de la France, entre l'Europe du Nord et de l'Est et l'Europe méditerranéenne, lui confère une position stratégique sur le continent.

La mise en service d'infrastructures de transports à gros débit et à grande vitesse a profondément modifié les conditions de circulation et changé l'organisation de l'espace. Les nouvelles infrastructures ont d'abord eu pour effet de concentrer les flux sur une demi-douzaine d'axes, dont les plus importants sont :

- l'axe Paris-Lyon-Marseille, le mieux équipé et le plus chargé (plus de 100 000 passagers et plus de 100 000 tonnes de marchandises par jour sur l'ensemble des moyens de transport). Cet axe majeur avec divers embranchements (vers Mulhouse et Bâle, vers Montpellier et Barcelone, vers Nice et Gênes) comporte des routes, des autoroutes, des voies ferrées, une LGV (Ligne à grande vitesse) et deux voies d'eau ;
- l'axe Paris-Lille est également très emprunté. C'est aussi un axe lourd majeur avec des flux qui ont considérablement augmenté depuis la mise en service de la liaison de chemin de fer rapide avec Londres (Eurostar), puis avec Bruxelles, Amsterdam et Cologne (Thalys) ;
- trois axes se dirigent vers l'Ouest : Paris-Normandie, Paris-Bretagne, Paris-Aquitaine ;
- vers l'Est, l'axe Paris-Strasbourg va se renforcer avec la ligne à grande vitesse ouverte en 2007.

Aucun axe transversal ne peut se comparer aux grands axes Nord-Sud par la diversité des équipements et l'intensité du trafic.

Les nouvelles infrastructures de transports ont eu aussi pour effet de renforcer la métropolisation. Contrairement aux voies de communication du XIX^e siècle qui généraient des activités sur leur passage, les nouvelles voies ne génèrent des activités que de loin en loin car elles ne comportent qu'un petit nombre de points d'arrêt : le TGV ne dessert que des grandes villes et les échangeurs et sorties d'autoroutes sont espacés. Les autoroutes et le TGV peuvent traverser certaines régions sans créer la moindre activité et sans inverser la tendance au dépeuplement ; on parle alors d'« effet tunnel ». Les grandes infrastructures de transports n'ont un effet sur les activités que s'il y a un

nœud de communications. Les pôles urbains qui permettent un éclatement du trafic dans plusieurs directions ou qui sont des plate-formes multimodales (accès à différents moyens de transport) sont favorisés pour le développement des activités. Les grandes infrastructures de transports ont ainsi surtout profité aux grandes villes.

Les nœuds de communication présentent de grandes différences entre eux selon l'importance de l'agglomération, leur situation au sein du territoire et les divers moyens de transport qu'ils offrent. Paris arrive très largement en tête, suivi de Lyon et Lille, Strasbourg, Marseille, Bordeaux, Toulouse et Nantes, pour ne citer que les plus importants. On remarquera, comme pour les villes, la position périphérique de ces nœuds de communications. Au centre de la France n'apparaît qu'un seul carrefour, et de moindre importance : Clermont-Ferrand.

Quels sont les axes de communication ?

Cette double page a pour objectif de faire connaître les principaux axes de communication en France ainsi que les différents moyens de transport et d'appréhender la manière dont le réseau français s'articule sur le réseau européen.

L'exploitation pédagogique des documents en classe

► **Activité 1 : lire une carte (document 1 p. 38)**

Montrer que l'organisation générale des axes de communication structure le territoire national, en consolidant la suprématie de l'agglomération parisienne. Dire que la France est en train de passer d'un réseau étoilé centré sur Paris (routes royales puis nationales, voies de chemin de fer) à un réseau plus complexe et ouvert sur l'Europe.

Faire ressortir les lignes de force de ce réseau.

À l'échelle de la France, on peut distinguer 3 axes majeurs :

- l'axe Paris-Lyon-Marseille, axe routier et ferroviaire de très grande capacité qui se prolonge vers l'Italie par Lyon et vers l'Espagne par le Languedoc ;
- l'axe de la basse Seine, de Paris au Havre en passant par Rouen, un des plus complets par la diversité des moyens de transport qu'il propose ;
- l'axe Paris-Lille se renforce en raison de son rôle de liaison européenne.

Faire rechercher les débouchés de ces axes sur la Méditerranée, la Manche, la mer du Nord et l'océan Atlantique (Marseille, Le Havre, Dunkerque, les trois plus grands ports français, et, secondairement, Nantes, Saint-Nazaire, Bordeaux).

Paris est le nœud de communications majeur du réseau de transports français.

À l'échelle européenne, le grand axe Lille-Paris-Lyon-Marseille supporte toute l'année un énorme trafic de personnes, de marchandises et de touristes. Il est l'axe le plus fréquenté et aussi le plus engorgé, avec des pointes extrêmes lors des départs en vacances des Français et des Européens du Nord-Ouest. C'est un axe non seulement français mais européen car il permet de faire communiquer

l'Europe du Nord-Ouest et l'Europe méridionale. Il est parallèle au grand axe européen qui va de Rotterdam à Gênes et qui innerve la mégapole européenne. Hors de France, c'est en Europe de l'Ouest que l'on trouve les axes les plus fréquentés. Par ailleurs, la France est située au cœur du réseau ferroviaire à grande vitesse. L'ouverture de la LGV Est (Ligne à grande vitesse) en 2007 a représenté une étape fondamentale dans la constitution d'un maillage transnational qui laisse espérer une intégration de l'Europe par le chemin de fer (voir l'**Activité 3** sur le **document 3 p. 41**). Les pouvoirs publics cherchent à raccorder le réseau français à celui des États voisins de l'Union européenne (tunnel sous la Manche, tunnel du mont Blanc, tunnel du Fréjus).

► **Activité 2 : analyser un paysage (document 2 p. 39)**

Observer le **document 2**, la vallée du Rhône au sud de Lyon, et faire ressortir en quoi elle est un axe majeur. Dans l'organisation de l'espace géographique, un axe est une ligne, un couloir autour duquel et grâce auquel se structure et se transforme l'espace environnant. Des structures d'organisation de l'espace en bandes parallèles apparaissent de part et d'autre d'un véritable axe. On peut parler d'axe pour la vallée du Rhône au sud de Lyon dans la mesure où elle sert de principe d'organisation à l'espace environnant. Faire situer cet axe sur la carte **document 1 p. 38**. L'axe rhodanien est une magistrale voie de passage, à l'échelle nationale, entre les plaines du Bassin parisien et les rives de la Méditerranée et, à l'échelle européenne, entre l'Europe du Nord et l'Europe méditerranéenne. C'est l'axe majeur français. Au sud de Lyon, le couloir rhodanien concentre une grande variété de moyens de transport : le Rhône (aménagé pour des barges de 4 000 tonnes), des lignes ferroviaires, la route RN7 (doublée par l'autoroute A7 : l'autoroute la plus fréquentée de France). Enfin, l'oléoduc Lavéra-Karlsruhe alimente au passage la raffinerie de Feyzin (on voit les dépôts de carburant sur la photo). Faire remarquer les nombreuses activités auxquelles ont donné lieu ces axes de transport.

► **Activité 3 : commenter un texte (document 3 p. 39)**

La circulation des personnes a doublé depuis les années 1970. Les réseaux routiers et autoroutiers ont supporté l'essentiel de l'accroissement du trafic. Les Français voyagent de plus en plus. Cette augmentation s'est faite, depuis douze ans, essentiellement à l'avantage de la voiture. En moyenne, sur 100 voyages effectués par les Français à plus de 100 km de leur domicile, 79 sont réalisés en voiture, 15 en train et 6 en avion. Pour les entreprises, le camion apparaît le moyen le plus approprié pour transporter la plupart des marchandises d'un lieu à un autre, sans rupture de charge.

Comment les axes de communication organisent-ils le territoire ?

Cette double page a pour but de faire appréhender la façon dont les réseaux de transports organisent et structurent le territoire et en quoi ils sont devenus des moteurs du développement urbain et économique.

► **Activité 1 : découvrir une plate-forme multimodale (document 1 p. 40)**

Une plate-forme multimodale associe plusieurs modes de transport. Elle permet non seulement le passage des marchandises d'un mode de transport à un autre, mais une véritable organisation des cargaisons, des flux et des échanges. Les installations modernes tendent à devenir des plates-formes à intégration de services. Elles s'accompagnent d'importants dispositifs logistiques, notamment des systèmes informatiques de gestion des destinations, des frets et des horaires. Elles offrent une grande diversité de services à la clientèle et aux employés.

Observer le croquis représentant l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. À l'image des grands aéroports mondiaux, appelés « hubs » par les Anglo-Saxons, Roissy est un point nodal du système de transport français et un centre économique majeur relié à l'espace européen et mondial.

Demander aux élèves ce qu'évoque pour eux « Roissy ». La réponse sera probablement un aéroport pour le trafic des voyageurs mais pas un centre d'affaires. Les amener à découvrir Roissypôle.

Faire décrire les principaux équipements :

- les deux aérogares et les pistes qui en dépendent ;
- les deux gares RER et TGV ;
- Roissypôle, un centre d'affaires, dont la zone de fret (zone de marchandises) est toute proche.

Faire rechercher à quels réseaux de communications Roissy est relié et les destinations de ces différents réseaux :

- le réseau aérien national et international vers l'espace monde ;
- le réseau TGV vers l'Europe du Nord, l'Europe du Sud et l'Atlantique ;
- le réseau autoroutier vers le Nord de la France et au-delà vers l'Europe du Nord mais aussi l'autoroute vers Paris, vers le Sud de la France et au-delà vers les autres pays européens du Sud et de l'Est ;
- le réseau RER vers Paris.

Ouvrir un débat. Pourquoi les entreprises ont-elles intérêt à s'installer à Roissy ? (rapidité de passage d'un transport à un autre, desserte sur le Monde et l'Europe, proche de Paris...)

► **Activité 2 : analyser un paysage (document 2 p. 40)**

Un échangeur autoroutier se trouve à l'intersection de plusieurs autoroutes et routes et permet, par un système de « bretelles », de passer de l'une à l'autre. La plus grande partie du transport des marchandises s'effectuant par transport routier et l'autoroute étant plus rapide et plus sûre, les échangeurs sont des lieux privilégiés pour l'implantation d'entreprises (approvisionnement aisé et accès facile pour les consommateurs).

Faire décrire le paysage : les équipements (les autoroutes, les bretelles, l'anneau central) et les implantations dont on n'aperçoit qu'une partie (grandes surfaces, grands établissements, immeubles, parkings...). L'échangeur des Ulis (Essonne, région Île-de-France) a donné naissance à un pôle d'activités qui regroupe 23 500 emplois.

► **Activité 3 : extraire des informations d'un texte (document 3 p. 41)**

Lire le texte sur la Ligne à grande vitesse est-européenne. Situer cette ligne sur la carte des axes de communication en

France et en Europe (**document 1 p. 38**). C'est l'un des maillons de « la Magistrale pour l'Europe », le grand axe ferroviaire, long de 1 500 km, qui reliera à grande vitesse Paris à Bratislava et Budapest, en passant par Munich et Vienne. Ce projet concerne 34 millions d'Européens. En diminuant considérablement les temps de parcours, la LGV offre de nouvelles opportunités pour la mobilité des personnes et le développement économique des territoires desservis.

On peut en conclure que les réseaux de communications attirent et concentrent les industries modernes mais aussi des activités comme le tourisme.

► **Activité 4 : lire une carte topographique (document 4 p. 41)**

Suivre le questionnement du manuel pour étudier la carte de Valenciennes. La ville est bien desservie par les axes autoroutiers. La proximité de la frontière belge est devenue un atout. Valenciennes est l'un des grands centres industriels du Nord de la France dont les principales activités regroupent la construction automobile, la construction mécanique, le matériel ferroviaire, la pharmacie et la chimie.

Faire apparaître que l'organisation de l'espace est fonction des divers axes de communication qui traversent la région. La localisation des activités se fait en lien étroit avec les transports. Relever les différentes infrastructures de transports : autoroutes, chemin de fer, voie fluviale canalisée. La légende de cette carte topographique n'étant pas présente, donner les codes utilisés : les grandes routes en rouge, les chemin de fer en noir, les voies d'eau en bleu... On distingue nettement le centre ancien de Valenciennes, au nord, entouré de boulevards à la place des anciens remparts. De là partent les grandes avenues qui mènent aux deux échangeurs autoroutiers à l'est et au sud de la ville.

Au sud, le long de la rivière (l'Escaut), on observe la présence de forges et d'usines, probablement des installations anciennes. On peut remarquer des alignements de corniches le long de la route et des cités.

À l'ouest, à proximité directe de l'échangeur de l'autoroute A2, on remarque la présence d'une vaste zone industrielle (Prouvy-Rouvignies), avec de nombreux bâtiments (usines et entrepôts). Insister avec les élèves sur les raisons de l'implantation de ces activités à proximité de l'échangeur (facilité de transport des marchandises).

Ce réseau dense de transports a permis à la région de Valenciennes de dépasser la crise charbonnière. De nouvelles industries sont venues s'installer : automobile et industrie ferroviaire.

En savoir plus sur... les axes de communication

Des vélos dans les villes (p. 42)

Qu'on l'appelle « Vélo'v », « Vélib' » ou « V'hello », le vélo en libre-service est la nouvelle tendance des transports dans les centres des grandes villes. Après les pionniers Rennes (« Vélo à la carte »), Lyon (« Vélo'v ») et Paris (« Vélib' »), une dizaine d'autres villes se sont lancées dans l'aventure du vélo partagé : « Vélostan » à

Nancy, « Vélo+ » à Montpellier, « Vélo+ » à Orléans... et de nombreuses autres villes sont candidates à ce mode de transport dit « collectif-individuel ».

Le succès est incontestablement au rendez-vous car c'est une autre façon de vivre la ville, c'est rendre la ville aux piétons. Le vélo est une alternative à la voiture sur les trajets courts, il désengorge les centres-villes et surtout ne pollue pas en n'utilisant que l'énergie musculaire. Mais l'arrivée de nombreux vélos dans les rues pose des problèmes d'adaptation entre les voitures, les bus, les piétons et les nouveaux cyclistes.

Le ferroutage (p. 42)

Le ferroutage consiste à tirer parti de la complémentarité du rail et de la route. Il s'agit d'embarquer sur des trains des caisses mobiles ou des conteneurs qui seront acheminés avant et après le transport ferroviaire par des camions ou d'autres modes (navires...). Le transport combiné rail-route allie ces deux modes. Des camions, avec ou sans leur remorque ou semi-remorque, peuvent aussi être chargés sur des wagons spéciaux. Cette technique est celle notamment mise en œuvre dans le tunnel sous la Manche, par Eurotunnel. Certains services, à fort trafic, sont souvent qualifiés d'« autoroute ferroviaire ». L'intérêt du ferroutage est notamment de désengorger les autoroutes et de moins polluer.

Aux heures de pointe (p. 42)

Le nombre de déplacements des Franciliens augmente régulièrement depuis 20 ans. Entre 1991 et 1997, le nombre de déplacements effectués un jour moyen de semaine a augmenté de 11 %, soit plus de 3,5 millions de déplacements supplémentaires enregistrés chaque jour. Cette hausse est due à l'augmentation du nombre moyen de déplacements par personne et par jour. Cette hausse a été plus forte en Petite Couronne (les 3 départements limitrophes de Paris : les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne,) et en Grande Couronne (la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise) qu'à Paris. La mobilité est de moins en moins liée au travail et de plus en plus aux loisirs et aux « affaires personnelles » (achats, démarches administratives, visites à des parents ou des amis et déplacements liés à la santé).

Le transport fluvial (p. 43)

Avec 22,1 % de progression en cinq ans (+ 3,3 % en 2002), le transport fluvial atteint près de 7 milliards de tonnes par km. En 2002, 60 millions de tonnes de marchandises ont ainsi été transportées par voie d'eau, soit la moitié en volume du fret ferroviaire, via un réseau 6,5 fois moins étendu. La part modale du transport fluvial ne représente que 3 % au niveau national, mais atteint 7 % si

l'on ne retient que les régions traversées par une voie d'eau.

Par ailleurs, la voie fluviale achemine 30 % des charbons et 13 % des céréales, des produits pétroliers et des matériaux de construction. Sur les grands axes de navigation, la voie d'eau atteint 30 % du trafic, c'est le cas sur le Rhin et 18,6 % pour le bassin Seine-Oise. La flotte fluviale française est au quatrième rang européen.

Pour construire le résumé

Solliciter les élèves pour trouver les mots clés de la leçon. Par exemple : *moyen de transport, axe de communication, axe majeur*. Mettre en relation chacun de ces mots avec les documents présents dans la leçon. Mettre en commun les réponses et écrire ensemble le résumé de cette séquence.

Bibliographie

• Pour les enseignants

- J.-R. Pitte, *La France*, coll. « Fac Géographie », A. Colin, 2005.
- F. Damette et J. Scheibling, *Le Territoire français*, 2^e édition, Hachette Supérieur, 2004.
- D. Noin, *Le Nouvel Espace français*, coll. « Cours », A. Colin, 2004.
- J.-C. Boyer, *La France des 26 régions*, A. Colin, 2005.
- D. Pumain et Th. Saint-Julien, « La France », *Géographie universelle*, Hachette-Reclus, 1990.

• Pédagogie

- M. Masson, *Vous avez dit Géographies ?*, A. Colin, 1994.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Faire de la géographie*, Belin, 1993.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Cartes et Modèles à l'école*, Reclus, 1987.
- P. Giolitto, *Enseigner la géographie à l'école*, Hachette Éducation, 1992.
- L. Bonnet, *Comment enseigner en cycle 3*, coll. « L'Histoire et la Géographie », Hachette Éducation, 2007.

• Pour les enfants

- D. Mounié, *Mon Premier Tour de France, L'Atlas des 5-8 ans*, Milan, 2004.
- *Mon Atlas de France*, Éditions Mila Boutan, 2006.
- A. Pearcey, *Atlas de France, Livre puzzle*, Éditions Usborne, 2006.
- Tous les numéros du magazine *Géo Ado*.

Référence aux Instructions officielles

Le programme de géographie a pour objectifs de décrire et de comprendre comment les hommes vivent et aménagent leurs territoires. Les sujets étudiés se situent en premier lieu à l'échelle locale et nationale.

- La diversité des régions françaises.
- Le découpage administratif de la France (départements, régions) : étude de cartes.

Connaissances et capacités

- Faire prendre conscience que la région est à la fois un espace vécu et un espace organisé.
- Faire réfléchir les élèves à la notion d'identité régionale (culture, histoire, paysage, milieu).
- Étudier le fonctionnement de la région.
- Appréhender la région à plusieurs échelles.
- Savoir élaborer un croquis.

L'exploitation pédagogique en classe

« La région » est l'un des mots les plus répandus, les plus vagues et les plus polysémiques de la géographie. Traditionnellement, les géographes réservent ce terme à des entités spatiales d'échelle moyenne, quelque part entre le national et le local. On saisit toute la difficulté du choix des critères de répartition et de division car ils ne s'appuient pas sur les mêmes échelles et ne proposent donc pas le même niveau de découpage. La géographie classique avait développé une géographie régionale dans laquelle « région » était synonyme de « région naturelle ». Que la région soit définie comme naturelle, urbaine ou polarisée, on n'en connaît que rarement les limites et la taille : c'est un niveau d'organisation de l'espace infranational. Cependant, il faut noter l'émergence, dans les instances internationales des Nations Unies, de nouvelles régions à l'échelle d'un continent (région Europe, Méditerranée, Amérique du Nord).

• Une région est un espace présentant une combinaison de caractères qui la différencie du reste du territoire mais elle est aussi une perception mentale, une représentation de la part des personnes qui y vivent ou qui l'observent. Dès lors, comment définir ses limites et ses rapports avec les unités territoriales d'échelles différentes : locale, nationale, continentale ?

• La région est un espace vécu : vivre dans une région, c'est vivre en intimité avec les lieux, avoir le sentiment d'appartenir à une communauté, se constituer une mémoire. Une région est aussi caractérisée par des paysages spécifiques qui sont à la fois une réalité et une représentation symbolique. Chaque individu construit sa propre image mentale de sa région.

• La région est un espace organisé : ce peut être le découpage administratif. Mais la région peut aussi être un espace organisé autour de pôles urbains. Les villes organisent autour d'elles les espaces qui subissent leur attraction et leur rayonnement. Les régions polarisées ne correspondent donc pas toujours aux régions administratives.

• La région est un espace vivant : l'uniformisation des modes de vie tend à gommer les spécificités régionales. Pourtant, dans le même temps, de nombreuses régions d'Europe affirment des revendications identitaires.

L'étude de la région où vivent les élèves s'impose puisqu'elle constitue pour eux un espace référent et significatif en tant qu'entité administrative (capitale régionale, actualités régionales à la télévision, moyens de transports régionaux). La réflexion sur la notion de région, à partir de leurs représentations, les amène à une ouverture interdisciplinaire. Elle amène aussi les enfants venus de divers horizons à la ressentir comme un creuset : s'intégrer à l'identité de la région tout en contribuant à son évolution.

► Activité 1 : « Je présente la région Languedoc-Roussillon »

Pour faciliter l'étude, nous proposons de travailler sur une région administrative. Les élèves pourront ainsi réinvestir les connaissances acquises lors de la leçon « Le découpage du territoire » pp. 12 à 17.

La présentation d'une région doit commencer par sa localisation dans l'espace national, voire européen. La région Languedoc-Roussillon forme un arc méditerranéen, limité à l'ouest par la frontière espagnole et à l'est par le Rhône. Elle regroupe quatre départements littoraux (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault et Gard) et un département montagnard (Lozère). Elle se caractérise par le développement d'un secteur tertiaire de haut niveau et d'une urbanisation alliant modernité et qualité de vie (ensoleillement, littoral). C'est la région française la plus attractive (1^{er} rang national pour le solde migratoire) : sa croissance démographique est trois fois supérieure au rythme national. Mais toutes les parties de la région ne bénéficient pas de la même manière de l'urbanisation et de l'industrialisation. La topographie oppose deux zones :

- le monde rural et pauvre des hautes terres se vide de sa population depuis un siècle (Lozère) ;
- la plaine viticole (Hérault, Aude).

Entre les deux, on peut voir des collines et des plateaux, la zone des Garrigues. La plaine littorale sableuse et lagunaire,

longtemps répulsive, a fait l'objet d'un aménagement touristique, dans les années 1960, dirigé par l'État.

Le peuplement est très contrasté : la densité de l'Hérault est dix fois supérieure à celle de la Lozère. Les villes, disposées en un chapelet continu le long de l'axe de communication, concentrent l'essentiel de la population et des activités.

► **Activité 2 : « J'analyse l'organisation de la région »**

Dès l'Antiquité, le Languedoc-Roussillon s'est affirmé comme l'une des grandes voies de passage de l'Europe du Sud. La via Domitia, ancienne voie Héracléenne, qui joignait l'Italie à l'Espagne, est jalonnée de vestiges grecs et romains. Aujourd'hui, les axes de circulation empruntent le tracé de l'ancienne voie romaine. Ils placent la région au 2^e rang national pour la densité de transports par rapport à la population. Le Languedoc-Roussillon présente actuellement un très fort taux d'urbanisation en raison de la croissance démographique qui hypertrophie les villes de la plaine à tel point qu'on pourrait presque parler de conurbation linéaire. En effet, les villes de la plaine sont constituées en une sorte d'axe par un périurbain dense et quasiment continu de Nîmes à Béziers (à situer sur la carte). L'ancienne rivalité Nîmes-Montpellier a disparu et, si l'on parle de complémentarité entre ces deux villes, c'est Montpellier qui domine. L'université y est très ancienne et la fonction hospitalière rayonne sur la région entière. En 20 ans, le pôle de recherche Agropolis a développé des liens avec le monde entier. Depuis l'installation d'IBM, la ville n'accepte d'accueillir que le tertiaire « noble » et les industries de haute technologie.

La traditionnelle distinction plaine/montagne a été remplacée par une opposition entre l'Ouest, qui regarde davantage vers Toulouse et dont les structures économiques ne se modernisent que lentement, et l'Est, qui attire les hommes, les entreprises et les capitaux. C'est à l'Est que se situent Nîmes et Montpellier, les garrigues offrant leurs terrains aux constructions immobilières.

Le département des Pyrénées-Orientales est un monde différent, qui fait partie de la Catalogne. Ce territoire rattaché tardivement à la France affirme à la fois son originalité physique, son orientation agricole et surtout une indépendance vis-à-vis de Montpellier. La fréquentation de la Côte Vermeille et de la montagne offre une alternative au tourisme de masse. L'ensemble est commandé par Perpignan. L'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon a entraîné le désenclavement économique et géographique de la région. En quelques années, on a assaini le littoral, équipé les rares villages existants et créé *ex nihilo* 7 stations balnéaires entre le Rhône et la frontière espagnole (Port-Camargue, La Grande-Motte, cap d'Agde, Gruissan, Port-Leucate, Port-Barcarès, Saint-Cyprien). Les infrastructures et les extensions futures, les équipements, les espaces verts, tout était prévu dès le départ. Très vite, la fréquentation a été telle que les stations sont arrivées à saturation. Le développement s'est poursuivi par la construction en masse d'immeubles et d'infrastructures : une marée de béton a envahi les cordons littoraux à l'est de Montpellier. Aujourd'hui, le tourisme de masse a vieilli et ne s'inscrit pas dans le cadre du développement durable. L'heure est à la réorientation vers un tourisme vert et un tourisme culturel.

► **Activité 3 : « J'étudie ma région »**

La base de cette étude est la recherche et l'analyse de documents variés : textes, cartes, croquis, photographies, tableaux, courbes... On peut les trouver à la BCD (atlas, manuels, cartes, livres), en écrivant au Conseil général et au Conseil régional, dans la presse ou sur Internet. Rechercher d'où proviennent ces documents (sources) et leurs dates.

Faire souligner ce qui est important dans chaque document, quelle(s) information(s) il apporte sur la région, puis construire un tableau récapitulatif. Ce tableau va permettre de classer les documents selon leur apport à l'étude, selon les informations qu'ils fournissent : la population, les paysages, les transports, les villes, l'histoire, l'environnement... Réaliser ensuite un dossier : étudier un thème ou un problème, donner les limites de l'espace étudié, analyser les données recueillies dans les documents en les mettant en relation les uns avec les autres et en les illustrant de photographies, de cartes et de croquis. En conclusion, dire comment évoluent les choses. Élaborer un croquis en retenant les grandes lignes de l'organisation de l'espace de la région. Le croquis doit commencer par présenter les limites administratives de la région et des départements qui la composent. Les principales villes doivent être correctement situées, ainsi que les principaux axes de communication qui les relient. Les activités économiques peuvent n'être renseignées sur le croquis qu'au fur et à mesure de l'étude, voire en conclusion.

Bibliographie

• **Pour les enseignants**

- J.-R. Pitte, *La France*, coll. « Fac Géographie », A. Colin, 2005.
- F. Damette et J. Scheibling, *Le Territoire français*, 2^e édition, Hachette Supérieur, 2004.
- D. Noin, *Le Nouvel Espace français*, coll. « Cours », A. Colin, 2004.
- J.-C. Boyer, *La France des 26 régions*, A. Colin, 2005.
- D. Pumain et Th. Saint-Julien, « La France », *Géographie universelle*, Hachette-Reclus, 1990.

• **Pédagogie**

- M. Masson, *Vous avez dit Géographies ?*, A. Colin, 1994.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Faire de la géographie*, Belin, 1993.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Cartes et Modèles à l'école*, Reclus, 1987.
- P. Giolitto, *Enseigner la géographie à l'école*, Hachette Éducation, 1992.
- L. Bonnet, *Comment enseigner en cycle 3*, coll. « L'Histoire et la Géographie », Hachette Éducation, 2007.

• **Pour les enfants**

- D. Mounié, *Mon Premier Tour de France, L'Atlas des 5-8 ans*, Milan, 2004.
- *Mon Atlas de France*, Éditions Mila Boutan, 2006.
- A. Pearcey, *Atlas de France, Livre puzzle*, Éditions Usborne, 2006.
- Tous les numéros du magazine *Géo Ado*.

Référence aux Instructions officielles

Les principales activités économiques. On étudiera 4 types d'espaces d'activités : une zone industrialo-portuaire, un centre tertiaire, un espace agricole et une zone de tourisme. Dans le cadre de l'approche du développement durable, ces quatre études mettront en valeur les notions de ressources, de pollution, de risques et de prévention.

Compétences

- Prendre conscience du rôle des activités dans l'aménagement du territoire.
- Rechercher les facteurs de localisation.
- Aborder la notion de services et en appréhender la diversité.

Photofiche

Voir photofiche n° 7 p. 58.

Les mutations des activités

Depuis une quarantaine d'années, la France a connu deux épisodes qui ont bouleversé l'appareil productif et son organisation spatiale : une phase de croissance rapide (les Trente Glorieuses), puis une phase de crise (à partir de 1974) avec une régression des emplois et la disparition d'usines. La production ne se fait plus dans les mêmes lieux ni dans les mêmes conditions. L'économie française et son espace sont en cours de reconversion et de modernisation. Ce qui se produit aujourd'hui en France est un phénomène qui affecte tous les pays industrialisés : la sortie de l'ère industrielle et l'entrée dans celle des services avec son cortège de délocalisations, de crises régionales et locales et de chômage, mais aussi l'apparition de nouveaux produits, de nouvelles techniques et enfin la vive concurrence suscitée par le processus de mondialisation.

L'agriculture, qui a longtemps tenu une place essentielle dans l'économie et la société françaises, est aujourd'hui une activité dont le rôle est devenu mineur dans le produit national brut comme dans l'emploi. Elle s'est profondément transformée sous l'impulsion de l'État et surtout de la Politique agricole commune (PAC) de l'Union européenne. Elle est la première d'Europe et a dû s'adapter à la concurrence internationale. La taille des exploitations s'est accrue, la mécanisation s'est considérablement développée et l'emploi d'engrais a fortement augmenté. Cependant, à côté de cette agriculture largement exportatrice demeure une agriculture plus traditionnelle.

La force et l'ancienneté de l'industrie ont profondément marqué le territoire et provoqué des déséquilibres durables entre le Nord-Est et le Sud-Ouest. Même si la part de l'industrie dans le PIB continue de baisser, elle fait toujours de la France un grand pays industriel puisqu'elle est la deuxième puissance industrielle d'Europe derrière l'Allemagne et la quatrième dans le monde. Mais la limite entre les activités industrielles et les activités de services devient de plus en plus floue, comme dans le cas des industries de haute technologie.

Les activités de services représentent aujourd'hui le 1^{er} secteur de l'économie française pour les effectifs et la richesse produite. La France occupe le 2^e rang mondial pour les exportations de services et le tourisme, le 4^e pour les assurances et les activités commerciales, le 5^e pour les activités bancaires.

Aujourd'hui, le contraste qui opposait la répartition des activités agricoles et des activités industrielles de part et d'autre d'une ligne Le Havre-Marseille, même s'il perdure, a plutôt tendance à s'estomper. L'évolution de ces deux types d'activités tend à uniformiser le territoire : des espaces agricoles s'industrialisent ou se transforment pour produire davantage (Bretagne) et de vieux bastions industriels (Nord/Nord-Est) en difficulté se reconvertissent vers de nouvelles activités de haute technologie.

L'explosion des services a contribué à modifier la société française et l'organisation du territoire. La localisation des services dans les villes en fait une originalité par rapport aux villes de la dorsale européenne (espace qui s'étend de Londres à Milan, très peuplé, et qui se confond avec la mégapole européenne) qui sont plus industrielles. De nombreuses capitales régionales se caractérisent par l'abondance des services administratifs et des services aux particuliers. Paris fait exception grâce à l'importance des services aux entreprises et des activités financières. Les espaces des services sont en train de composer une trame nouvelle du territoire, comme l'a fait l'industrie au XIX^e siècle.

Aujourd'hui, il apparaît indispensable de remettre en cause la classification de Colin Clark établie en 1942, qui distinguait 3 secteurs économiques :

- primaire (activité qui consiste à extraire les ressources naturelles : agriculture, pêche, mine...)
- secondaire (exploitation des matières premières : industrie, construction...)
- tertiaire (activités de services : commerce, administration, transport, services aux entreprises et aux particuliers...).

La distinction entre les secteurs secondaire et tertiaire devient obsolète car l'activité industrielle a connu une pro-

fonde transformation : elle s'est diversifiée et complexifiée. Actuellement, la recherche, la conception et la gestion jouent un rôle de plus en plus important dans la fabrication. Aussi, les emplois de services se multiplient dans l'industrie. De même, on note un glissement de l'agriculture à l'industrie. D'une part, en amont, l'agriculture utilise de plus en plus de produits issus de l'industrie : machines agricoles, engrais, pesticides. D'autre part, en aval, les produits agricoles sont de plus en plus transformés puisqu'on parle désormais d'industrie agroalimentaire. On constate aussi un rapprochement entre l'agriculture et les services avec le développement de l'agrobusiness, c'est-à-dire de l'ensemble des activités associées pour la production, la transformation et la commercialisation des denrées agricoles qui sont contrôlées par les grandes firmes multinationales comme Danone. Aussi assiste-t-on à une plus grande uniformisation du territoire du point de vue de la répartition des activités.

Quels sont les espaces des activités ?

Cette double page a pour but de présenter les diverses activités économiques et leur localisation sur le territoire français. L'économie française, comme celle de tous les pays riches, est en cours de reconversion pour passer de l'ère industrielle à celle des services.

L'exploitation pédagogique des documents en classe

► **Activité 1 : lire une carte thématique (document 1 p. 46)**

Face à une carte thématique, il s'agit de faire appréhender les disparités spatiales et d'amener les élèves à se poser la question : « Pourquoi là et pas ailleurs ? » En outre, repérer les disparités spatiales permet de faire apparaître des structures d'organisation de l'espace. Faire observer la carte des principales activités du territoire français.

La répartition des activités agricoles et industrielles sur le territoire continue à opposer le Nord-Est plus industriel au Sud-Ouest plus agricole, de part et d'autre de l'axe Le Havre-Marseille. Ce contraste est ancien et a aujourd'hui tendance à se réduire. C'est ainsi que l'on peut voir dans la légende de la carte une rubrique « agriculture et industrie ». En effet, l'évolution des activités agricoles (vers l'industrie agroalimentaire) et industrielles (vers de plus en plus de conception, de recherche et la création de technopôles) tend à uniformiser le territoire. Des espaces agricoles s'industrialisent pour produire davantage ou valoriser leurs productions et de vieux bastions industriels se reconvertissent vers les services, la vente par correspondance et les communications. Par ailleurs, la politique de décentralisation a entraîné une diffusion de l'industrie, notamment de la haute technologie dans l'Ouest et le Sud. En revanche, les activités de services sont présentes sur tout le territoire puisqu'elles comprennent à la fois les services de proximité (petits commerces, école...) et les services ultra-spécialisés (hôpitaux, universités...) qui néces-

sitent des équipements coûteux et que l'on ne trouve que dans les grandes métropoles.

► **Activité 2 : interpréter des paysages (documents 2, 3 et 4 p. 47)**

Pour analyser les trois paysages présentés, suivre le questionnement du manuel.

• **Document 2 p. 47** : le port et la zone industrielle du Havre (Seine-Maritime). Dans les années 1960, les industries lourdes (métallurgie, sidérurgie) ont opéré un glissement depuis les gisements de charbon et de minerai de fer du Nord et de la Lorraine en crise vers les zones industrialo-portuaires (Dunkerque, Le Havre, Fos-sur-Mer) qui importaient les matières premières et les produits énergétiques. Ces zones portuaires ont été aménagées : bassins pour recevoir de grands navires (pétroliers, minéraliers), quais de déchargement des minerais, terminaux pétroliers, quais à conteneurs. En même temps, ces zones industrialo-portuaires devaient permettre des relations faciles avec leur arrière-pays. Ces zones sont aujourd'hui en difficulté (crise de la sidérurgie, chocs pétroliers). Désormais, les secteurs dynamiques sont les activités de pointe : informatique, électronique, aérospatiale, construction de TGV...

• **Document 3 p. 47** : les vendanges en Bourgogne. On a ici affaire à un vignoble de qualité et une agriculture industrialisée. Les vignobles de qualité (Bordelais, Champagne, Bourgogne...) se concentrent dans moins de 10 départements. Les régions d'agriculture intensive et productive sont surtout situées dans la moitié Nord de la France et se spécialisent de plus en plus (céréales dans le Bassin parisien, élevage de porcs et de volailles en Bretagne, fruits et légumes dans les grandes vallées et le Midi méditerranéen). La France produit à elle seule près du quart de la production agricole européenne. L'agriculture y est de plus en plus intensive et de plus en plus liée à l'industrie agroalimentaire.

• **Document 4 p. 47** : la bibliothèque municipale Mériadeck, à Bordeaux. Les services sont très hiérarchisés. Environ 7 000 petites communes rurales françaises sont dépourvues de tout service et commerce. La plupart des communes entre 100 et 500 habitants possèdent une école, un café et un office religieux par semaine. Dans les petits bourgs, on trouve un collège et un supermarché. Dans les petites villes s'ajoutent d'autres équipements, comme un cinéma, une piscine ou un hôpital. Ce n'est qu'à partir de 100 000 habitants que l'on trouve des hypermarchés, des centres commerciaux ou des musées. Au-dessus de 200 000 habitants apparaissent les grands magasins et les universités.

Comment les activités économiques évoluent-elles ?

Cette double page a pour but de faire appréhender aux élèves l'évolution des activités en France ainsi que leur transformation et de faire connaître les nouveaux facteurs de localisation des diverses activités.

L'exploitation pédagogique des documents en classe

► Activité 1 : comparer deux cartes (documents 1 et 2 p. 48)

Faire comparer les deux cartes des **documents 1** (« La part des agriculteurs dans la population active ») et **2** (« La part des emplois industriels dans la population active »). Ces deux cartes font apparaître une dissymétrie de part et d'autre de l'axe Le Havre-Marseille. L'Ouest se caractérise par sa ruralité (plus de 7 % d'agriculteurs et moins de 20 % d'emplois industriels dans la population active) bien qu'il ait bénéficié de la décentralisation industrielle. L'Est, qui en son temps avait bénéficié de la révolution industrielle puis a connu une grande période de crise, se trouve aujourd'hui plus proche des grands foyers européens et bénéficie de ce fait des capitaux et des innovations (moins de 4 % d'agriculteurs et entre 20 et 27 % d'emplois industriels).

► Activité 2 : commenter une carte (document 3 p. 48)

Observer la carte de la part des emplois de services dans la population active. En la comparant aux deux précédentes (**documents 1 et 2 p. 48**), on ne voit plus apparaître d'opposition nette de répartition sur le territoire. Faire lire la légende et faire remarquer la gradation des couleurs. « Dans quelles parties de la France plus de la moitié de la population travaille-t-elle dans les services ? »

À première vue, on constate que les activités de services sont présentes sur tout le territoire : toutes les communes de France disposent de services administratifs semblables, comme la mairie, une école ou un bureau de poste. En revanche, certains services rares ne sont présents que dans les grandes métropoles : universités, hôpitaux.

En observant la carte plus finement, on peut voir que les services se concentrent surtout dans les villes, les grandes agglomérations et dans les régions touristiques. L'Île-de-France constitue la première région pour les emplois de services, qui représentent 78 % de sa population active. La région-capitale regroupe 90 % des sièges sociaux des grandes banques et des organismes financiers français. Les régions méditerranéennes viennent ensuite, notamment grâce aux activités liées au tourisme. Plus la ville est grande, plus l'éventail des services est important. La quantité et la qualité des services permettent de hiérarchiser les villes et leur zone d'influence.

► Activité 3 : associer deux documents (document 4 p. 49)

Les élèves ont à lire un texte qui définit les activités d'une technopole. La photographie associée au texte représente la technopole de Grenoble-Meylan, créée en 1972. Sur 110 hectares, ce site rassemble plus de 300 entreprises et 9 000 emplois, essentiellement dans le domaine des nouvelles technologies.

Demander aux élèves : « Qui travaille dans ces technopoles ? » Des ingénieurs, des chercheurs, des scientifiques. Amener les élèves à comprendre que ces industries de haute technologie sont fondées sur la « matière grise » et localisées à proximité des grandes métropoles. En comparant avec le

document 2 p. 48, amener les élèves à appréhender la transformation des facteurs de localisation industrielle.

En 20 ans, l'industrie française s'est profondément transformée. Les facteurs traditionnels de la localisation industrielle tels que la proximité d'énergie (charbon, hydroélectricité) ou de matières premières (minerai de fer) ne jouent plus. Aujourd'hui, on recherche de la matière grise (ingénieurs et chercheurs), une bonne accessibilité (axes majeurs) et un environnement de qualité. L'industrie est attirée par les marchés de consommation, les nœuds de communications rapides et les aides financières diverses. C'est pour cette raison que les industries sont de plus en plus implantées dans les métropoles parce qu'elles y trouvent une main-d'œuvre très qualifiée, un encadrement scientifique (grandes écoles, universités), des laboratoires de recherche appliquée, des bureaux d'étude et d'ingénierie et un cadre de vie de qualité (environnement culturel). Pour répondre à ces nouveaux besoins, les principales métropoles françaises se sont dotées de technopoles (Paris, Lyon, Bordeaux, Nantes, Nice, Nancy, Rennes, Grenoble, Montpellier, Toulouse).

► Activité 4 : extraire des informations d'un tableau (document 5 p. 49)

Le tableau permet de comparer le nombre d'emplois dans les services et donc leur évolution entre 1978 et 2006. Il donne les chiffres par type d'activité de services. « Quels types de services sont présents dans le tableau ? » : le commerce, les transports et télécommunications, les autres services marchands et les services non marchands (emplois dépendant en grande partie de la fonction publique, à savoir enseignement, santé, justice...).

Le secteur des services se caractérise par l'augmentation du nombre de ses emplois, dans tous les domaines, parallèlement à la hausse globale des emplois entre 1978 et 2006. Les services représentaient 53 % du nombre total d'emplois en 1978 et 76 % en 2006.

Le nombre des emplois dans les services a doublé depuis un demi-siècle. Ce secteur rassemble l'essentiel de la population active française (plus de 75 %), produit les 2/3 de la richesse nationale et représente le quart des exportations, plaçant la France au deuxième rang mondial pour la distribution de services à l'étranger. Des branches comme le tourisme ou les loisirs sont en plein essor, de même que les services aux entreprises industrielles (gestion, publicité).

Cette explosion des services est due en partie à l'augmentation du niveau de vie de la population française qui a généré de nombreux besoins qu'il a fallu satisfaire dans les domaines de la santé, de l'éducation, des loisirs... Les Français consomment davantage et se distraient plus.

**En savoir plus sur...
les activités économiques**

Le musée d'Orsay (p. 50)

Le musée d'Orsay présente toutes les formes d'arts (peinture, sculpture, architecture, objets d'art, mobilier,

cinéma, photographie, musique, décor d'opéra) sur la période allant de 1848 à 1914. Le musée d'Orsay fait ainsi le lien entre les collections du musée du Louvre et celles du musée d'Art moderne du Centre Georges-Pompidou. L'idée de la création d'un musée dans les anciens bâtiments de la gare d'Orsay est née en 1973. Le musée a été inauguré le 1^{er} décembre 1986, après six années de travaux.

La reconversion de Nœux-les-Mines (p. 50)

Alors qu'elles étaient exploitées depuis 1851, toutes les mines de Nœux-les-Mines ont été fermées entre 1956 et 1968. C'est sur cette friche industrielle, préalablement dépolluée, qu'une base de loisirs a été créée. Un plan d'eau artificiel de 9 hectares, où l'on pratique la baignade, la planche à voile et le ski nautique, a été aménagé sur un ancien puits de mine. Mais le plus surprenant est la piste de ski, un immense tapis jaune fluorescent long de 320 mètres en polyéthylène, qui dévale le terril ! Cette piste a été ouverte en 1996. L'accès s'effectue à l'aide de deux remontées mécaniques qui tractent 150 à 200 personnes par heure. La descente nécessite un matériel adapté.

Le tourisme sur la Côte d'Azur (p. 50)

La promenade des Anglais à Nice, la Croisette à Cannes, Monaco et Saint-Tropez font l'attractivité de la Côte d'Azur. Le tourisme est sa première activité économique avec 203 millions de nuitées en 2003. La Côte d'Azur dispose d'atouts variés : l'ensoleillement dépasse 2 500 heures par an, la sécheresse estivale favorise la vie de plein air et la beauté des paysages côtiers. La région offre une grande variété de sites attractifs. Au luxueux tourisme d'hiver des étrangers privilégiés de l'Europe du XIX^e siècle qui venaient profiter de la douceur de l'hiver, sur la Côte d'Azur, s'est superposée une clientèle d'été. La Côte d'Azur a été popularisée par des vedettes de cinéma dans les années 1960 (Saint-Tropez) et elle a connu le déferlement des estivants, plus nombreux grâce à l'allongement des congés payés, la multiplication des stations balnéaires, des campings et des résidences secondaires. Cependant, depuis quelques années, la fréquentation du littoral connaît une baisse à cause de la cherté des prix et de la dégradation des paysages.

Des produits français dans le monde (p. 51)

L'insertion de la France dans les marchés mondiaux repose sur quelques créneaux et notamment les secteurs de haute technologie : l'espace, le nucléaire civil, le matériel militaire, les moyens de transport (TGV, Airbus, métro...) et les grands travaux (barrages, centrales nucléaires...). Le

secteur agroalimentaire est également un puissant secteur de l'économie française à l'étranger. La France est le deuxième exportateur mondial de denrées agricoles derrière les États-Unis. Mais la renommée française à l'étranger provient également de sa gastronomie et de son industrie de luxe.

Pour construire le résumé

Solliciter les élèves pour trouver les mots clés de la leçon. Par exemple : *agriculture, industrie, services, technologie de pointe, technopole*. Mettre en relation chacun de ces mots avec les documents présents dans la leçon. Mettre en commun les réponses et écrire ensemble le résumé de cette séquence.

Bibliographie

• Pour les enseignants

- J.-R. Pitte, *La France*, coll. « Fac Géographie », A. Colin, 2005.
- F. Damette et J. Scheibling, *Le Territoire français*, 2^e édition, Hachette Supérieur, 2004.
- D. Noin, *Le Nouvel Espace français*, coll. « Cursus », A. Colin, 2004.
- J.-C. Boyer, *La France des 26 régions*, A. Colin, 2005.
- D. Pumain et Th. Saint-Julien, « La France », *Géographie universelle*, Hachette-Reclus, 1990.

• Pédagogie

- M. Masson, *Vous avez dit Géographies ?*, A. Colin, 1994.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Faire de la géographie*, Belin, 1993.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Cartes et modèles à l'école*, Reclus, 1987.
- P. Giolitto, *Enseigner la géographie à l'école*, Hachette Éducation, 1992.
- L. Bonnet, *Comment enseigner en cycle 3*, coll. « L'Histoire et la Géographie », Hachette Éducation, 2007.

• Pour les enfants

- D. Mounié, *Mon premier tour de France, L'Atlas des 5-8 ans*, Milan, 2004.
- *Mon atlas de France*, Éditions Mila Boutan, 2006.
- A. Pearcey, *Atlas de France, Livre puzzle*, Éditions Usborne, 2006.
- Tous les numéros du magazine *Géo Ado*.

Référence aux Instructions officielles

Le programme de géographie a pour objectifs de décrire et comprendre comment les hommes vivent et aménagent leurs territoires. Les sujets étudiés se situent en premier lieu à l'échelle locale et nationale ; ils visent à identifier et connaître les principales caractéristiques de la géographie de la France dans un cadre européen et mondial.

Compétences

- Aborder les notions d'organisation de l'espace et d'aménagement du territoire.
- Acquérir des connaissances sur les grands ensembles régionaux français.
- Mettre en cohérence le puzzle des grands ensembles régionaux.

Photofiche

Voir photofiche n° 8 p. 61.

Les espaces transfrontaliers : les eurorégions

L'intégration européenne remet progressivement en cause une organisation de l'espace français qui résultait de logiques nationales, comme la polarisation parisienne. Face à cet ancrage européen, les régions comprises entre la mégalopole européenne et l'axe structurant Paris-Lyon-Marseille sont entrées dans un processus d'intégration en multipliant les relations avec les régions voisines au-delà des frontières. Les espaces transfrontaliers, autrefois « périphéries », sont aujourd'hui des « centres » dans un cadre européen en cours de recomposition. Le recours aux fonds de développement et d'aide gérés par l'Union européenne a conduit les régions à s'associer et à coopérer. La procédure européenne INTERREG permet notamment le financement de projets transfrontaliers. C'est ainsi que se multiplient les associations dans une perspective européenne. Les grandes villes régionales jouent un rôle majeur dans l'organisation de ces espaces et se prévalent souvent du label d'« eurocité ».

- En 1967, est née la « Regio », qui regroupe le long du Rhin devenu lieu de convergence des cantons suisses, les départements du Haut-Rhin et du Territoire de Belfort pour la France, le sud du Land de Bade-Wurtemberg pour l'Allemagne. La Regio est favorisée par la topographie (plaine) et dotée d'une concentration exceptionnelle de modes de transport (aéroport commun à Bâle, Mulhouse et Fribourg, maillage autoroutier dense, première voie fluviale d'Europe...). Elle forme aussi une entité culturelle et historique. À partir de 1982 s'est constituée une circonscription du Rhin supérieur, « Région du coin des trois pays », qui comprend les régions frontalières dans leur intégralité.
- Créée en 1985, l'association transfrontalière SAR-LOR-LUX regroupe un État (Luxembourg), deux Länder allemands (Sarre et Rhénanie-Palatinat), une région française (Lorraine) et une Communauté autonome belge (Wallonie). La création de ce « Pôle européen de développement des trois frontières » a permis de faire revivre une région transfrontalière traumatisée par la crise sidérurgique. La

stratégie adoptée a consisté en un programme d'action commun et l'implantation de structures destinées à soutenir le développement.

- Depuis 1986, les métropoles de quatre grandes régions européennes (Lyon, Milan, Stuttgart et Barcelone) se sont réunies dans le « quadrige européen » et passent des accords de coopération. Ces métropoles sont à la tête d'entités régionales importantes (Bade-Wurtemberg en Allemagne, Communauté autonome de Catalogne en Espagne, Lombardie en Italie et Rhône-Alpes en France) qui ont souhaité nouer des contrats entre les acteurs politiques, administratifs, économiques et culturels, afin de dépasser les concurrences passées.
- En 1991, est née l'eurorégion Transmanche qui regroupe le Nord-Pas-de-Calais en France, le Kent en Grande-Bretagne, et en Belgique Bruxelles-capitale, Flandre et Wallonie. C'est la perspective du tunnel sous la Manche qui, dès 1987, a rapproché le Kent du Nord-Pas-de-Calais. Des coopérations ont été lancées dans un cadre européen. La région Transmanche constitue un terrain privilégié d'investigation, d'expérimentation et d'échanges. Le programme de recherches « Connaître pour décider » (2003-2006) a eu pour objectif le développement du tourisme. Une heure suffit pour rejoindre Paris, Londres ou Bruxelles grâce à des infrastructures de communication parmi les plus performantes du monde. Les entreprises qui se sont implantées dans la région ont bénéficié de conditions favorables : facilité d'accès aux marchés, parcs d'activités, main-d'œuvre de qualité.
- Pour contrebalancer la puissance économique de la « dorsale européenne », les élus de 32 régions de la façade atlantique de l'Europe, depuis l'Andalousie (Espagne) jusqu'aux Highlands (Écosse), ont formé, en 1989, une « Commission de l'Arc atlantique ». Ce rapprochement était justifié par la similitude des problèmes de ces régions à la périphérie de l'Europe. Le développement de projets communs permet de mieux exploiter le potentiel maritime et de promouvoir les relations intérieures (route des estuaires, cabotage, lignes aériennes) et extérieures de

L'Arc. L'Ouest français constitue la portion centrale de l'Arc atlantique et bénéficie de nombreux atouts : des villes actives, un littoral touristique, un solde migratoire positif. Cependant, il demeure en périphérie de l'Europe. La Commission européenne apporte son concours à ces coopérations dont l'un des objectifs est de favoriser l'aménagement équilibré et polycentrique du territoire européen.

- Au Sud, les projets de coopération transfrontalière sont moins avancés. Les chances existent surtout en Catalogne puisque les Catalans vivent de chaque côté de la frontière franco-espagnole. Les villes et régions françaises et espagnoles (PACA, la Catalogne, Marseille, Montpellier, Barcelone...) sont à l'origine de l'Arc méditerranéen, espace frontalier en gestation. Il est un espace stratégique pour le Grand Sud-Est français, un débouché vers l'Espagne et l'Italie et une façade maritime forte de plusieurs ports. Les réseaux de transports de cet arc, contraints par le relief et l'urbanisation et très fortement sollicités, nécessitent un renforcement.

Quelle est l'organisation du territoire français ?

Cette double page a deux objectifs :

- présenter une régionalisation de la France qui tient compte des inégalités socio-spatiales ;
- montrer que la grande opposition Paris-province tend à s'atténuer, malgré la prééminence de Paris, avec le développement des métropoles de province.

L'exploitation pédagogique des documents en classe

► Activité 1 : lire et interpréter une carte (document 1 p. 52)

Observer, sur le **document 1**, la régionalisation proposée, la carte des régions **document 1 p. 12** et demander aux élèves de situer leur propre région. « Où se situe-t-elle ? Avec quelles autres régions a-t-elle été regroupée ? Comment la caractérise-t-on dans la légende ? Pourquoi ? » Faire émettre des hypothèses en utilisant la leçon « Les activités économiques » (**pp. 46 à 51**).

Un découpage est toujours quelque chose de difficile car les régions naturelles, polarisées, fonctionnelles et culturelles ne coïncident pas. Comme il est impossible d'étudier un nombre trop élevé de régions dans un volume limité, on doit envisager de vastes ensembles régionaux. Six grands ensembles ont été retenus suivant une approche fonctionnelle :

- la grande région capitale, composée d'un cœur (Île-de-France) et de marges qui dépendent directement de Paris. Il s'agit des sept régions au contact de l'Île-de-France (Picardie, Champagne-Ardenne, nord de la Bourgogne, Centre, Haute-Normandie, une partie de la Basse-Normandie et des Pays-de-la-Loire) ;
- la grande région lyonnaise. Avec les Alpes du Nord, elle forme un ensemble très dynamique au réseau urbain dense et hiérarchisé, inscrit sur l'axe majeur du territoire et fortement enraciné dans l'ensemble européen ;

- le grand Sud en expansion avec l'arc méditerranéen reliant l'Espagne à l'Italie le long duquel s'égrène une série de villes de Perpignan à Nice : 1^{re} région touristique française et industrie de pointe. L'autre Midi, le Sud-Ouest, plus rural, relie deux métropoles, Bordeaux et Toulouse, qui se disputent le rôle de capitale régionale ;
- le Nord-Nord-Est est industrialisé et urbanisé, comme les régions voisines de Belgique, du Luxembourg et d'Allemagne. Ces vieilles régions industrielles, aujourd'hui en reconversion, ont la chance d'être en prise directe avec la dorsale européenne ;
- l'Ouest atlantique va de la Basse-Normandie à la région Poitou-Charentes. Il recouvre des territoires marqués par des traits communs comme la proximité de l'océan et la position de finistère européen. Cet ensemble bénéficie d'un vigoureux renouveau économique ;
- les régions en marge (Massif central, Corse) forment une « diagonale du vide » et se caractérisent par un peuplement faible et une économie fragile.

► Activité 2 : associer deux documents (documents 2 et 3 p. 53)

- **Document 2** : la région capitale. Le texte souligne le poids de Paris. Faire rechercher les expressions qui le montrent : « ville mondiale », « pouvoir de commandement », « accumulation ». L'architecture moderne et monumentale des buildings de la Défense affirme le poids des sièges sociaux des grandes entreprises.

On pourra en conclure que Paris est la capitale de tous les pouvoirs : politique, financier, économique et culturel, tant à l'échelle nationale que mondiale. Revenir rapidement sur le **document 3 p. 35**, « Paris, centre de tous les pouvoirs ». Le poids de Paris est tel qu'on a pu évoquer « Paris et le désert français », d'après le titre d'un livre de 1947 de J.-F. Gravier qui dénonçait l'hypertrophie de Paris.

- **Document 3** : l'aménagement du territoire. Une grande politique d'aménagement du territoire a été lancée dès 1956. En 1963, l'État se dote d'un organisme chargé de piloter la politique d'aménagement du territoire, la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), devenue la DIACT (Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires) en 2005. Huit grandes villes de province deviennent des métropoles d'équilibre, cinq villes nouvelles sont créées autour de Paris (*cf.* « Aménager la ville » **p. 56**) et une politique de décentralisation industrielle est lancée. De grands aménagements sont mis en chantier pour impulser le développement économique (grands aménagements touristiques de la côte languedocienne, *cf.* « Aménager les littoraux touristiques » **p. 56**, création des ZIP, les zones industrialo-portuaires). À partir des années 1980, l'objectif est de promouvoir la compétitivité des régions françaises dans le cadre européen (pôles de conversion et pôles de compétitivité).

Localement, les villes se dotent de schémas d'aménagement. Le **document 3 p. 53** présente le quartier Antigone de Montpellier. Cette ville a bénéficié de l'implantation de firmes internationales comme IBM et a pu engager une politique de grands travaux. Le quartier Antigone symbolise une nouvelle ère de modernisme pour la cité. Conçus par l'architecte Ricardo Bofill, les bâtiments qui le déli-

mitent sont de style néoclassique et accueillent des logements, des commerces et des services de proximité.

Quels sont les grands ensembles régionaux ?

Cette double page a pour objectif de présenter les grands ensembles régionaux retenus sur la carte de l'organisation du territoire français (**document 1 p. 52**).

L'exploitation pédagogique des documents en classe

► **Activité 1 : lire une carte régionale (document 1 p. 54)**

Observer la carte du Bassin parisien, la zone d'influence de Paris. Comme nous l'avons vu dans le **document 1 p. 52**, le Bassin parisien englobe plusieurs régions. C'est la proximité et la prééminence de Paris qui expliquent ce phénomène. On peut parler d'« aire parisienne » à propos de cet espace qui rassemble plus de 20 millions d'habitants.

Analyser la carte. Distinguer Paris de l'agglomération parisienne qui englobe les villes nouvelles (cf. « Aménager la ville » **p. 56**). Faire remarquer l'extension de l'agglomération parisienne qui s'est faite sous forme de cercles concentriques :

- 1^{re} génération de banlieue au contact immédiat de Paris ;
- 2^e génération avec lotissements et pavillons ;
- occupation des plateaux avec les grands ensembles ;
- les « nouveaux villages » hors de l'agglomération parisienne.

Aborder la notion d'aire d'influence. Faire nommer les villes importantes autour de Paris (Rouen, Caen, Le Mans, Blois, Vierzon, Auxerre, Troyes, Reims, Saint-Quentin-en-Yvelines, Amiens...). Amener les élèves à remarquer qu'elles sont situées sur un cercle autour de Paris. Faire mesurer avec l'échelle la distance à vol d'oiseau de ces villes et Paris (entre 100 et 150 km). Faire remarquer le vide entre Paris et cette ceinture de villes, ce qui permet d'approcher la notion de polarisation d'une ville sur un territoire.

Observer les voies de communication : « Vers où convergent-elles toutes ? » (réseau en forme de toile d'araignée ou d'étoile à partir de Paris). Chaque jour, des milliers de voyageurs empruntent ces trajets depuis la banlieue pour se rendre au travail à Paris et retournent le soir chez eux. Aborder la notion de mouvements pendulaires (va-et-vient entre le domicile et le travail). Demander aux élèves ce qui en résulte (engorgements aux heures de pointe, fatigue, temps perdu...). Les migrations pendulaires représentent plus de 19 millions de déplacements quotidiens.

► **Activité 2 : interpréter une photographie (document 2 p. 54)**

Observer la photographie du centre d'affaires d'Euralille. Noter son architecture particulière (le principal bâtiment en forme de chaise) et son caractère futuriste. Euralille symbolise la volonté de la métropole lilloise d'être un carrefour dans l'Europe du Nord-Ouest.

Ce nouveau quartier a vu s'implanter la tour Lille-Europe, le World Trade Center, la tour du Crédit Lyonnais, et un complexe d'expositions, de congrès et de spectacles. Sous

le toit d'Euralille se déploient sur deux niveaux 90 000 m² de commerces, de services et d'équipements de loisirs.

► **Activité 3 : analyser des photographies de paysages (documents 3 et 4 pp. 54 et 55)**

• **Document 3 p. 54** : le golfe du Morbihan. Ce paysage présente les deux caractéristiques de l'Ouest atlantique : le littoral et le bocage.

Le littoral Atlantique est le plus long littoral français, de la baie du Mont-Saint-Michel jusqu'au Pays basque. Il offre des aptitudes très variées à l'occupation humaine :

- les estuaires (de la Loire et de la Gironde) ont de tout temps permis les échanges ;
- les côtes découpées de Bretagne, qui alternent les caps et les baies, offrent des abris naturels ;
- les grands marais (marais breton, poitevin et vendéen) et les côtes sableuses forment des sections peu peuplées.

La pêche est importante sur tout le littoral. La Bretagne fournit à elle seule la moitié des prises françaises. Lorient est le 1^{er} port de pêche de la façade atlantique. Mais la pêche souffre de la raréfaction des prises, de la concurrence étrangère et de la récente hausse des prix du pétrole.

Le bocage a longtemps caractérisé les campagnes de l'Ouest français : habitat dispersé et petites parcelles délimitées par des haies vives. La modernisation de l'agriculture a entraîné un bouleversement des paysages : les haies ont été détruites par le remembrement (regroupement de plusieurs parcelles), de nouveaux bâtiments agricoles ont vu le jour et des usines agroalimentaires se sont développées.

• **Document 4 p. 55** : la technopole de Sophia-Antipolis. Sophia (« sagesse » en grec) Antipolis (« Antibes » en grec) se veut la cité internationale « des sciences, des techniques et de la sagesse ». Fondée en 1972, elle se situe entre Cannes et Nice, au nord d'Antibes, dans une pinède de 2 300 ha. Elle offre une autre image de la Côte d'Azur : au soleil et à la mer, s'ajoutent ici la science et la haute technologie. Sur ce site, se côtoient étudiants, cadres et chercheurs. La technopole bénéficie d'un réseau dense de communications : aérien avec l'aéroport de Nice (2^e de France), autoroutier, ferroviaire, maritime et de télécommunications. Dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, une route des hautes technologies forme un réseau de pôles technologiques qui développent des activités complémentaires, chacun disposant de centres de formation, de laboratoires de recherche et de services pour les entreprises.

► **Activité 4 : étudier un croquis (document 5 p. 55)**

Le croquis « Le carrefour lyonnais » représente un morceau de la voie magistrale de passage reliant les plaines du Bassin parisien à la Méditerranée et, à une autre échelle, le Nord et le Sud de l'Europe. Faire observer la diversité des voies de circulation : réseaux autoroutiers, lignes TGV, aéroport Saint-Exupéry (lignes nationales et internationales), réseau fluvial qui permet aux barges de grand gabarit de remonter de Marseille jusque sur la Saône. S'y ajoutent, invisibles mais bien réels, un réseau de télécommunications, des oléoducs et des gazoducs. Lyon s'adapte en permanence à la circulation par de grands aménagements : gare de la Part-Dieu, périphériques, tunnels rou-

tiers et autoroutiers, port fluvial Édouard-Herriot, aéroport et nouvelle gare TGV de Satolas.

En savoir plus sur... l'organisation du territoire

Aménager la ville (p. 56)

Neuf villes nouvelles ont été créées à partir de 1965 :

- cinq en Île-de-France : Évry, Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines, Marne-la-Vallée et Sénart (qui s'appelaient initialement Melun-Sénart) ;
- quatre en province : Villeneuve-d'Ascq (qui s'appelaient initialement Lille-Est), l'Isle-d'Abeau, Val-de-Reuil (initialement Le Vaudreuil) et Étang-de-Berre (initialement Les Rives de l'Étang-de-Berre).

À l'origine, la création des villes nouvelles avait pour but d'absorber une part significative de la croissance démographique des grandes métropoles (Paris, mais aussi Lille, Lyon, Marseille et Rouen). Les villes nouvelles avaient la vocation d'organiser un développement urbain en poursuivant trois idées : le polycentrisme, la lutte contre les grands ensembles et la recherche de la mixité sociale. Ces villes nouvelles sont devenues de véritables pôles urbains accueillant plus de 1 million d'habitants.

Aménager les littoraux touristiques (p. 56)

En 1963, l'État français a décidé d'organiser, d'équiper et d'animer le vaste littoral du Languedoc-Roussillon pour les vacances des Français et pour le tourisme international. Des experts ont cherché à donner des réponses à trois questions : « Comment préserver la qualité d'une région touristique ? surmonter le problème foncier ? orienter le programme d'accueil pour répondre aux besoins des touristes ? » Sur le littoral du Languedoc-Roussillon, dès 1964, le plan d'organisation générale approuvé par le gouvernement a défini, sur 200 km, 7 stations balnéaires créées *ex nihilo*, séparées les unes des autres par 20 ou 30 km de nature protégée : Port-Camargue, La Grande Motte, le cap d'Agde, Gruissan, Port-Leucate, Port-Barcarès et Saint-Cyprien.

Aménager les espaces naturels (p. 56)

« Un Parc national est un monument de la nature, reconnu au plan national et international comme un territoire d'exception, tant par ses paysages que par la faune et la flore qu'il abrite. Combinaison d'espaces remarquables, d'une biodiversité préservée et d'un mode de gouvernance et de gestion qui leur permet d'en préserver les richesses, les parcs sont marqués par une forte volonté d'y concilier la protection de la nature et le développement des activités humaines, dans le respect des usages et traditions » (parcsnationaux-fr.com).

Les Parcs nationaux français sont : les Cévennes, les Écrins, le Mercantour, les Pyrénées, la Vanoise et Port-Cros en Métropole, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion en Outre-mer.

Aménager les transports (p. 57)

Le viaduc de Millau détient le record mondial de hauteur, avec des pylônes culminant à 340 mètres de haut. Ce via-

duc est un pont autoroutier à haubans reposant sur 7 piles, très élancées, une route à 2 fois 2 voies de 2 460 mètres de long. Il est le dernier maillon de La Méridienne, l'autoroute qui relie Clermont-Ferrand à Béziers, la voie la plus directe entre Paris et la Méditerranée.

La France est au carrefour des réseaux de transports de l'Europe occidentale, entre les flux Nord-Sud (des pays nordiques à la Méditerranée) et les flux Est-Ouest méditerranéens (entre l'Italie, la péninsule Balkanique et l'Espagne). Pour faire face à l'augmentation des trafics, les infrastructures routières et les grands aménagements se sont multipliés. L'Union européenne a déclaré prioritaires d'ici à 2020 les projets ferroviaires reliant la France aux pays voisins pour soulager le trafic autoroutier.

Pour construire le résumé

Solliciter les élèves pour trouver les mots clés de la leçon. Par exemple : *ensembles régionaux, aménagement du territoire, inégalités régionales*. Mettre en relation chacun de ces mots avec les documents présents dans la leçon. Mettre en commun les réponses et écrire ensemble le résumé de cette séquence.

Bibliographie

• Pour les enseignants

- J.-R. Pitte, *La France*, coll. « Fac Géographie », A. Colin, 2005.
- F. Damette et J. Scheibling, *Le Territoire français*, 2^e édition, Hachette Supérieur, 2004.
- D. Noin, *Le Nouvel Espace français*, coll. « Coursus », A. Colin, 2004.
- J.-C. Boyer, *La France des 26 régions*, A. Colin, 2005.
- D. Pumain et Th. Saint-Julien, « La France », *Géographie universelle*, Hachette-Reclus, 1990.

• Pédagogie

- M. Masson, *Vous avez dit Géographies ?*, A. Colin, 1994.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Faire de la géographie*, Belin, 1993.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Cartes et Modèles à l'école*, Reclus, 1987.
- P. Giolitto, *Enseigner la géographie à l'école*, Hachette Éducation, 1992.
- L. Bonnet, *Comment enseigner en cycle 3*, coll. « L'Histoire et la Géographie », Hachette Éducation, 2007.

• Pour les enfants

- D. Mounié, *Mon Premier Tour de France, L'Atlas des 5-8 ans*, Milan, 2004.
- *Mon Atlas de France*, Éditions Mila Boutan, 2006.
- A. Pearcey, *Atlas de France, Livre puzzle*, Éditions Usborne, 2006.
- Tous les numéros du magazine *Géo Ado*.

Référence aux Instructions officielles

Parmi les principales activités économiques, étudier un espace d'activités : une zone de tourisme.

Compétences

- Connaître les différents types de tourisms.
- Analyser un type d'aménagement touristique.
- Prendre conscience des impacts du tourisme sur l'espace.
- Appréhender le tourisme comme une activité économique majeure.

L'exploitation pédagogique en classe

Il existe plusieurs types de stations de sports d'hiver qui diffèrent par leur taille. La concurrence est très vive entre elles. La bonne répartition de l'enneigement sur tous les massifs et jusqu'à des altitudes assez basses a tendance à favoriser la fréquentation des stations moyennes. On va même jusqu'à parler d'un regain d'intérêt pour les stations de taille moyenne au détriment des plus grandes. En revanche, les touristes étrangers, qui représentent une part significative de la clientèle des stations de sports d'hiver, dépassent fréquemment 50 % dans les très grandes stations. Quant aux petites stations, elles accueillent une clientèle familiale aux revenus moyens, ainsi que beaucoup de jeunes, notamment dans le cadre d'activités scolaires (classes de neige, classes vertes).

- Les grandes et très grandes stations disposent d'un enneigement garanti, de vastes domaines skiables et d'une importante présence commerciale en France et à l'étranger. Leur image est excellente pour la qualité du ski. Avec plus de 2,5 millions de journées/skieurs enregistrées par saison, La Plagne domine largement le marché français. Quatre autres stations dépassent également le million et demi de journées/skieurs : l'Alpe d'Huez, les Arcs, Val-Thorens et Tignes (toutes des stations alpines de Savoie). Ces principales stations comptent parmi les plus grandes et les mieux équipées du monde. Construites en haute altitude, elles ont un niveau d'enneigement assuré en dépit des aléas climatiques. Dès que l'enneigement fait défaut en moyenne altitude, elles bénéficient d'un déplacement de la clientèle au détriment des stations moyennes ou petites.

- Les stations moyennes sont souvent situées en moyenne montagne (Haute-Savoie, Hautes-Alpes). Elles présentent souvent des atouts en termes de qualité des paysages ou de convivialité. Mais, malgré des domaines skiables variés, l'insuffisance du nombre de lits et de l'accueil constitue un handicap. Ces stations représentent un enjeu important pour le maintien, voire l'augmentation de la fréquentation touristique. D'ailleurs, l'État, dans le cadre de certains contrats État/régions, incite ces stations à développer leurs propres atouts (investissements en matière de neige artifi-

cielle avec notamment les canons à neige). Le rôle de ces stations est souvent déterminant pour le maintien d'activités dans des espaces dépourvus d'autres ressources. Les opérations immobilières réalisées dans des villages traditionnels (Samoëns, Vailandry, Saint-Gervais...) offrent une architecture intégrée au site. L'environnement y est plus humain et convivial grâce à des constructions originales en pierre de pays, bois et lauze. Ces logements conviviaux excluent les tours avec galeries commerciales.

- Les petites et très petites stations (Vosges, Massif central, Alpes du Sud) sont tournées vers une clientèle régionale ou de proximité. Elles montrent leur fragilité économique à l'occasion des aléas climatiques, car leur fonctionnement ne leur permet pas de supporter des à-coups conjoncturels. En outre, elles peinent à renouveler leurs installations. La plupart sont situées en moyenne montagne avec un enneigement non garanti mais sur des sites possédant un fort potentiel de développement pour la saison d'été. Elles présentent souvent un enjeu important en termes d'aménagement du territoire, soit parce qu'elles sont situées dans des zones fragiles de montagne en dépeuplement, où le tourisme contribue à la survie des villages, soit parce qu'elles offrent aux agglomérations voisines un cadre de vie ou de loisirs apprécié.

► Activité 1 : « J'observe le site touristique de La Plagne »

Situé au cœur de la Tarentaise, le complexe de La Plagne comprend des stations intégrées situées entre 1 800 et 2 050 m d'altitude, toutes reliées entre elles par un réseau de remontées mécaniques. Il possède un vaste domaine skiable de 10 000 hectares qui s'étend de 1 250 à 3 250 m d'altitude des forêts au glacier, soit 225 km de pistes. Cette station a été construite en 1962 dans le cadre du « plan Neige » dont l'objectif était de mettre en place une industrie touristique française performante et de qualité. Dans le contexte de la politique des grands aménagements régionaux caractéristiques des années 1960 (cf. les stations balnéaires du Languedoc-Roussillon), la réalisation des stations dites « intégrées » s'est appuyée sur des initiatives privées avec, pour chaque station, un promoteur unique. Bien adaptée au tourisme de masse, la station intégrée est créée pour offrir en un même lieu tout ce dont un touriste a besoin : hébergement, services, commerces,

activités sportives, loisirs. Ces stations ont été construites au plus près des pistes de ski, permettant à chaque résident de partir de chez lui « skis aux pieds ».

La Plagne est à la fois une station intégrée (sites de haute altitude) et polynucléaire. En effet, elle présente une grande diversité architecturale avec onze stations différentes. À Plagne-centre, première station créée en 1970, se joignent 6 stations d'altitude, au pied des pistes, présentant une architecture fonctionnelle, reliées entre elles, de 8 h à minuit, par les pistes mais aussi par navette, et offrant aux skieurs une multitude d'itinéraires skiabiles. C'est à La Plagne que se trouve la plus importante société de remontées mécaniques française en termes de chiffre d'affaires. À ces 6 stations d'altitude s'ajoutent 4 stations-villages qui ont gardé l'authenticité des hameaux traditionnels savoyards. Elles sont elles aussi ouvertes sur l'ensemble du domaine skiable. Cette diversité permet de satisfaire toutes les clientèles.

Sur la photographie, on peut voir qu'à La Plagne-Villages, les résidences sont composées d'immeubles-chalets de 4 à 5 étages, situés au pied des pistes, en front de neige. En effet, cette station, née en 1972, initie un changement de style : la station est éclatée et épouse les courbes du relief.

► **Activité 2 : « J'analyse l'organisation de La Plagne »**

Le propre des stations de sports d'hiver intégrées est d'être bien reliées aux différents moyens de communication pour permettre aux touristes de s'y rendre facilement. L'accès à La Plagne peut se faire par une autoroute intra-alpine, mais qui ne parvient pas jusqu'à la station. Il faut ensuite prendre une route de montagne, ce qui rend l'accès moins aisé, notamment en cas de chutes de neige. L'accès peut également se faire par le train et le TGV qui arrivent jusqu'à Aime et Bourg-Saint-Maurice, dans la vallée, au pied des stations. En venant de l'étranger, on peut arriver par les aéroports de Lyon et de Genève.

Lors du Grenelle de l'Environnement en 2007, les stations se sont engagées à développer des programmes, des normes et des labels environnementaux. Les objectifs sont de réduire la consommation d'énergie, de diminuer les sources de pollution et de veiller au recyclage des déchets. Pour préserver la beauté des paysages alpins, certaines stations s'engagent à diminuer le nombre de pylônes des remontées. À La Plagne, depuis de nombreuses années, les remontées mécaniques s'adaptent à la croissance de la forêt de pins cembro unique en Europe.

► **Activité 3 : « J'étudie un site touristique dans ma région »**

Il faut commencer par localiser le site touristique choisi en le repérant sur une carte IGN. Les élèves peuvent choisir n'importe quel type de site touristique : une station balnéaire, un château, un site naturel remarquable, un parc

d'attractions... Indiquer de quel type de tourisme il s'agit (tourisme de masse, tourisme vert, tourisme culturel...) et de quel type d'implantation (station intégrée, marina, port de plaisance, parc naturel...).

Demander aux élèves pourquoi ce site attire les touristes. Recenser les atouts du site. Relever les activités qui y sont pratiquées et en quelle saison. À partir de la carte, indiquer les conditions nécessaires au site. Rechercher quels sont les accès au site.

Relever les contraintes du site (relief, climat...) et rechercher comment on y remédie.

Faire une enquête sur l'exploitation du site. « Sur combien de mois est-il fréquenté ? Quelle clientèle est recherchée ? Comment en fait-on la promotion ? » (panneaux publicitaires, brochures à l'office du tourisme...)

Rechercher quelles étaient les activités locales avant le développement du tourisme. « À quelles catégories professionnelles ce développement bénéficie-t-il ? » (commerçants, hôteliers et restaurateurs...)

Bibliographie

• Pour les enseignants

- J.-R. Pitte, *La France*, coll. « Fac Géographie », A. Colin, 2005.
- F. Damette et J. Scheibling, *Le Territoire français*, 2^e édition, Hachette Supérieur, 2004.
- D. Noin, *Le Nouvel Espace français*, coll. « Cours », A. Colin, 2004.
- J.-C. Boyer, *La France des 26 régions*, A. Colin, 2005.
- D. Pumain et Th. Saint-Julien, « La France », *Géographie universelle*, Hachette-Reclus, 1990.

• Pédagogie

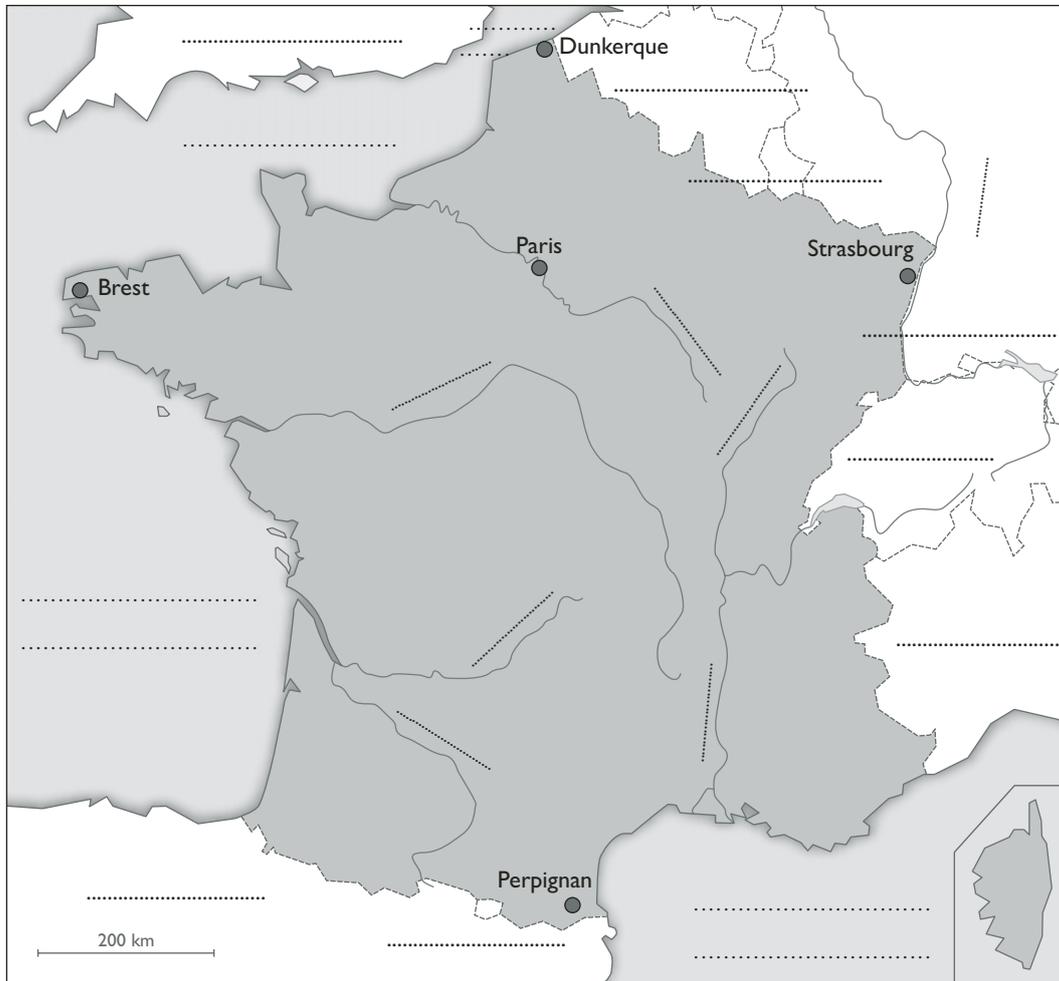
- M. Masson, *Vous avez dit Géographies ?*, A. Colin, 1994.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Faire de la géographie*, Belin, 1993.
- R. Ferras, M. Clary et G. Dufau, *Cartes et Modèles à l'école*, Reclus, 1987.
- P. Giolitto, *Enseigner la géographie à l'école*, Hachette Éducation, 1992.
- L. Bonnet, *Comment enseigner en cycle 3*, coll. « L'Histoire et la Géographie », Hachette Éducation, 2007.

• Pour les enfants

- D. Mounié, *Mon Premier Tour de France, L'Atlas des 5-8 ans*, Milan, 2004.
- *Mon Atlas de France*, Éditions Mila Boutan, 2006.
- A. Pearcey, *Atlas de France, Livre puzzle*, Éditions Usborne, 2006.
- Tous les numéros du magazine *Géo Ado*.

Le territoire français

1. Observe le document 1 de ton Dossier page 6, puis complète la carte.



- a. Écris les noms des mers et de l'océan qui bordent le territoire français.
- b. Écris les noms des pays frontaliers de la France.
- c. Écris les noms des fleuves français.
- d. Dessine l'hexagone dans lequel s'inscrit le territoire français.
- e. Indique les distances qui séparent Dunkerque de Perpignan et Brest de Strasbourg.

2. Observe les documents 1 et 2 de ton Dossier page 8, puis compare les limites du royaume de France aux x^e et xv^e siècles à celles de la France d'aujourd'hui.

La France d'Outre-mer

Dossier pages 18 à 23

1. Observe le document 1 de ton Dossier page 18, puis réponds aux questions.

a. Relève les noms des quatre Départements d'Outre-mer en indiquant l'océan dans lequel ou au bord duquel ils se trouvent.

1. dans l'océan
2. dans l'océan
3. au bord de l'océan
4. dans l'océan

b. Relève les noms des Collectivités d'Outre-mer en indiquant dans quel océan elles se trouvent.

1. dans l'océan
2. dans l'océan
3. dans l'océan
4. dans l'océan

2. Lis ce texte, puis réponds aux questions.

C'est en 1626 que Belain d'Esnameuc établit le premier contact français avec « la perle des Antilles ». [...] En 1674, sous Louis XIV, la Martinique est rattachée à la couronne de France. À partir de cette époque, la traite des Noirs d'Afrique commence à s'organiser avec le développement des plantations de canne à sucre. En 1685, le « Code noir » de Colbert met en application ce qui, selon lui, devrait être les « bonnes règles et usages de l'esclavage ». [...] L'esclavage ne sera définitivement aboli que le 4 mars 1848.

D'après www.antilles-martinique.com.

a. À quelle époque la culture de la canne à sucre a-t-elle commencé ?

.....
.....

b. Quel système s'organise en même temps que le développement des plantations de canne à sucre ?

.....
.....

c. Quel texte du XVII^e siècle régleme l'esclavage ?

.....
.....

d. Pendant combien de siècles ce texte a-t-il été utilisé ?

.....
.....

3. Lis ce texte, puis réponds aux questions.

Certaines îles des Antilles sont volcaniques et escarpées ; les unes sont battues par les lames de l'Atlantique, les autres offrent un paradis à l'abri des vents [...]. À coup sûr, l'évocation des mers tropicales suscite avant tout dans la plupart des esprits l'idée de leur climat : soleil radieux, eaux d'une tiédeur exquise, alizés balançant les palmiers élancés, chaleur humide propre aux cocotiers.

J. Morris, *L'Art de vivre aux Antilles*, Flammarion, 1987.

a. Quel type de relief trouve-t-on aux Antilles ?

b. À ton avis, le tourisme se développe-t-il sur la côte exposée au vent ou sur la côte à l'abri du vent ? Explique ta réponse.

c. Souligne dans le texte ce que les touristes viennent chercher aux Antilles.

4. Observe le document 1 de ton Dossier page 20, puis réponds aux questions.

a. Quel DOM a le plus besoin de l'aide de la Métropole ?

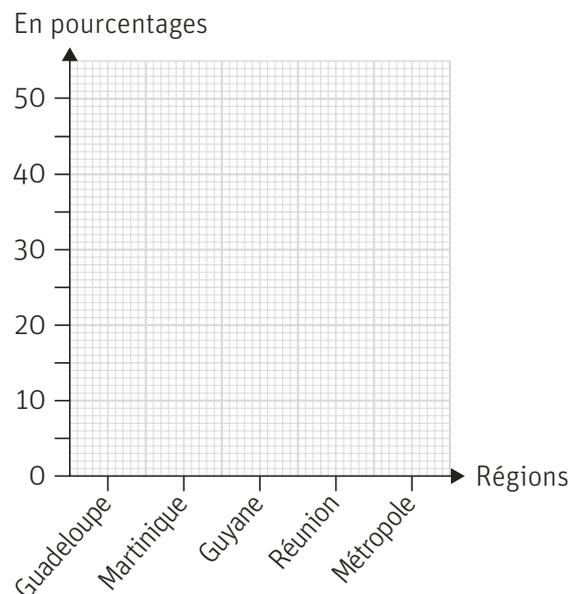
b. Quels produits les DOM exportent-ils ? Tu peux t'aider du document 2 de ton Dossier page 19.

c. Quels produits les DOM sont-ils obligés d'importer ?

d. Pourquoi peut-on dire que les DOM sont dépendants de la Métropole ?

5. Observe le document 4 de ton Dossier page 21, puis réponds aux questions.

a. Représente les pourcentages de la population de moins de 20 ans dans les DOM et en Métropole sous la forme d'un graphique en bâtons.



La population française

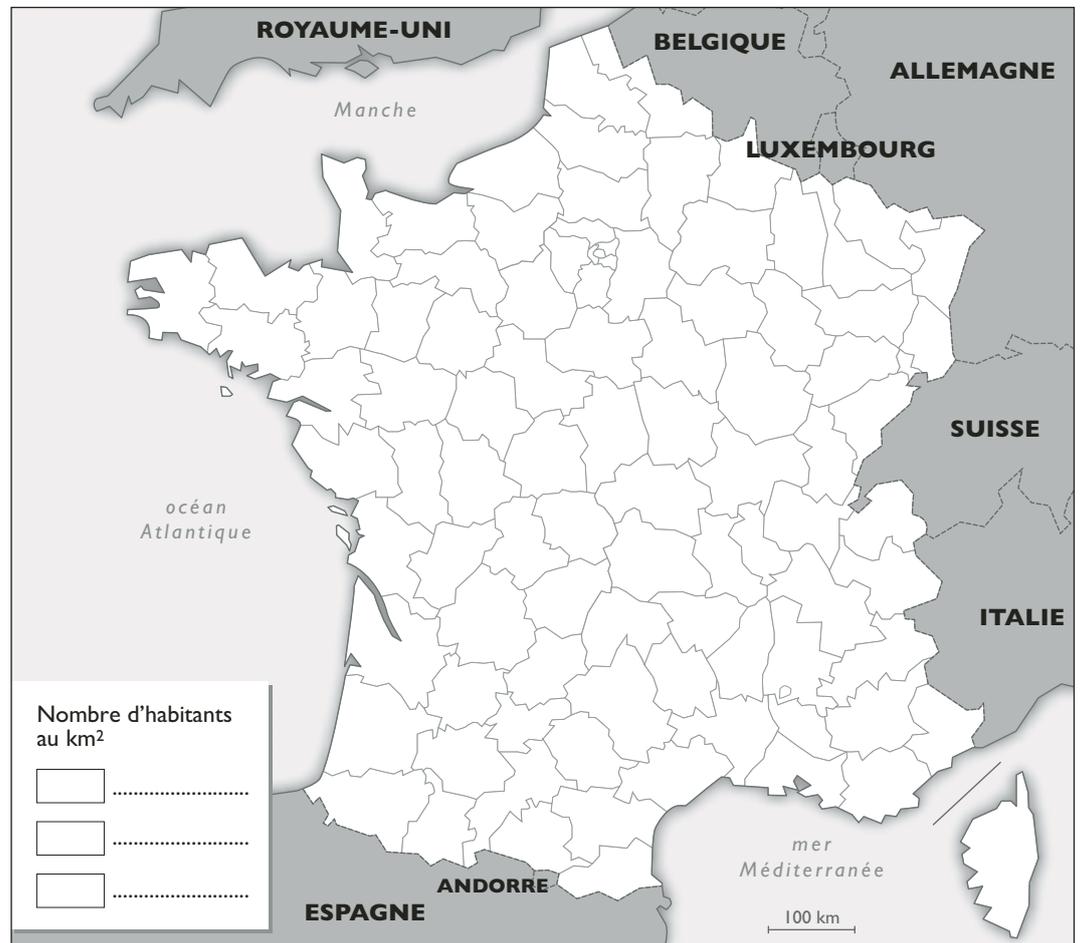
Dossier pages 26 à 31

1. Observe le document 1 de ton Dossier page 26, puis réponds aux questions.

a. Colorie en rouge les zones de fortes densités de population supérieures à 100 habitants au km².

b. Colorie en orange les zones des densités de population comprises entre 50 et 100 habitants au km².

c. Colorie en jaune les zones de faibles densités de population inférieures à 50 habitants au km².



d. Complète la légende de la carte.

e. Observe le document 1 de ton Dossier page 32. Quel est le rapport entre les fortes densités de population et la localisation des grandes villes ?

.....

.....

.....

.....

f. Complète cette phrase avec les mots suivants : urbaines – vides – littoraux – densités de population – vallées.

Les fortes correspondent aux grandes régions (région parisienne, région lyonnaise), aux grandes (Rhône, Rhin, Seine) et aux très attractifs. D'autres régions sont quasiment (hautes montagnes, Massif central).

2. Lis ces textes, puis réponds aux questions.

Texte n° 1 : Dans le centre de Marseille, sur une superficie de 420 hectares, vivent plus de 100 000 habitants, se trouvent un tiers des emplois marseillais et 4 000 commerces, un million de mètres carrés de bureaux [...], le Conseil régional. Ce centre accueille 700 000 Marseillais qui y viennent au moins deux fois par mois.

R. Bertrand *et alii*, *Provence*, éd. C. Bonneton, 1989.

Texte n° 2 : Il traversa des campagnes désertes, rapiécées de champs de luzerne, de maïs, de seigle, avec, de temps à autre, des vergers au milieu desquels une ferme, reliée à la route par une allée de mûriers, dormait, dans l'immobilité et le silence.

J. Carrière, *La Caverne des pestiférés*, Pauvert, 1978.

a. À quel document de ton Dossier pages 26 à 31 correspond chacun de ces textes ?

Texte n° 1 :

Texte n° 2 :

b. Souligne dans chaque texte les éléments que tu retrouves sur le document de ton Dossier.

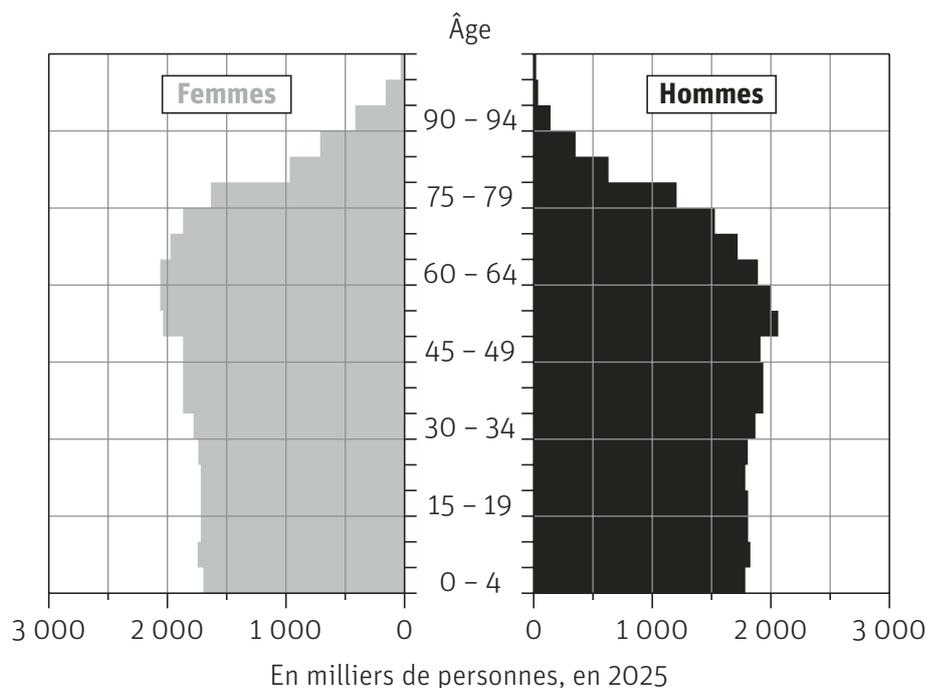
3. Observe la pyramide des âges en 2005 (document 1 de ton Dossier page 28) et la pyramide des âges de la population que l'on estime en 2025 (ci-dessous). Réponds aux questions.

a. Autour de quel âge se situera la tranche d'âge la plus importante en 2025 ?

.....

b. Quelle part de la population va encore diminuer ?

.....



c. Quelle part de la population va encore augmenter ?

.....

d. Que peut-on en conclure sur l'évolution de la population française d'ici à 2025 ?

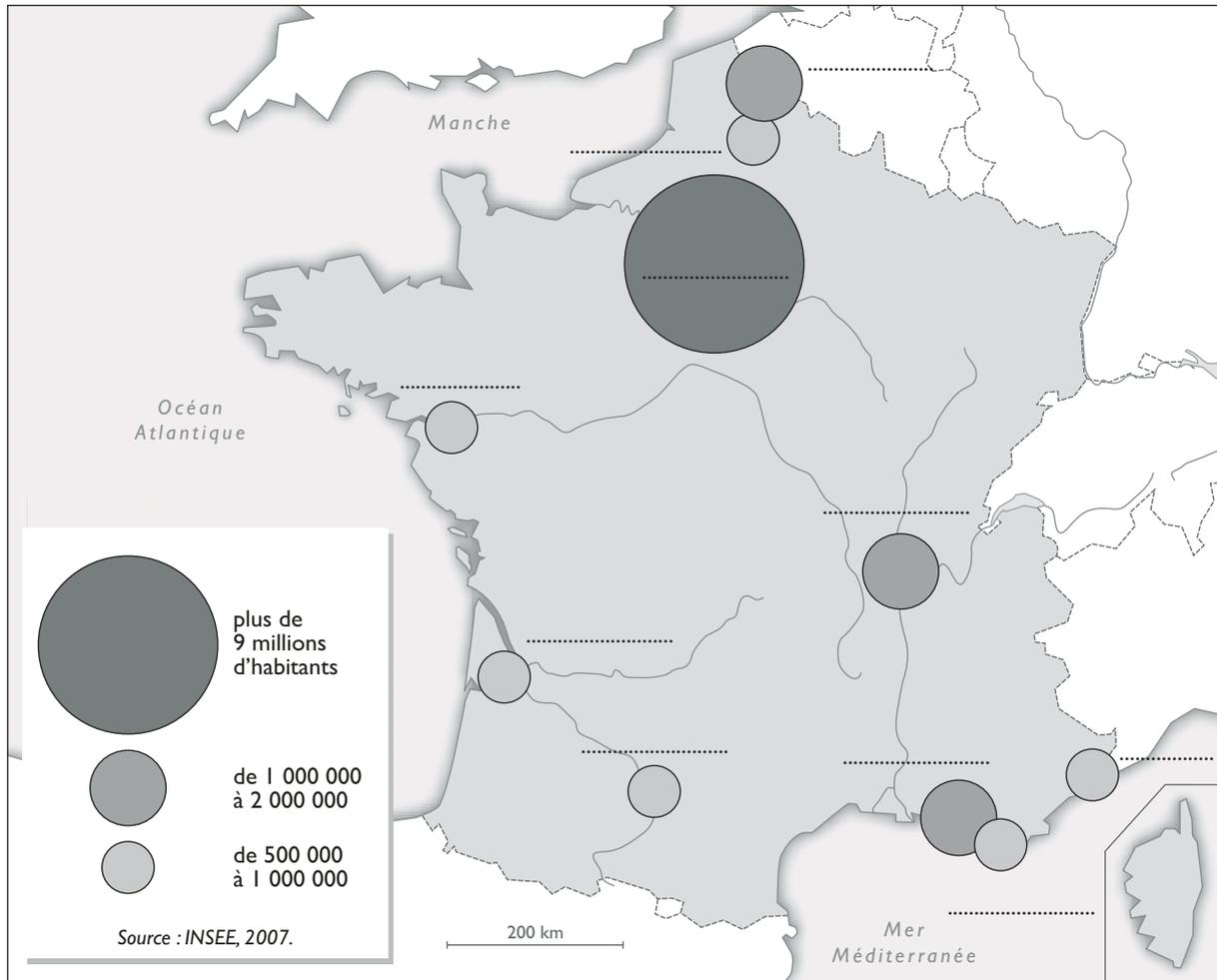
.....

e. La France d'Outre-mer va-t-elle connaître la même évolution ? Explique ta réponse. Tu peux t'aider du document 3 de ton Dossier page 28 et de l'encadré « La fécondité de l'Outre-mer » page 31.

.....

Les grandes villes françaises

1. Observe le document 1 de ton Dossier page 32, puis réponds aux questions.



a. Complète la carte avec les noms des grandes villes françaises.

b. Trace une ligne qui part de Paris pour relier les dix plus grandes villes françaises. Attention ! cette ligne ne passe pas deux fois par la même ville.

c. Que peux-tu dire de « la ligne des grandes villes » par rapport au territoire français ?

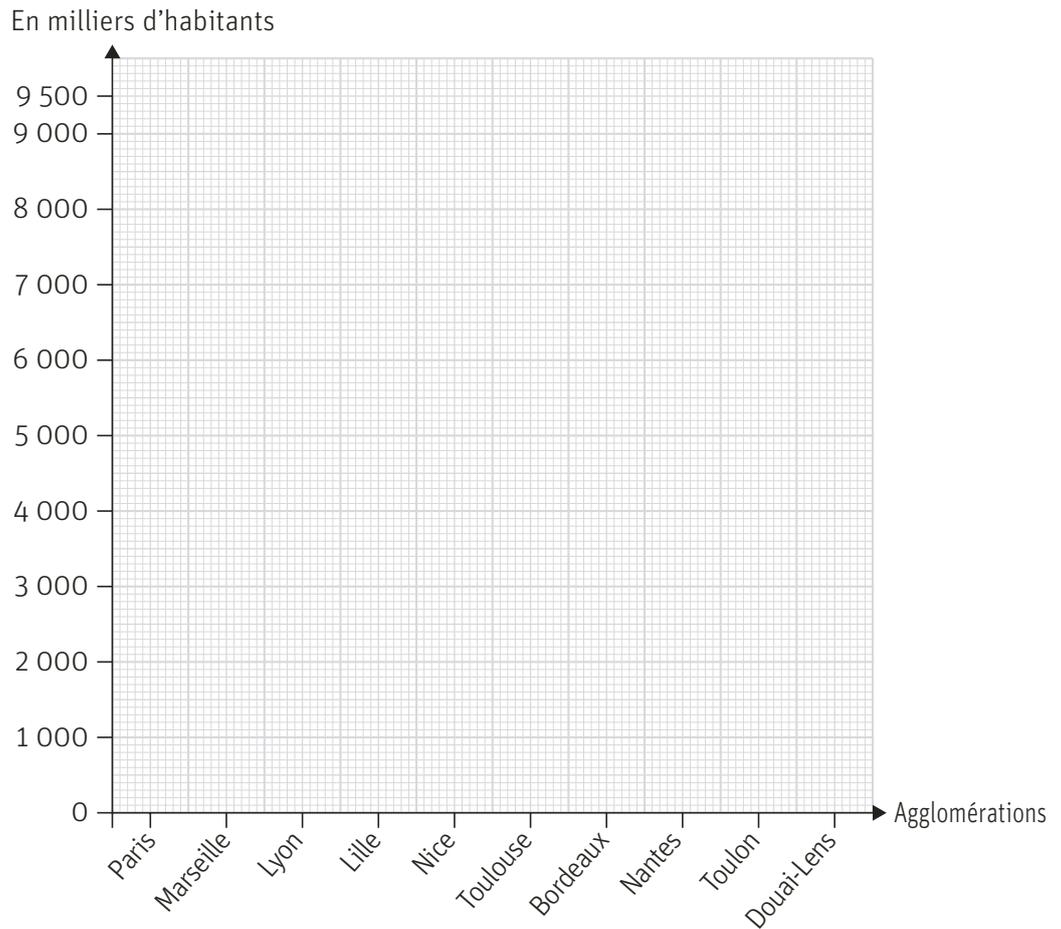
.....
.....
.....
.....

d. Que se passe-t-il au centre de la France ?

.....
.....
.....

2. Observe le tableau de la population des 10 plus grandes agglomérations françaises, puis réponds aux questions.

Nombre d'habitants en 2004 (chiffres arrondis)	
Paris	9 650 000
Marseille	1 350 000
Lyon	1 350 000
Lille	1 000 900
Nice	900 000
Toulouse	760 000
Bordeaux	750 000
Nantes	550 000
Toulon	520 000
Douai-Lens	520 000



a. Construis un graphique en bâtons pour représenter la population des dix plus grandes villes de France. Trace un trait vertical pour chaque ville.

b. Entre quelles villes l'écart est-il le plus important ?

c. Décris le classement des dix plus grandes villes de France.

3. Utilise tous les documents de ton Dossier pages 32 à 37, puis réponds aux questions.

a. Pourquoi les grandes agglomérations sont-elles à la périphérie du territoire, loin de Paris ? Coche la (les) réponse(s) qui convien(nen)t.

Parce que Paris est une énorme agglomération de plus de 10 millions d'habitants.

Pour être plus proches des autres pays européens.

Pour être proches de la mer et des pistes de ski.

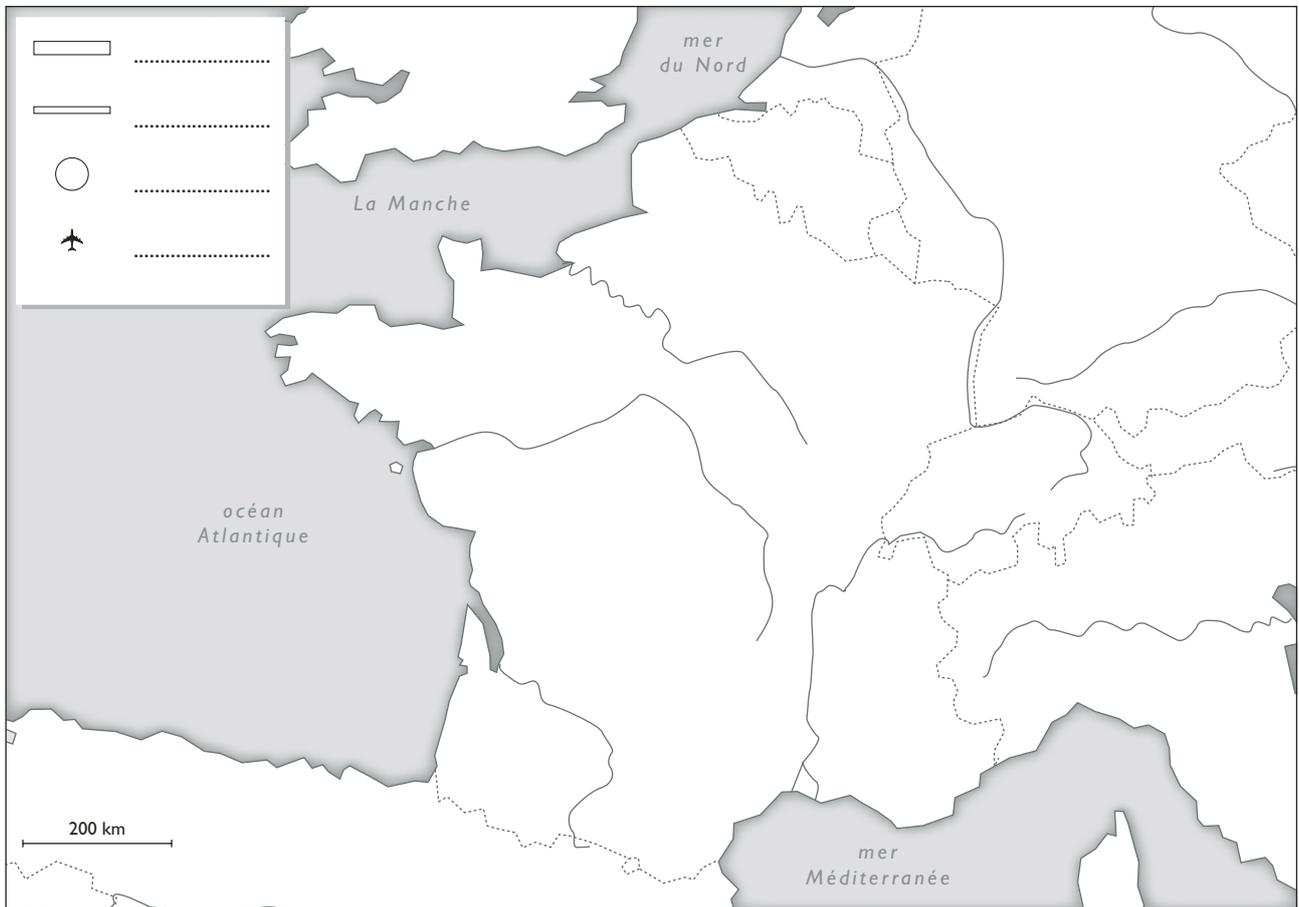
Parce que Paris est le centre de tous les pouvoirs.

b. Explique ta (tes) réponse(s).

Les axes de communication

Dossier pages 38 à 43

1. Observe le document 1 de ton Dossier page 38, puis réponds aux questions.



a. Trace en rouge l'axe terrestre majeur du territoire français. Trace en orange les autres axes terrestres importants. Dessine un cercle rouge pour situer les grandes agglomérations. Indique les aéroports internationaux. Complète la légende de la carte.

b. Quelles villes l'axe majeur de communication français relie-t-il ?

.....

c. Relève les quatre principaux carrefours français en indiquant pour chacun les destinations vers lesquelles il permet de se rendre.

1.
2.
3.
4.

d. Pourquoi peut-on dire que l'axe majeur français est un axe européen ?

.....

2. Observe le document 2 de ton Dossier page 39, puis réponds aux questions.

a. Repère les différentes voies de communication et associe à chacune d'elles un mode de transport.

- fleuve →
- autoroute →
- → train
- canal →
- → voitures et camions

b. D'après toi, pourquoi les activités industrielles se sont-elles installées dans la vallée du Rhône au sud de Lyon ?

.....
.....

3. Observe le document 1 de ton Dossier page 40, puis réponds aux questions.

a. À proximité de quelle très grande ville l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle se situe-t-il ?

.....

b. Fais la liste des différents modes de transport que l'on trouve dans cet aéroport.

.....
.....
.....

c. L'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle est une « plate-forme multimodale ». Essaie d'expliquer ce que c'est.

.....
.....

d. Quels sont les avantages pour cet aéroport d'être une plate-forme multimodale ?

.....
.....

4. Observe le document 2 de ton Dossier page 40, puis réponds aux questions.

a. D'après toi, pourquoi a-t-on construit des échangeurs autoroutiers ?

.....
.....
.....

b. Pourquoi l'industrie et le commerce s'installent-ils à proximité de ces échangeurs ?

.....
.....
.....

Les activités économiques

Dossier pages 46 à 51

1. Observe le document 1 de ton Dossier page 46, puis complète la carte.



- Colorie en vert les espaces où l'agriculture est dominante.
- Colorie en orange les espaces où l'industrie est dominante.
- Colorie en gris les zones d'industrie portuaire.
- Colorie en rouge les grandes villes qui concentrent les services.
- Repère les technopoles par des triangles noirs.
- Repasse en bleu les littoraux très visités.
- Indique les stations de sports d'hiver par des petites croix bleues.
- Complète la légende de la carte.

2. Observe les documents de ton Dossier pages 47, 49 et 50, puis trouve un ou plusieurs document(s) pour illustrer les différentes activités économiques.

- a. Région agricole :
- b. Technopole :
- c. Zone industrielle et portuaire :
- d. Région industrielle :
- e. Services :
- f. Tourisme :

3. Lis le texte, observe le document 1 de ton Dossier page 48, puis réponds aux questions.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture française a connu une véritable révolution. Le nombre des agriculteurs a été divisé par quatre. Alors que la superficie des terres cultivées a diminué, la production a considérablement augmenté. Les agriculteurs produisent des quantités plus importantes en cultivant les meilleures terres. Ils ont besoin de moins de main-d'œuvre grâce à la mécanisation et à l'utilisation d'engrais qui permettent l'augmentation des rendements.

Y. Lacoste, *Géographie*, éd. de La Cité, 1999.

a. Repère sur la carte les régions françaises où la part des agriculteurs est la plus importante.

b. Qu'a connu l'agriculture française depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ?

c. Souligne dans le texte : – en bleu, la conséquence pour les agriculteurs ;
– en rouge, la conséquence pour la superficie des terres ;
– en vert, la conséquence pour la production.

d. Quels sont les deux facteurs qui ont permis l'augmentation des rendements ?

4. Lis le texte, observe le document 2 de ton Dossier page 48, puis réponds aux questions.

La France reste la quatrième puissance industrielle (derrière les États-Unis, le Japon et l'Allemagne), un rang auquel elle se maintient (talonnée par l'Italie) depuis des décennies à travers ses adaptations et ses transformations rapides. Et la production n'a cessé d'augmenter, en valeur.

Conférence de J. Scheibling, novembre 2003, IUFM de Rouen-Mont-Saint-Aignan.

a. Dans quelles régions françaises la part des emplois industriels est-elle la plus importante ? Utilise le document 2 de ton Dossier page 48.

b. Souligne dans le texte la place de l'industrie française dans le monde.

c. Quelle est l'évolution de la production industrielle depuis des décennies ?

L'organisation du territoire

Dossier pages 52 à 57

1. Observe le document 1 de ton Dossier page 52, puis réponds aux questions.

a. Quelle est la région dominante en France ?

.....

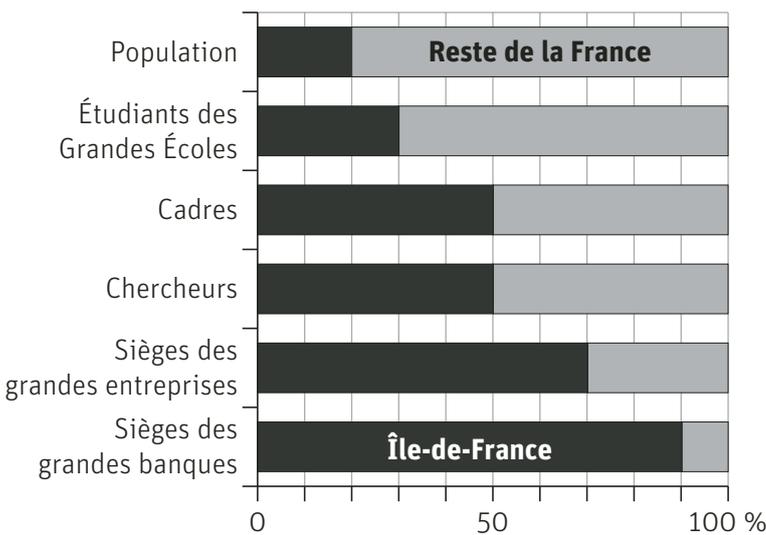
b. Comment les axes de communication se disposent-ils autour de cette région ?

.....
.....
.....

c. Les régions en difficulté possèdent-elles de très grandes villes ? et des axes majeurs de communication ? Que peux-tu en conclure ?

.....
.....
.....

2. Observe le graphique du poids de l'Île-de-France, puis réponds aux questions.



a. Qu'est-ce qui indique sur le graphique que la région Île-de-France a un poids considérable en France ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

b. D'où vient ce pouvoir ? Tu peux t'aider du document 2 de ton Dossier page 53.

.....
.....
.....

3. Lis le texte, puis réponds aux questions.

La région [Nord-Pas-de-Calais], puissante économiquement, est en pleine mutation [...]. Elle montre une réelle dynamique. Le carrefour nordiste est enfin valorisé avec le réseau international TGV et le tunnel sous la Manche. L'industrie se renouvelle, des services de qualité se développent et se diffusent ; la métropole lilloise s'affirme et vise désormais le niveau européen. [...] La métropole de Lille se prolonge en Belgique, formant la plus grande concentration urbaine transfrontalière en Europe : 1,8 million d'habitants, 52 000 entreprises, 800 000 salariés.

J.-C. Boyer *et alii*, *La France, les 26 régions*, A. Colin, 2005.

a. Souligne dans le texte les mots qui décrivent l'économie de la région Nord-Pas-de-Calais.

b. Quelles sont les activités dominantes de la région ?

.....

.....

c. Quel(s) avantage(s) présente sa situation géographique ?

.....

.....

.....

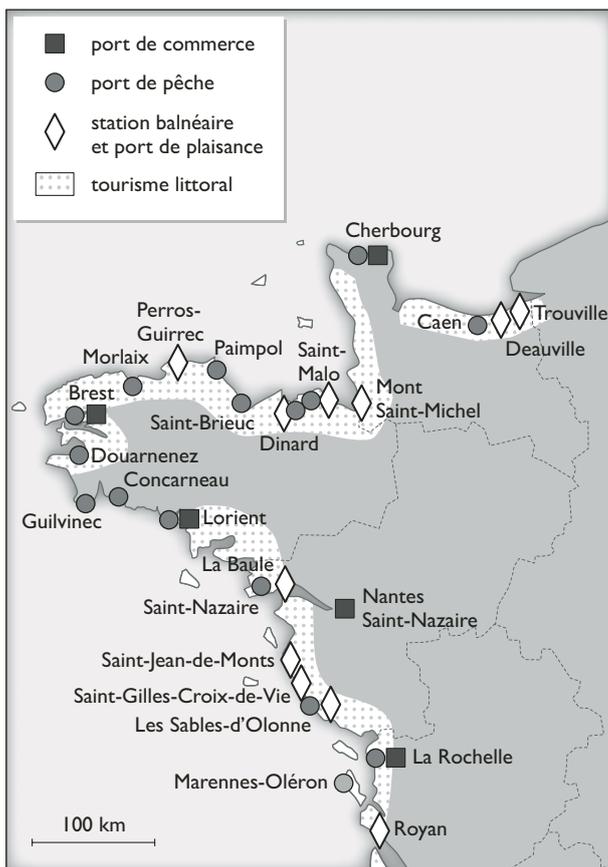
d. Pourquoi peut-on dire que Lille est une ville européenne ?

.....

.....

.....

4. Observe la carte des principaux ports de l'Ouest atlantique et de leurs activités, puis réponds aux questions.



a. Quelles sont les trois principales activités portuaires de l'Ouest atlantique ?

.....

.....

.....

b. Cite deux ports pour chaque activité.

• Activité 1 :

Ports :

• Activité 2 :

Ports :

• Activité 3 :

Ports :

Responsable éditoriale : **Stéphanie-Paule SAÏSSE**
Secrétaire d'édition : **Delphine DEVEAUX**
Avec la participation de : **Amandine GIRARD**
Création de la maquette de couverture : **Laurent CARRÉ**
Exécution de la maquette de couverture : **TYPO-VIRGULE**
Illustration de la couverture : **Alain BOYER**
Création de la maquette intérieure : **TYPO-VIRGULE**
Mise en pages : **TYPO-VIRGULE**
Illustrations : **Gilles POING**
Cartographie : **DOMINO**
Fabrication : **Nicolas SCHOTT**